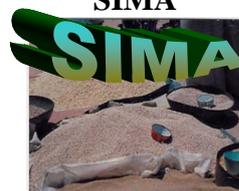




REPUBLIQUE DU NIGER

=====

<p>INS</p>  <p>INS-NIGER</p> <p>INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE</p>	<p>SAP</p>  <p>SYSTEME D'ALERTE PRECOCE</p>	<p>SIMA</p>  <p>SYSTEME D'INFORMATION SUR LES MARCHES AGRICOLES</p>
---	--	--

ENQUETE SUR LA CONJONCTURE ET LA VULNERABILITE ALIMENTAIRE DES MENAGES

(mai 2006)

RAPPORT FINAL

 <p>PAM</p>	 <p>FAO</p>	 <p>FEWS NET</p>	 <p>UE</p>	 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE COOP. FRANCAISE</p>
--	--	---	--	--

Juillet 2006

TABLE DES MATIERES

1	RESUME EXECUTIF	- 7 -
1.1	QUELQUES RESULTATS GENERAUX	- 7 -
1.2	COMBIEN DE PERSONNES SONT-ELLES EN INSECURITE ALIMENTAIRE ?	- 7 -
1.3	OU SONT LOCALISEES LES PERSONNES EN INSECURITE ALIMENTAIRE?	- 8 -
1.4	QUI SONT LES PERSONNES EN INSECURITE ALIMENTAIRE ?	- 9 -
1.5	POURQUOI SONT-ELLES EN INSECURITE ALIMENTAIRE	- 10 -
1.6	OPTIONS DE PROGRAMMATION D'ACTIVITES D'ATTENUATION	- 10 -
2	INTRODUCTION	- 13 -
2.1	CONTEXTE GENERAL	- 13 -
2.1.1	<i>Economie/pauvreté.....</i>	- 14 -
2.1.2	<i>Secteur rural.....</i>	- 14 -
2.1.3	<i>Evolution démographique</i>	- 15 -
2.2	PROBLEMATIQUE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU NIGER.....	- 16 -
3	OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE	- 18 -
3.1	OBJECTIFS DE L'ENQUETE	- 18 -
3.2	METHODOLOGIE DE L'ENQUETE.....	- 21 -
3.2.1	<i>Enquête ménage</i>	- 21 -
3.2.2	<i>Enquête commerçants</i>	- 21 -
3.3	ECHANTILLONNAGE DE L'ENQUETE MENAGE.....	- 21 -
3.4	ECHANTILLONNAGE DE L'ENQUETE AUPRES DES COMMERÇANTS	- 22 -
3.5	LIMITES DE L'ETUDE	- 23 -
4	ENQUETE MENAGE	- 25 -
4.1	CARACTERISTIQUES SOCIO ECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE DES MENAGES	- 25 -
4.1.1	<i>Sexe du chef de ménage.....</i>	- 25 -
4.1.2	<i>Statut matrimonial.....</i>	- 25 -
4.1.3	<i>Activité principale du chef de ménage.....</i>	- 25 -
4.1.4	<i>Age moyen du chef de ménage</i>	- 26 -
4.2	TAILLE MOYENNE DU MENAGE	- 26 -
4.2.1	<i>Nombre moyen d'enfants de moins de 5 ans</i>	- 26 -
4.3	SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES ET VULNERABILITE.....	- 26 -
4.3.1	<i>Disponibilité alimentaire.....</i>	- 26 -
4.3.2	<i>Accessibilité.....</i>	- 31 -
4.3.3	<i>Approvisionnement.....</i>	- 31 -
4.3.4	<i>Appréciation du niveau des prix.....</i>	- 31 -
4.3.5	<i>Principales sources de revenu.....</i>	- 31 -
4.3.6	<i>Moyens de subsistance et accès économique aux aliments</i>	- 32 -
4.3.7	<i>Possession d'animaux</i>	- 34 -
4.3.8	<i>Dépenses des ménages</i>	- 35 -
4.4	UTILISATION	- 36 -
4.4.1	<i>Consommation alimentaire des ménages.....</i>	- 36 -
4.4.2	<i>Nombre de repas journaliers.....</i>	- 36 -
4.4.3	<i>Difficulté pour assurer l'alimentation.....</i>	- 37 -
4.4.4	<i>Consommation alimentaire : diversité et fréquence de consommation des aliments.</i>	- 38 -
4.4.5	<i>Consommation alimentaire et sources de provenance des aliments consommés.</i>	- 42 -
4.4.6	<i>Système de vie et consommation alimentaire des ménages.</i>	- 42 -
5	INCIDENCE ET DIMENSION SPATIALE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE.....	- 44 -
5.1	PROFIL D'INSECURITE ALIMENTAIRE ET DE VULNERABILITE	- 46 -
5.1.1	<i>Profil des ménages en insécurité alimentaire sévère</i>	- 48 -
5.1.2	<i>Profil des ménages en insécurité alimentaire modérée.....</i>	- 52 -
5.1.3	<i>Profil des ménages à risque</i>	- 56 -
5.1.4	<i>Profil des ménages en sécurité alimentaire.....</i>	- 60 -

5.2	QUELQUES ELEMENTS D'ALERTE	- 65 -
6	GRIPPE AVIAIRE.....	- 69 -
6.1	INFORMATION SUR L'EXISTENCE DE LA GRIPPE AVIAIRE	- 69 -
6.2	POSSESSION DE LA VOLAILLE AVANT L'AVENEMENT DE LA GRIPPE AVIAIRE ET ACTUELLEMENT ...	- 69 -
6.3	QUI POSSEDE LA VOLAILLE AU SEIN DU MENAGE?	- 71 -
6.4	PRINCIPALES UTILISATIONS DE LA VOLAILLE.....	- 71 -
6.5	PRINCIPALES UTILISATIONS DES ŒUFS	- 72 -
6.6	REVENUS MENSUELS TIRÉS DE LA VENTE DE LA VOLAILLE ET DE SES DERIVES	- 72 -
6.7	ESTIMATION DES PERTES ET DES POPULATIONS QUI SERONT TOUCHEES EN CAS DE GENERALISATION DE L'EPIZOOTIE DE LA GRIPPE AVIAIRE.....	- 74 -
6.8	POSSESSION DE VOLAILLES ET CONSOMMATION ALIMENTAIRE.....	- 76 -
6.9	POSSESSION DE VOLAILLES ET INSECURITE ALIMENTAIRE	- 77 -
7	INSECURITE ALIMENTAIRE CHRONIQUE ET TRANSITOIRE	- 77 -
8	ENQUETE AUPRES DES COMMERÇANTS	- 80 -
8.1	L'APPRECIATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE PAR LES COMMERÇANTS	- 80 -
8.2	APPRECIATIONS SUR LES NIVEAUX DE PRIX ET L'APPROVISIONNEMENT	- 81 -
8.2.1	<i>Niveau de prix et mode d'approvisionnement.....</i>	<i>- 81 -</i>
8.2.2	<i>Les difficultés d'approvisionnement rencontrées.....</i>	<i>- 82 -</i>
8.2.3	<i>Les difficultés d'approvisionnement relatifs au mil</i>	<i>- 82 -</i>
8.2.4	<i>Les difficultés d'approvisionnement relatifs au sorgho et au riz.....</i>	<i>- 83 -</i>
9	ANNEXES.....	- 85 -

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Evolution de l'effectif de la population au cours du 20 ^{ème} siècle	- 15 -
Tableau 2:	Répartition des commerçants importateurs/exportateurs de céréales par région.....	- 23 -
Tableau 3:	Caractéristiques du régime alimentaire des ménages	- 39 -
Tableau 4:	Répartition des ménages par classe de consommation selon la zone écologique.....	- 43 -
Tableau 5:	Répartition des ménages selon le statut à l'insécurité alimentaire par région et zone écologique.....	- 45 -
Tableau 6:	Classification des ménages en matière d'insécurité alimentaire	- 46 -
Tableau 7:	Répartition des ménages en insécurité alimentaire sévère selon la région et le département.	- 48 -
Tableau 8:	Répartition des ménages en insécurité alimentaire modérée selon la région et le département	- 53 -
Tableau 9:	Répartition des ménages à risque selon la région et le département	- 57 -
Tableau 10:	Répartition des ménages en sécurité alimentaire selon la région et le département	- 61 -
Tableau 11:	Revenus mensuels moyens tirés de la vente de la volaille et de ses dérivés par département	- 73 -
Tableau 12:	Estimation du nombre de personnes qui serait affecté par la perte de revenu liée à la grippe aviaire	- 75 -
Tableau 13:	Possession de volailles et consommation alimentaire des ménages.....	- 76 -
Tableau 14:	Possession de volaille suivant les classes d'insécurité alimentaire.....	- 77 -
Tableau 15:	Incidence de l'insécurité alimentaire chronique et transitoire par région	- 79 -
Tableau 16:	Répartition par région et département des ZD échantillon	- 85 -
Tableau 17:	Liste des marchés retenus pour l'enquête détaillant	- 86 -
Tableau 18 :	Répartition des chefs de ménage par sexe selon la région et le département de résidence .	- 87 -
Tableau 19:	Répartition des chefs de ménage par région et par département de résidence selon l'activité principale	- 88 -

Tableau 20: Age moyen du chef de ménage, taille moyenne du ménage, nombre moyen d'enfants de moins de 5 ans par ménage et nombre moyen d'enfant fréquentant un centre de récupération nutritionnel par ménage	- 89 -
Tableau 21 : Insécurité alimentaire par département.....	- 90 -
Tableau 22 : Insécurité alimentaire par région	- 91 -
Tableau 23 : Insécurité alimentaire des ménages selon les régions, le milieu de résidence et système de vie	- 91 -
Tableau 24: Critères de ciblage des ménages les plus vulnérables	- 93 -

LISTE DES CARTES

Graphique 1 : Principales sources actuelles de revenu des ménages et contribution au revenu global actuel.....	- 32 -
Graphique 2: Structure des dépenses des ménages	- 35 -
Graphique 3: Nombre de repas pris actuellement par rapport à	- 36 -
Graphique 4: Nombre de repas pris actuellement par les ménages par rapport à d'habitude.....	- 37 -
Graphique 5: Consommation alimentaire des ménages	- 38 -
Graphique 6: Consommation alimentaire selon les sources de provenance des aliments	- 42 -
Graphique 7: Incidence de la vulnérabilité.....	- 45 -
Graphique 8: Comparaison de la possession avant et après la grippe aviaire par département	- 70 -
Graphique 9: Principales utilisations de la volaille	- 72 -
Graphique 10 : Revenus mensuels tirés de la vente de la volaille et de ses dérivés par région	- 74 -
Graphique 11: Appréciation des revenus tirés de la vente de la volaille et de ses dérivés par rapport à la même période l'année dernière	- 75 -
Graphique 12: Incidence de l'insécurité alimentaire chronique et transitoire par région	- 79 -

LISTE DES CARTES

Carte 1: Consommation alimentaire par département et par région	- 40 -
Carte 2: % de ménages en insécurité alimentaire sévère par département	- 64 -
Carte 3: % de ménage par département qui possédaient de la volaille actuellement et avant l'avènement de la grippe aviaire	- 69 -
Carte 4: Dimension spatiale de l'insécurité alimentaire chronique et transitoire.....	- 80 -
Carte 5 : % de ménages en insécurité alimentaire modérée par département	- 92 -
Carte 6 : % de ménages à risque par département.....	- 92 -
Cartes 7: Insécurité alimentaire par région.....	- 103 -
Carte 8: Situation de quelques indicateurs d'alertes par département	- 112 -

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1: Identification des ménages, des départements et régions en insécurité alimentaire.....	- 44 -
Encadré 2:Tentative d'identification des ménages en insécurité alimentaire chronique et transitoire	- 77 -

AVANT PROPOS

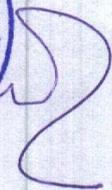
L'Enquête sur la conjoncture et la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages, dont les premiers résultats sont présentés dans ce document se situe dans le cadre du Dispositif National de Prévention et de Gestion de Crise Alimentaire (DNP-GCA). L'objectif poursuivi par cette opération est de permettre d'apprécier le niveau de la sécurité alimentaire dans notre pays.

Elle a été réalisée du 02 au 30 mai 2006 par l'Institut National de la Statistique (INS), le Système d'Alerte Précoce (SAP) et le Système d'Information sur les Marchés Agricoles (SIMA) avec l'appui du Programme Alimentaire Mondial (PAM), de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), du « Famine Early Warning System Network » (FEWS NET), de l'Union Européenne et de la Coopération Française. Les données ont été collectées auprès de 10.564 ménages. Les résultats de cette enquête sont représentatifs au plan national, régional et départemental.

Que les autorités nationales, régionales, communales et coutumières trouvent ici l'expression de la profonde reconnaissance de l'INS et du SAP pour leur aide précieuse qui nous a facilité le contact avec les ménages échantillons auxquels s'adressent aussi nos remerciements pour leur coopération et leur compréhension sans lesquelles l'enquête n'aurait pas réussi.

Nos remerciements vont aussi aux agents de terrain, permanents et contractuels pour la patience et l'esprit de sacrifice dont ils ont su faire preuve lors de la phase de collecte et de saisie des données de l'enquête.

Que le PAM, la FAO, le FEWS NET, l'Union Européenne et la Coopération Française, trouvent ici l'expression de nos sentiments de gratitude et de remerciement pour leur contribution financière et technique à la réalisation de cette enquête.

 Le Directeur Général de l'INS Abdoullahi BEIDOU	 Le Coordonnateur du SAP pi Mme Ousseini Martama
--	---

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AGR	Activités Génératrices de Revenus
=	
AP3A	Alerte Précoce et Prévision des Produits Agricoles
=	
DNPGCA	Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires
=	
CILSS	Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
=	
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
=	
FEWS NET	Famine Early Warning System Network
=	
INS	Institut National de la Statistique
=	
PAM	Programme Alimentaire Mondial
=	
PIB	Produit Intérieur Brut
=	
RGP/H	Recensement Général de la Population
=	
QUIBB	Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base de Bien être
=	
SAP	Système d'Alerte Précoce
=	
SICIAV	Système d'Information et de Cartographie sur l'Insécurité Alimentaire et la Vulnérabilité
=	
SIMA	Système d'Information sur les Marché Agricoles
=	
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
=	
UBT	Unité Bétail Tropical
=	
UE	Union Européenne
=	
VAM	Vulnerability Assesment
=	
ZD	Zone de Dénombrement
=	
ZR	Zone Restante
=	

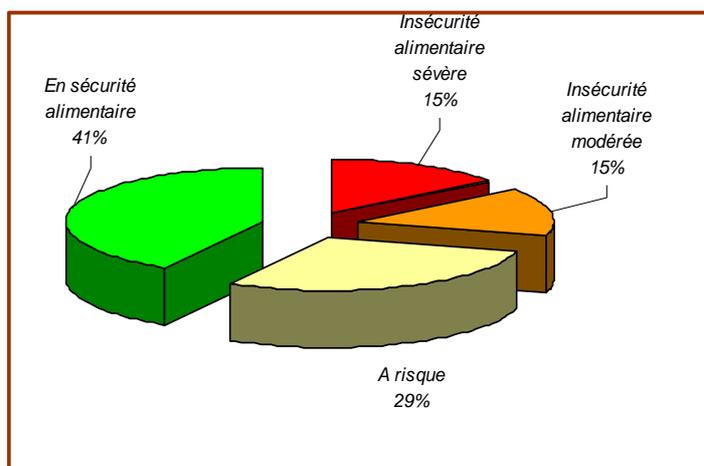
1 RESUME EXECUTIF

Le Gouvernement du Niger en collaboration avec les partenaires techniques et financiers a mené en Mai 2006 une enquête sur la conjoncture et la vulnérabilité des ménages. L'objectif principal de cette enquête est d'évaluer et de caractériser la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages dans le contexte post crise actuel du Niger. Les résultats permettront de guider la programmation des activités du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNPGCA) et serviront de situation de référence. Au total, 10.564 ménages ruraux et urbains ont été enquêtés avec un niveau de représentativité départemental.

1.1 Quelques résultats généraux

- 61% des ménages n'ont plus de stock alimentaire ;
- 32% des ménages ont diminué le nombre de repas journalier par rapport à d'habitude ;
- 57% des ménages ont diminué la quantité de la ration journalière ;
- 32% des ménages ont vendu de jeunes reproductrices femelles;
- 38% des ménages ont vendu des biens personnels pour faire face à des problèmes alimentaires;
- 11% des ménages ont vendu des biens de production pour faire à des problèmes alimentaires ;
- 40% des ménages ont enregistré des départs inhabituels d'actifs ;
- 11% des ménages ont vendu ou hypothéqué des terres ;
- 33% des ménages ont vendu une partie de leurs récoltes de 2005 ;
- 62% des ménages se sont endettés durant la crise alimentaire de 2005 ; 35% n'ont pas encore effectué le remboursement.

1.2 Combien de personnes sont-elles en insécurité alimentaire ?



Fondée sur une analyse statistique des indicateurs des trois dimensions de la sécurité alimentaire à savoir la disponibilité, l'accessibilité économique aux aliments et l'utilisation alimentaire, les résultats montrent :

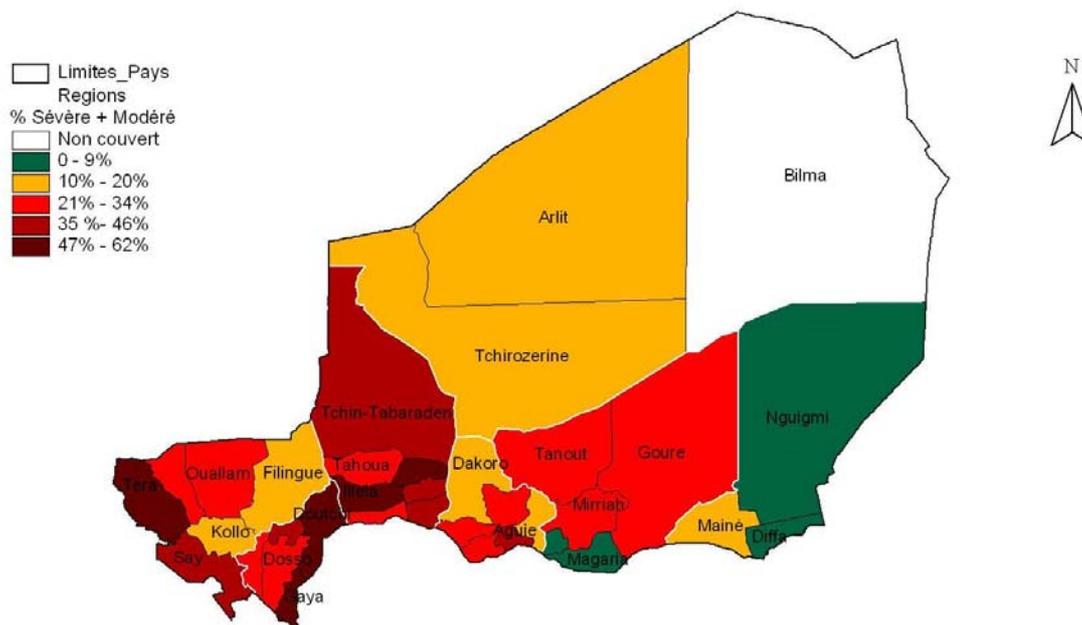
- 15% des ménages sont en insécurité alimentaire sévère;
- 15% des ménages sont insécurité alimentaire modérée ;
- 29% des ménages sont à risque ;
- 41% des ménages sont en sécurité alimentaire.

Extrapolés sur une population totale de 11.918.521, les résultats indiquent que 1.779.456 personnes sont en insécurité alimentaire sévère et 2.091.649 personnes sont en insécurité alimentaire modérée. Au total, 3.871.104 personnes sont en insécurité alimentaire.

1.3 Où sont localisées les personnes en insécurité alimentaire?

- Les départements dans lesquels les proportions des ménages en insécurité alimentaire sévère sont les plus élevées sont : Keita (37%), Illéla (34%), Tchintabaraden (26%), Loga (25%), Bouza (25%), Tahoua (25%), Doutchi (24%), Téra (23%), Ouallam (21%), Madaoua (19%), Gaya (19%), Tanout (17%), Madarounfa (15%), Dosso (15%), Mayayi (15%). La proportion des ménages en insécurité alimentaire sévère est en dessous de la moyenne nationale (15%) dans les autres départements. Suivant le milieu de résidence, les proportions de ménages en insécurité alimentaire sévère sont de 16% en milieu rural contre 9% en milieu urbain. Suivant le système de vie, les proportions des ménages en insécurité alimentaire sévère sont de 14% dans la zone agricole, de 16% dans la zone agropastorale et de 14% dans la zone pastorale. Les régions avec les plus fortes proportions de ménages en insécurité alimentaire sévère sont celles de Tahoua (24%), de Dosso (19%) et de Tillabéri (16%). Suivent celles d'Agadez (12%), de Maradi (12%), de Zinder (9%) et Diffa (2%).
- Les départements dans lesquels les proportions de ménages en insécurité alimentaire modérée sont les plus élevées sont : Téra (31%), Aguié (31%), Gaya (31%), Doutchi (30%), Say (29%), Illéla (28%), Bouza (21%), Loga (19%), Guidan Roundji (18%), Keita (17%), Gouré (16%), Mirriah (16%), Madaoua (16%), Dosso (16%), Madarounfa (16%). La proportion des ménages en insécurité alimentaire modérée est en dessous de la moyenne nationale (15%) dans les autres départements. Suivant le milieu de résidence, les proportions de ménages en insécurité alimentaire modérée sont de 16% en milieu rural contre 6% en milieu urbain. Suivant le système de vie, les proportions de ménages en insécurité alimentaire modérée sont de 17% dans la zone agricole, de 9% dans la zone agropastorale et de 9% dans la zone pastorale. Les régions avec les plus fortes proportions de ménages en insécurité alimentaire modérée sont celles de Dosso (23%), de Tahoua (16%) et de Tillabéri (16%). Suivent ensuite celles de Maradi (15%), de Zinder (11%), de Diffa (7%) et d'Agadez (5%).
- Les départements dans lesquels les proportions de ménages en insécurité alimentaire (sévère et modérée) sont les plus élevées sont : Illéla (62%), Keita (55%), Doutchi (54%), Téra (54%), Gaya (49%), Bouza (46%), Loga (44%), Aguié (44%), Tchintabaraden (40%), Say (37%), Madaoua (35%), Ouallam (34%), Madarounfa (32%), Tillabéri (32%), Dosso (31%), Birni Nkonni (30%), Tahoua (30%). La proportion des ménages en insécurité alimentaire des autres départements est en dessous de la moyenne nationale (29%). Suivant le milieu de résidence, les proportions des ménages en insécurité alimentaire sont de 31% en milieu rural contre 16% en milieu urbain. Suivant le système de vie, les proportions des ménages en insécurité alimentaire sont de 32% en zone agricole, de 25% en zone agropastorale et de 24% en zone pastorale. Les régions avec les plus fortes proportions de ménages en insécurité alimentaire sont celles de Dosso (43%), de Tahoua (41%) et de Tillabéri (32%). Viennent ensuite celles de Maradi (27%), de Zinder (20%), d'Agadez (17%) et de Diffa (9%).

% de ménages en insécurité alimentaire (sévère+modérée) par département



1.4 Qui sont les personnes en insécurité alimentaire ?

L'analyse des données issues de l'enquête montre que les ménages en insécurité alimentaire sont ceux dirigés par les femmes, les veufs ou les veuves. Par rapport à la principale source de revenu, les ménages en insécurité alimentaire sont ceux qui dépendent essentiellement des dons et des transferts, de la vente de bois et de la paille, du travail journalier, du travail domestique et de l'artisanat. D'autres caractéristiques également notées chez les ménages en insécurité alimentaire sont:

- l'endettement ;
- la diminution du nombre et de la quantité des repas ;
- une consommation alimentaire très pauvre basée essentiellement sur le mil ;
- des difficultés alimentaires chroniques ;
- les $\frac{3}{4}$ des dépenses sont affectées à l'achat de la nourriture ;
- la consommation des plantes sauvages ;
- la vente ou l'hypothèque des terres ;
- la vente des biens domestiques ;
- le départ inhabituel d'actifs ;
- la vente de jeunes animaux femelles ;
- l'exercice d'activités génératrices de revenu inhabituelles.

1.5 Pourquoi sont-elles en insécurité alimentaire

La crise alimentaire de 2005, consécutive à une sécheresse et à une invasion acridienne a fortement érodé les capacités des ménages à faire face aux chocs récurrents que connaît la région du sahel. Une proportion importante des ménages (62%) s'est endettée durant la crise et continue de subir les charges de cet endettement. Les populations pastorales ont également été durement affectées. La plupart ont perdu la quasi-totalité de leur bétail et se trouvent dans une situation difficile. Pour ces ménages, la période de soudure a commencé très tôt. Malgré une disponibilité satisfaisante sur le marché et des niveaux des prix stables, beaucoup de ménages font face à une pauvreté chronique et sont dans l'incapacité de se procurer les céréales sur les marchés. La diminution de la quantité de la ration journalière et du nombre de repas, les dons, le travail journalier et domestique, les emprunts, la vente des biens domestiques et productifs par ceux qui en ont et le départ en exode des actifs constituent les principales stratégies développées par les ménages pour faire face aux difficultés alimentaires.

1.6 Options de programmation d'activités d'atténuation

Options de programmation	Groupes cibles	Nombre estimatif de bénéficiaires	Durée
Distribution gratuite ciblée	<p>Caractéristiques générales</p> <ul style="list-style-type: none"> N'ont plus de stock alimentaire ; Ont une consommation alimentaire très pauvre ; Ne possèdent pas d'animaux ; N'ont pas de ressources pour acheter la nourriture. <p>Caractéristiques spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Ménages en insécurité alimentaire sévère dirigés par les femmes ; Ménages en insécurité alimentaire sévère dirigés par des veufs ou des veuves ; 	539.925	2 mois
<p>A étudier au cas par cas</p> <ul style="list-style-type: none"> Stock stratégique de réserve villageoise Cash for work Food for work Vente à prix modéré 	<p>Caractéristiques générales</p> <ul style="list-style-type: none"> N'ont plus de stock alimentaire ; Ont une consommation alimentaire très pauvre ; Ne possèdent pas d'animaux ; N'ont pas de ressources pour acheter la nourriture. <p>Caractéristiques spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Ménages en insécurité alimentaire sévère dirigés par les hommes Ce sont majoritairement des ménages dont la principale source de revenu est la vente de produits agricoles, la vente de bétail et le petit commerce ; Ce sont en général des ménages pauvres 	609.178	
Vente à prix modéré	<p>Caractéristiques générales</p> <ul style="list-style-type: none"> N'ont plus de stock alimentaire ; Ont une consommation alimentaire très pauvre à pauvre ; Possèdent un peu d'animaux ; Peuvent acheter des vivres à un prix modéré. 	2.722.002	3 mois

Options de programmation	Groupes cibles	Nombre estimatif de bénéficiaires	Durée
	Caractéristiques spécifiques <ul style="list-style-type: none">• Ménages en insécurité alimentaire mais qui disposent un peu de bétail et de ressources pour acheter des vivres à un prix modéré;• Ménages éleveurs et agriculteurs.		
Total		3.871.105	

PREMIERE PARTIE

2 INTRODUCTION

2.1 CONTEXTE GENERAL

Pays sahélien et enclavé de l'Afrique de l'Ouest, le Niger couvre une superficie de 1.267.000 km². Les trois quarts du pays sont désertiques, comprenant le désert du Ténéré qui compte parmi les déserts les plus austères du monde. Par ailleurs, le port le plus proche est situé à environ 1000 km de Niamey. La frontière la plus proche du littoral est à plus de 600 km de l'Océan atlantique.

Le climat du pays est particulièrement aride. Le Niger appartient en effet à l'une des zones les plus chaudes du globe. Il connaît deux types de climats chauds : un climat désertique sur la majeure partie de sa superficie, et un climat tropical avec une seule saison des pluies qui dure 3 à 4 mois, de juin à octobre.

La pluviométrie est caractérisée par une forte variabilité (volatilité) dans l'espace et dans le temps. On distingue du Sud au Nord du pays :

- La zone sahélo soudanienne qui représente environ 1% de la superficie totale du pays et reçoit 600 à 800 mm de pluie par an au cours des années normales ; elle est propice à la production agricole et animale ;
- La zone sahélienne (350 à 600 mm par an) couvre 10% du pays et se caractérise par l'agro pastoralisme ;
- La zone sahélo- saharienne (150 à 350 mm par an) adaptée à l'élevage transhumant couvre 12% de la superficie du pays ;
- La zone saharienne (0 à moins de 150 mm par an) qui couvre 77% du pays.

Deux bassins sédimentaires et trois régions de socle caractérisent le relief au Niger. Le bassin Oullimenden, avec une structure monoclinale orientée vers le Sud-ouest, s'étend de l'Aïr au Nord au plateau du Liptako à l'Ouest. Ce bassin sédimentaire présente en son sein certaines artères du réseau hydrographique actuel. Il y a également le bassin sédimentaire du Tchad dont le Niger ne possède que sa partie nord occidentale. A ces deux grands bassins, il faut ajouter ceux du Tamesna, du Djado, de Termit et de Bilma.

Les régions de socle sont constituées de l'Aïr, des hauts plateaux du Nord-Est et des basses terres du Sahara. Elles se caractérisent par une série de massifs montagneux et de dunes de sable qui entourent quelques pénéplaines entaillées par un réseau hydrographique hiérarchisé qui facilite le développement de vies humaines par endroit, notamment sur les oasis. La majeure partie du pays, soit les deux tiers du territoire national, est ainsi composée de massifs et de déserts peu habitables. Les résultats définitifs du troisième recensement général de la population et de l'habitat réalisé en mai-juin 2001 révèlent une densité moyenne de moins d'un habitant au Km² dans cette région du pays.

La partie restante, essentiellement composée des plateaux du Sud, est une bande de terre de 1.300 km de long et 200 km de large. Elle comprend la vallée du fleuve Niger à l'Ouest,

l'Ader, les Goulbi, le Tégama et le Tadress au centre et enfin le Damagaram, le Mounio, le Damergou, le Koutous et le pays Manga à l'Est. Cette zone, caractérisée par un ensablement progressif, laisse apparaître quelques collines granitiques et des buttes témoins. C'est principalement dans cette zone tampon entre le Sahara et la région soudanienne du continent africain que se développent, dans des conditions climatiques très aléatoires, l'agriculture et l'élevage qui constituent les principales ressources du Niger. Il ressort de la description du relief que sur une superficie de 1.267.000 km², moins de 500.000 km² sont habitables. En 2001, la densité moyenne de cette région du pays varie entre 15 et 120 habitants au Km² selon le département de résidence (Niger, 2005a). C'est donc sur le tiers de l'étendue du pays que se concentre le peuplement humain.

Le Niger à l'instar des autres pays africains, est confronté à d'innombrables contraintes naturelles, notamment la désertification, l'ensablement du lit des cours d'eau, les Erosions (Hydrique et Eolienne), ainsi qu'à certaines catastrophes ou difficultés telles les invasions des prédateurs des végétaux et les épidémies (méningites, rougeole, choléra, etc.).

2.1.1 Economie/pauvreté

Pendant plusieurs années le Niger a élaboré et mis en œuvre de nombreux programmes de réformes économiques et de développement qui s'inscrivaient pratiquement tous dans l'optique de l'amélioration des conditions de vie des populations. Cependant, ces interventions n'ont pas livré les résultats escomptés en raison des faiblesses et de l'éparpillement des différents systèmes d'évaluation dans les départements sectoriels, au niveau régional et au sein des structures parapubliques et privées.

L'évolution de l'activité économique au cours des deux dernières années a été caractérisée par un taux de croissance moyen de la population de 3,3% (RGP/H 2001). Plus récemment en 2004, l'activité économique a connu un recul de 0,6% contre 3,8% en 2003. Dans le même temps, le niveau général des prix a connu une hausse relativement modérée en se situant à 0,2% en 2004 contre -1,6% en 2003. Cette décélération de l'activité économique est essentiellement imputable au recul de 9,3% du secteur primaire, notamment la production agricole qui a connu une baisse de 16,7% contre une hausse de 1,5% en 2003.

La Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) mise en œuvre depuis janvier 2002 a prévu d'accélérer la croissance et de maintenir la stabilité économique. Si les programmes économiques antérieurs ont souffert d'instabilité sociale et politique défavorable, la SRP bénéficie du maximum de sérénité pour sa mise en œuvre. La crédibilité retrouvée vis-à-vis de l'extérieur est notamment un grand atout dont l'interaction avec la stabilité sociale peut être une base pour assurer une croissance continue et stable. Au niveau des ménages et des individus, les objectifs de réduction de la pauvreté, d'amélioration du niveau d'éducation, de santé et d'accès à l'eau potable ont toujours été cités comme prioritaires. Cependant, la lutte contre la pauvreté demeure confrontée à la croissance rapide de la population nigérienne et à la forte instabilité de la production agricole.

2.1.2 Secteur rural

La stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP), adoptée en janvier 2002, a assigné au secteur rural le rôle de principal moteur de la croissance économique du pays à l'horizon

2015. Cette place prépondérante donnée au développement rural résulte de l'importance des productions du secteur primaire dans la formation du PIB, de l'existence de sources de croissance à faire fructifier et, également de l'ampleur de la pauvreté en milieu rural.

Aujourd'hui, les contraintes climatiques drastiques, la forte pression démographique et la baisse de la fertilité des sols ainsi que les difficultés d'accès aux intrants et aux équipements ruraux ont conduit à un dédoublement des surfaces cultivées et une diminution des espaces pastoraux. De même, la dégradation des ressources naturelles (l'eau, la terre, le pâturage, la forêt) a fortement contribué à accroître la vulnérabilité des populations. En effet, tous ces facteurs ont conduit à une situation quasi-généralisée d'appauvrissement du capital terre, de diminution ou de disparition de jachère, de surexploitation des ressources ligneuses et des pâturages accentuant ainsi le processus de désertification.

L'élevage constitue avec l'agriculture, les secteurs qui occupent plus de 80% de la population active. L'élevage se pratique principalement en milieu rural et est de type extensif et semi extensif. La pratique de cette activité constitue un palliatif pour beaucoup de ménages, qui dans des situations difficiles vendent leur bétail pour acheter des produits alimentaires ou pour combler certaines dépenses de cérémonie. Cependant, l'élevage est confronté à de multiples contraintes principalement liées au climat. En outre, la pression démographique sur les terres entraîne l'amenuisement des aires de pâturage et parfois le rétrécissement voire même la disparition des couloirs de passage pour les animaux. Il en résulte à ce niveau une réduction de la production végétale fourragère.

2.1.3 Evolution démographique

Au 1er juin 2001, selon les résultats définitifs du troisième recensement général de la population et de l'habitat, le Niger comptait 11.060.291 habitants. Entre le recensement de 1988 et celui de 2001, la population nigérienne a augmenté en moyenne de 3,3% par an. Un regard sur les sources de données statistiques disponibles montre qu'au cours du vingtième siècle, le temps de doublement de la population nigérienne s'est considérablement raccourci. En effet, selon plusieurs estimations basées sur les recensements administratifs et les archives coloniales, l'effectif de la population nigérienne, qui était d'environ un million en 1905, est passé à près de trois millions à la fin des années cinquante (Alpha G.B., 1994).

Tableau 1 : Evolution de l'effectif de la population au cours du 20^{ième} siècle

Période	1905 Recensement administratif	1960 Estimation (enquête par sondages)	1977 RGPH 1977	1988 RGPH 1988	2001 RGPH 2001
Nombre d'habitants	1.075.000	2.876.000	5.102.980	7.251.626	11.060.291

Source : Adapté de May J., Harouna S. et Guengant J. P., 2004 :19

Le second doublement de la population nigérienne a pris moins de trente ans car il serait intervenu vers le début des années 1980. Au recensement général de la population et de l'habitat de 1988, le Niger comptait plus de sept millions d'habitants contre onze millions en 2001. En fait, au cours du siècle dernier, l'effectif de la population nigérienne a été multiplié par onze.

Cette croissance rapide de l'effectif de la population nigérienne s'explique par les niveaux élevés de fécondité, la baisse progressive des niveaux de la mortalité et certainement aussi par l'amélioration de la qualité de la collecte des données ces dernières années. En effet, toutes les sources de données statistiques disponibles concordent pour montrer une augmentation des niveaux de fécondité entre 1960 et 1998 alors que les niveaux de mortalité des enfants ont considérablement baissé au cours de la même période ; ce qui engendre un fort taux d'accroissement naturel de la population. Au même moment, les données sur les migrations indiquent un solde migratoire international proche de zéro. Ces différents éléments concourent pour expliquer les niveaux élevés des taux d'accroissement intercensitaire de 3,4% et 3,3% trouvés respectivement entre 1977-1988 d'une part et entre 1988-2001 d'autre part.

2.2 PROBLEMATIQUE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU NIGER

L'évolution de la production agricole au Niger au cours des vingt dernières années fait apparaître qu'une année sur deux est déficitaire. En particulier, à l'issue de la campagne agricole 2004/2005, le déficit céréalier enregistré alors était chiffré à environ 223.000 tonnes, à la suite d'un début tardif et un arrêt précoce de la pluviométrie ainsi qu'une infestation acridienne massive. Cela a donné lieu à une importante crise alimentaire.

A cet égard, le mois de novembre 2004, dans le cadre du dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires et avec l'appui des partenaires au développement, l'Etat a mis en place un plan d'urgence nécessitant 21,8 milliards de FCFA alors que les disponibilités du dispositif nationales étaient de 11,8 milliards auxquels sont venus s'ajouter 3,9 milliards de contributions exceptionnelles des partenaires. Pour combler le gap, sécuriser le dispositif et surtout reconstituer ses capacités de réaction affaiblies par la situation, le Niger a lancé des appels à l'aide internationale à travers les canaux et mécanismes officiels de la coopération auxquels les partenaires ont réagi tardivement. C'est ainsi qu'à la période de soudure 2005, le prix du sac de 100 Kg de mil culminait à plus de trente mille (30.000) francs CFA sur certains marchés céréaliers. Les prix des autres céréales connaissaient tout autant une évolution à la hausse.

Sur le plan pastoral, un important déficit fourrager menaçait le cheptel, au sein duquel une augmentation de la mortalité a été rapportée. Des mesures de déstockage avaient été opérées par les éleveurs. Cette situation a eu pour conséquence la détérioration des termes de l'échange animaux/céréales en défaveurs de ces derniers.

Cette situation a débouché sur un état nutritionnel préoccupant, au regard de l'accroissement du nombre d'admissions des enfants dans les centres de récupération.

Bien que les récoltes de la campagne 2005 aient débouchées sur un excédent céréalier de 21.000 tonnes au niveau national, la préoccupation des autorités nationales et des partenaires au développement sur la situation alimentaire demeure constante. L'excédent céréalier ainsi enregistré à l'issue de l'évaluation de la campagne n'est pas suffisamment rassurant, notamment parce que d'importantes transactions de remboursement d'emprunts en nature, voire en espèces mais à partir de la vente des produits de la campagne, devraient, rendre déficitaire de nombreux ménages.

Par ailleurs, le fait que la situation des stocks de céréales déclarés après les récoltes 2005 par certains grossistes de Niamey, Maradi, Zinder, Diffa, Tahoua et Dosso indiquait une hausse sensible de l'ensemble des stocks, la situation des marchés agricoles révèle dès décembre 2005 une hausse des prix des céréales.

En effet, les relevés des prix effectués en décembre 2005, par l'Institut National de la Statistique (INS), dans le cadre de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) ont fait ressortir une hausse des prix du mil et du riz au cours de ce mois sur les marchés. Les prix du mil et du riz ont enregistré des progressions mensuelles respectives de 0,9% et 2% soit à 15.715 FCFA le sac de 100 kg et 15.238 FCFA en moyenne le sac de 50 kg.

Ces constats étaient confirmés par le bulletin mensuel du Système d'Informations sur les Marchés Agricoles (SIMA) qui, pour le mois de décembre 2005, indiquait que la situation des marchés agricoles était caractérisée par une montée des prix du mil (+7%) et une stabilité des prix des autres céréales et du niébé. Cette hausse des prix des principales céréales, notamment le mil, était précoce car non conforme aux tendances saisonnières généralement observées. A cet égard, elle suscitait quelques préoccupations exprimées ici et là, et appelle en particulier à une vigilance plus accrue sur la disponibilité des produits alimentaires.

Afin d'éviter d'être surpris par la situation et pour prévenir toute crise, il était apparu nécessaire de mener une étude basée sur des investigations de terrain, pour notamment comprendre les facteurs à l'origine de l'évolution constatée des prix des céréales et évaluer la vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire.

3 OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

3.1 Objectifs de l'enquête

L'objectif global de cette enquête est d'évaluer et de caractériser la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages dans le contexte post crise actuel du Niger. Elle pourra donc guider la programmation des activités du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA) et servir de situation de référence, en aidant notamment à mettre en place un meilleur système de ciblage des populations en insécurité alimentaire afin de garantir l'efficacité des interventions. Plus spécifiquement, il s'est agi de mener une enquête auprès des commerçants (détaillants et grossistes) et des ménages afin d'analyser la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire en tenant compte des trois dimensions d'analyse de la sécurité alimentaire à savoir la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation.

Il convient, toutefois, de relever que le concept de sécurité alimentaire est loin d'être unique et universel. Il a fortement évolué depuis son apparition dans les années 70. Plus de trente définitions ont pu être repérées entre 1975 et 1991 (MAXWELL et FRANKENBERGER, 1995), ce qui montre la diversité des approches. Il a évolué de considérations très économiques et quantitatives vers des considérations plus humanistes et plus qualitatives. Cependant, au cours de ces dernières années, la plupart des définitions ont convergé vers un certain nombre de mots-clés: satisfaction, accès, risque, durabilité.

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine (Sommet Mondial de l'alimentation, FAO, Rome, novembre 1996). Deux types de constats peuvent être tirés à partir de cette définition. D'une part, la sécurité alimentaire des ménages correspond à l'application du concept au niveau des individus. D'autre part, cette définition contient trois concepts distincts mais reliés entre eux et qui sont chacun essentiels pour atteindre un état de sécurité alimentaire : la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation.

- **Disponibilité**

En tout temps et à tout moment, c'est dire tout au long de l'année et quel que soit le contexte, la population dispose suffisamment de nourriture. La nourriture doit être disponible pour tous les hommes, à toute personne. En effet, la population est en sécurité alimentaire si tous les membres qui la composent sont en sécurité alimentaire. La disponibilité concerne le court terme; elle peut être limitée par l'insécurité de la zone, l'enclavement du village, et le prix des denrées alimentaires. La disponibilité est nécessaire pour permettre l'accès aux denrées alimentaires mais elle n'est pas suffisante. A titre d'exemple, une région peut disposer de stocks alimentaires mais un village de cette région peut être marqué par une insécurité alimentaire en période de soudure du fait de son isolement. Dans un autre cas, même si le marché du village est bien approvisionné, une famille peut se trouver en insécurité alimentaire si elle a connu le chômage et si les prix du marché sont trop élevés pour son pouvoir d'achat.

- **Accessibilité**

La condition nécessaire, mais non suffisante, à la sécurité alimentaire est la disponibilité physique de la nourriture. Il s'agit de l'accès aux denrées alimentaires par tous les groupes de populations. Pour SEN « la vraie question n'est pas la disponibilité totale de nourriture mais son accès par les individus et les familles. Si une personne manque des moyens pour acquérir la nourriture, la présence de nourriture sur les marchés n'est pas d'une grande consolation ».

L'accessibilité des populations aux ressources alimentaires fait référence au moyen terme. Il s'agit le plus souvent d'une combinaison entre production, échanges et mécanismes sociaux. En zone rurale, les populations vont s'appuyer principalement sur leur production complétée par des échanges de denrées alimentaires sur le marché. En milieu urbain, les denrées alimentaires nécessaires aux populations viennent principalement du marché. Dans ce cas, des mécanismes sociaux (entraide, soutien familial, aide alimentaire, crédits) vont intervenir pour préserver l'accès aux disponibilités et la sécurité alimentaire des populations. Celle-ci doit être présente en quantité suffisante dans une zone donnée. Cette zone doit être d'accès facile à la population.

- **Utilisation**

Les habitants doivent disposer en qualité et en quantité de la nourriture dont ils ont besoin pour pouvoir mener une vie saine et active. La consommation alimentaire doit être équilibrée en éléments nutritifs et vitaminés. Les personnes doivent donc être dans un état général satisfaisant pour assimilation correcte de la nourriture. Cela implique également un environnement sanitaire favorable (eau et assainissement). En effet, il est couramment admis que le manque de nourriture n'est pas toujours l'unique facteur conduisant à la malnutrition. L'environnement médical et sanitaire sont d'autres facteurs possibles.

Le concept de sécurité alimentaire englobe les aspects alimentaires, médicaux, nutritionnels, d'eau et d'assainissement

- **Le concept d'insécurité alimentaire**

La définition de l'insécurité alimentaire découle du concept de sécurité alimentaire. En effet, l'insécurité alimentaire existe lorsque les personnes n'ont pas accès à une quantité suffisante d'aliments sains et nutritifs et ne consomment donc pas les aliments dont elles ont besoin pour se développer normalement et mener une vie active et saine. Cette situation peut être due à la pénurie d'aliments, à un pouvoir d'achat insuffisant ou à une répartition ou utilisation inadaptées des aliments au niveau des ménages.

L'insécurité alimentaire, de mauvaises conditions de santé et d'hygiène et des pratiques de soins inappropriées sont les principales causes de la sous-alimentation.

- **Vulnérabilité alimentaire**

C'est l'ensemble des facteurs qui font que les personnes risquent de connaître l'insécurité alimentaire, y compris ceux qui affectent leur capacité à affronter les difficultés qu'elles rencontrent.

La vulnérabilité d'une population peut être estimée par l'analyse des mécanismes d'adaptation et de réaction mis en œuvre en réponse à une situation difficile. Lorsque les mécanismes ne sont pas efficaces, le foyer entre dans une situation de vulnérabilité chronique.

Au Niger, quatre (4) approches d'évaluation de la vulnérabilité alimentaire sont utilisées. Il s'agit de :

- la méthode de FEWS-NET ;
- la méthode du Projet d'Alerte Précoce et de Prévisions des Productions Agricoles (AP3A),
- l'approche Vulnerability Assessment Method (VAM) du Programme Alimentaire Mondial ;
- l'approche Système d'Information et de Cartographie sur l'Insécurité Alimentaire et la Vulnérabilité de la FAO (SICIAV).

Toutes ces approches ont des avantages et des inconvénients. Elles ont en outre au moins un point commun : la prise en compte de l'ensemble des composantes des profils alimentaires des populations, cependant, aucune n'est arrivée à donner une procédure d'estimation des populations vulnérables. Leurs différences résident essentiellement dans la manière par laquelle elles passent pour contourner ou en prendre en compte les données nécessaires (exemple revenus, AGR, etc.) qui ne font pas l'objet d'une collecte systématique lors d'une enquête .

3.2 Méthodologie de l'enquête

La démarche retenue est la réalisation d'une analyse macro-économique et une analyse micro-économique. Deux questionnaires ont été conçus à cet effet : un questionnaire ménage et un questionnaire commerçant des céréales (détaillants et grossistes).

3.2.1 Enquête ménage

Cette enquête s'est basée sur les variables permettant de suivre l'évolution des aspects fondamentaux de la sécurité alimentaire que sont la disponibilité (production, achat, stocks, marchés), l'accessibilité (revenu et dépenses des ménages) et l'état nutritionnel.

Les caractéristiques socioéconomiques et démographiques des ménages ont été mises en exergue pour appréhender la caractérisation des ménages par rapport à l'insécurité alimentaire.

3.2.2 Enquête commerçants

Cette enquête s'est appuyée sur les indicateurs relatifs à la situation macro-économique (inflation, prix des produits alimentaires de base, prix des transports, stocks des céréales, etc.).

Ces indicateurs permettent d'apprécier l'évolution des grandes composantes de la sécurité alimentaire.

En effet, **l'inflation, les prix des produits alimentaires de base et les prix des transports** indiqueront les conditions générales d'accès des ménages aux aliments. Il faut dire que cette appréciation de la situation n'est que globale. Lorsque les revenus sont stables, il y a détérioration du pouvoir d'achat s'il se produit une hausse de l'inflation générale.

La capacité d'importation est une variable importante qui détermine la capacité à acheter des aliments à l'extérieur pour la période en cours et la période suivante (les spécialistes indiquent 3 mois en moyenne). Cette capacité est appréciée à partir du niveau des réserves en devises. Les prix des produits alimentaires et l'évolution des prix des produits pétroliers sur le marché international permettront aussi de saisir l'évolution de la capacité d'importation et de l'effort du gouvernement à supporter ces coûts additionnels.

La disponibilité alimentaire peut être évaluée à partir des stocks paysans et des commerçants et du volume des importations des produits alimentaires de base.

3.3 Echantillonnage de l'enquête ménage

La base de sondage de l'enquête sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages est issue de la liste des Zones de Dénombrement (ZD) du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H) de 2001.

L'enquête a été réalisée sur l'ensemble du territoire national et a concerné les ménages sédentaires et nomades, tant en milieu urbain qu'en milieu rural du pays.

Il est à souligner que, compte tenu des difficultés d'accessibilité et de la contrainte budgétaire, le département de Bilma (région d'Agadez) qui ne compte que 3583 ménages en 2001, soit 0,2% de l'ensemble des ménages dans le pays, a été exclu de la base de sondage. En outre, l'enquête n'a pas concerné la communauté urbaine de Niamey, considérée comme la localité la moins touchée par l'insécurité alimentaire.

L'échantillon a d'abord été stratifié en région, puis en département, ensuite chaque département stratifié en milieu rural et en milieu urbain. Dans chaque strate ainsi constituée, il a été tiré au premier degré les ZD proportionnellement à leur taille en terme de nombre de ménages recensés lors du RGP/H2001. Rappelons qu'une ZD en milieu rural nigérien est composée d'un ou de plusieurs villages. Dans le cas où elle est composée de plusieurs villages, un seul de ces villages est sélectionné pour l'enquête (en général c'est le village principal de la ZD qui est choisi). Au total 79 zones de dénombrement en milieu urbain et 451 en milieu rural ont été tirés au hasard dans les trente cinq (35) départements du pays. Soit un total de 530 ZD. La répartition des ZD par département est fondée d'une part, sur la taille du département en terme de ménages et d'autre part, sur le taux de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages de 2005 élaboré par le SAP.

L'hypothèse de base est d'obtenir un échantillon permettant une précision des estimateurs de l'ordre de 95% et fournir des résultats significatifs jusqu'au niveau département.

Au deuxième degré: vingt (20) ménages échantillons ont été tirés systématiquement dans la liste des ménages de chaque Z.D. retenue. Pour établir cette liste des ménages toutes les ZD échantillons ont été dénombrées. La procédure de tirage des ménages consiste à définir un pas P égal au nombre de ménages de la ZD divisé par 20. Ensuite, tiré un nombre au hasard compris entre 1 et P , soit n_1 . C'est ce nombre n_1 qui constitue le numéro du premier ménage à enquêter dans la ZD échantillon. On ajoute le pas au numéro du premier ménage tiré pour avoir le second, et ainsi de suite jusqu'à l'obtention de vingt ménages.

Au total 10 600 ménages ont constitué l'échantillon de cette enquête, plus de la moitié des ménages échantillons, soit 6520 ont été tirés dans les zones agricoles, 2540 dans les zones dites agropastorales, 1200 en zone pastorale et 340 en zone désertique.

- **Couverture de l'échantillon**

Les ménages qui ont effectivement été enquêtés se chiffrent à 10.564 ménages au lieu de 10 600 prévus. Cette différence est due au fait que dans certaine ZD il n'a pas été possible de trouver les 20 ménages nécessaires.

3.4 Echantillonnage de l'enquête auprès des commerçants

L'enquête auprès des commerçants a été réalisée à deux niveaux : Au niveau des grossistes et au niveau des détaillants.

- **Au niveau des grossistes**

Une liste des commerçants grossistes de céréales évoluant dans l'import-export a été obtenue au niveau de la chambre de commerce. Elle se répartit comme suit :

Tableau 2: Répartition des commerçants importateurs/exportateurs de céréales par région

Région	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Zinder	Tillabéri	Niamey	Total Niger
Effectif	2	4	4	31	5	39	0	381	466

Compte tenu de l'effectif relativement faible de cette catégorie de commerçants, il a été décidé de les enquêter tous. Toutefois, dans chaque région cette liste doit être complétée à partir des informations qui seront obtenues auprès de l'antenne régionale de la chambre de commerce.

Aussi, force est de reconnaître qu'il existe des grossistes de céréales sèches (mil, maïs, sorgho) qui font « des grandes opérations » avec les pays voisins (Nigeria, Bénin, etc.) sans passer par la chambre de commerce. C'est pour cette raison, qu'au niveau des chefs-lieux des régions et des grands centres de commercialisation frontaliers comme Konni et Gaya en plus des informations qui seront fournies par l'antenne régionale de la chambre de commerce, la liste "officielle" est couplée et/ou complétée avec celle qui est fournie par les agents du SIMA chargés du suivi des marchés en collaboration avec les syndicats des commerçants.

- **Au niveau des détaillants**

Les marchés retenus (voir annexes) sont ceux suivis par le SIMA. Ici, il a été décidé d'enquêter de manière exhaustive et sans répétition¹ tous les détaillants qui opèrent sur ces marchés. L'enquête s'est déroulée le jour d'animation du marché de la localité.

3.5 Limites de l'étude

Les données recueillies lors de l'enquête sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire ne permettent pas de faire une analyse par milieu de résidence dans les départements, mais aussi dans les régions, compte tenu de la taille (non représentativité).

Les seules analyses selon le milieu, pourront se faire uniquement au niveau national urbain et rural.

Aussi, la répartition de l'échantillon par zone écologique ne permet pas de faire une comparaison de la situation alimentaire et de la vulnérabilité du fait que ce facteur n'a pas été pris en compte dans la constitution de l'échantillon.

Une autre limite concernant l'enquête commerçant, est que les résultats ne peuvent pas être extrapolés au niveau national. Par conséquent, les résultats auxquels les analystes arriveront, concernent uniquement l'échantillon.

¹ Les marchés étant hebdomadaires, il existe des détaillants qui fréquentent plusieurs marchés à la fois. L'enquêteur doit s'assurer avant de commencer l'interview que le commerçant n'as pas fait l'objet d'enregistrement sur un autre marché.

DEUXIEME PARTIE :

RESULTATS OBTENUS

4 ENQUETE MENAGE

4.1 Caractéristiques socio économique et démographique des ménages

Les caractéristiques socioéconomiques et démographiques des ménages appréhendés par l'enquête et analysés portent sur le sexe, la situation matrimoniale, l'âge et l'activité principale du chef du ménage.

4.1.1 Sexe du chef de ménage

L'analyse de la répartition des chefs de ménage par sexe selon la région fait ressortir que dans la plupart des régions, plus de 90% des chefs de ménage sont des hommes. Cela s'observe au niveau des régions de Diffa (90,7%), Dosso (93,6%), Maradi (98,4%) et Zinder (91,3%). Les régions de Tahoua et Tillabéri affichent, quant elles des proportions inférieures à ce chiffres avec respectivement 89,4% et 89,8%. C'est seulement dans la région d'Agadez qu'on observe une proportion relativement importante des femmes chef de ménage (20,4%).

En s'intéressant à la répartition des chefs de ménage par sexe selon le département, on observe que comme dans le cas des régions, dans la plupart des départements, plus de 90% des chefs de ménages sont des hommes. Certains départements comme Arlit, N'Guigmi, Tahoua, Abalak, Bouza, Tchintabaraden, Filingué, Téra, Magaria, et Tanout affichent des proportions des chefs de ménage hommes comprises entre 80 et 90%. C'est seulement dans le département de Tchirozérine qu'il est enregistré une proportion relativement importante des chefs de ménage femmes avec 22,5%.

4.1.2 Statut matrimonial

Il ressort de l'analyse des résultats de l'enquête que la quasi-totalité des chefs de ménage ont contracté un mariage (marié, divorcé ou veuf) avec une proportion de 99,3% pour l'ensemble du pays. Ces proportions varient de 98,2% dans la région d'Agadez à 99,6% dans la région de Tahoua et Maradi. Par ailleurs, on remarque que la majorité des chefs de ménage sont mariés tant au niveau national qu'au niveau régional et départemental. Les proportions des mariés varient entre 78,4% à N'Guigmi dans la région de Diffa à 99,9% à Mayahi dans la région de Maradi.

4.1.3 Activité principale du chef de ménage

La majorité des chefs de ménage ont comme activités principales l'agriculture dans l'ensemble des régions et départements du pays sauf à Tchirozérine (1,0%) et Arlit (0,0%) dans la région d'Agadez, N'Guigmi dans la région de Diffa et Tchintabaraden (48,0%) dans la région de Tahoua. En effet, les proportions des chefs de ménage dont l'activité principale est

l'agriculture varient entre 56,1% à Abalak dans la région de Tahoua et 97,5% à Matamèye dans la région de Zinder. Pour le cas spécifique de la région d'Agadez, les chefs de ménages ont plutôt comme activité principale l'élevage (18,2% à Tchirozérine et 18,7% à Arlit), le commerce (12,2% à Tchirozérine et 26,6% à Arlit), l'artisanat (13,8% à Tchirozérine et 15,4% à Arlit) et autres activités non spécifiées (43,3 à Tchirozérine et 22,7% à Arlit). A N'Guigmi (région de Diffa), Tchintabaraden et Abalak (région de Tahoua), on relève des proportions relativement importantes des chefs de ménage dont l'activité principale est l'élevage avec respectivement 38,4%, 24,1% et 18,3%.

4.1.4 Age moyen du chef de ménage

Selon les résultats de l'enquête, l'âge moyen du chef de ménage est de 44,6 ans. En considérant les régions, il est de 45 ans dans la région d'Agadez. Il varie entre 42,9 ans et 46,4 ans dans la région de Diffa, entre 42,5 ans et 47,0 ans dans la région de Dosso, entre 42,9 ans et 44,6 ans dans la région de Maradi, entre 41,1 ans et 50,2 ans dans la région de Tahoua, entre 42,1 ans et 48,3 ans dans la région de Tillabéri et entre 42,8 ans et 46,4 ans dans la région de Zinder.

4.2 Taille moyenne du ménage

La taille moyenne du ménage est de 8,7 personnes au niveau national. Elle est de l'ordre 7 personnes par ménage dans les régions d'Agadez et de Diffa. Par contre, elle varie entre 8,9 et 10,9 personnes dans la région de Dosso, entre 8,1 et 10,1 personnes dans la région de Maradi, entre 7,3 et 8,0 personnes dans la région de Tahoua, entre 8,9 et 10,7 dans la région de Tillabéri et entre 6,5 et 10,4 personnes dans la région de Zinder.

4.2.1 Nombre moyen d'enfants de moins de 5 ans

Selon les résultats de l'enquête, on relève en moyenne environ 2 enfants par ménage (1,89) au niveau national. Toutefois, il est à relever que dans certains départements des régions de Maradi, de Tillabéri et de Zinder, cette moyenne est supérieure à 2 enfants par ménage (voir tableau en annexe).

4.3 Sécurité alimentaire des ménages et vulnérabilité

4.3.1 Disponibilité alimentaire

4.3.1.1 Appréciation de la production agricole

D'une manière générale, la récolte de la campagne agricole 2005 a été jugée mauvaise par la majorité des ménages (89%). Le jugement est particulièrement défavorable dans les départements de Loga (97%), Boboye (94,5%), Kollo (87,1%), Say (83,6%), Filingué (81,2%), Mayahi (74,5%), Dosso (73,5%), Téra (72,7%) et Ouallam (72%).

Toutefois, par rapport à 2004, la campagne 2005 n'est jugée inférieure que par 38,3% des ménages. Cette situation d'ensemble cache de fortes disparités régionales. En effet, l'appréciation au niveau régional fait ressortir que la production de la campagne 2005 est jugée inférieure à celle de 2004 dans les régions de Dosso (78%), Tillabéri (53,3%), Tahoua (43,7%) et Diffa (42,9%). Quand on considère le niveau départemental, les départements où la situation semble détériorée sont Boboye (96%), Loga (90,9%), Kollo (80,8%), Dosso (80,3%), Say (68,1%) et Madaoua (66,6%).

Par rapport à une année normale, 68,1% des ménages jugent la campagne 2005 mauvaise sur le plan national. Plus de 70% des ménages trouvent que la production de la campagne de 2005 est inférieure à celle de la campagne d'une année normale dans toutes les régions sauf à Zinder où le taux est de 52,8%. Dans tous les départements, la majorité des ménages considèrent la production de la campagne 2005 comme étant inférieure à celle d'une année normale. Les départements où plus de 2/3 des ménages considèrent la production de la campagne 2005 comme inférieure à celle d'une année normale sont Boboye (97,3), Keita (96,8%), Loga (95,9%), Kollo (92,6%), Mayahi (92,3%), Filingué (90,3%), Say (90,1), Madaoua (87,1%), Tillabéri (86,5%), Dosso (84,5%), Tessaoua (83,9%), Tahoua (79,2%), Konni (78,3%), Illéla (75,3%), Bouza (72,8), Dakoro (68,9%), Tanout (68,4%) et Téra (66,1%).

Au total, au titre de l'appréciation de la production agricole de la campagne 2005 par les chefs de ménage, les départements qui connaissent des difficultés sont Birnin Gaouré, Loga, Kollo, Say, Dosso, Filingué, Mayahi, Madaoua et Téra.

4.3.1.2 Disponibilité actuelle des stocks alimentaires

Sur le plan national, environ 85 % des ménages ne disposent pas de suffisamment de productions pour se nourrir jusqu'aux prochaines récoltes, selon l'appréciation des chefs de ménage. Dans toutes les régions agricoles, plus de 80% des ménages ne disposent pas de stocks suffisants. Ceci est valable pour tous les départements agricoles à l'exception de Gaya et Mirriah où les taux sont de 76,9% pour chacun.

Quant au nombre de mois que le stock alimentaire actuel pourrait couvrir, il est en moyenne de un mois et demi sur le plan national. Au niveau régional seules les régions de Maradi (2,80), Dosso (1,11) et Zinder (1,05) disposent en moyenne d'un stock alimentaire dépassant 1 mois.

Il convient de signaler que seuls 15 départements sur les 35 disposent d'un stock pouvant couvrir plus d'un mois de consommation ; il s'agit de Dakoro (6,47), Aguié (2,47), Mayahi (2,35), Illéla (1,85), Gaya (1,51), Mirriah (1,48), N'Guigmi (1,48), Doutchi (1,47), Guidan Rounji (1,42), Tessaoua (1,20), Tanout (1,09), Tchintabaraden (1,08), Tillabéri (1,05), Madarounfa (1,02) et Abalack (1,01).

On constate que 3 départements disposent d'un stock pouvant couvrir plus de deux mois de consommation.

Sur les huit (8) départements identifiés comme étant en difficultés alimentaires selon l'appréciation de la campagne, sept (7) disposent d'un stock alimentaire n'atteignant pas un mois. Seul Mayahi dispose d'un stock alimentaire pouvant couvrir en moyenne deux mois de consommation.

4.3.1.3 Niveau d'endettement durant la crise alimentaire de 2005

Sur le plan national, 61,5 % des ménages se sont endettés pour des besoins alimentaires. Dans toutes les régions plus de 60% des ménages se sont endettés sauf dans la région de Dosso où le taux est de 51,6%. Les départements où plus de 65% des ménages se sont endettés pour des besoins alimentaires sont Dakoro (82,7%), Ouallam (81,2%), Mayahi (80,9%), Keita (80,9%), Diffa (80,3%), Tillabéri (78,1%), Magaria (76,9%), Téra (75,3%), Tanout (74,2%), Madaoua (74,1%), Illéla (73,2%), Matamèye (72,4%), Tessaoua (69,9%), Bouza (69,5%), Guidan Rounджи (68,6%), N'Guigmi (68,3%), Mainé (68,2%), Loga (65,4%) et Filingué (65%).

Plus de 65% des ménages se sont endettés pour des besoins alimentaires dans cinq (5) des huit (8) départements identifiés comme étant en difficultés alimentaires selon l'appréciation de la campagne.

Au niveau national, l'endettement en vivres concerne en priorité le mil (438, 8 kg en moyenne) suivi du sorgho (98,9 kg). On observe la même tendance dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder. Par contre, le maïs est la deuxième céréale concernée par l'endettement dans les régions de Diffa, Dosso et Tillabéri. Alors que dans la région d'Agadez, c'est le riz qui occupe la deuxième position.

Pour l'endettement en espèces, la moyenne nationale est de 47 899 F CFA. Les montants les plus élevés pour les dettes en espèces sont observés dans les régions d'Agadez (69 522 F CFA), Diffa (64 182 F CFA) et Tahoua (60 797 F CFA).

La quantité moyenne de mil emprunté dépasse la moyenne nationale dans les départements de Guidan Rounджи (1 795 Kg), Mayahi (1 236 kg), Tessaoua (1 184 kg), Tahoua (1 122 KG), Tchintabaraden (691 kg), Madarounfa (608 kg), Téra (592 kg) et Keita (516 kg).

La somme moyenne empruntée (en FCA) dépasse la moyenne nationale dans les 13 départements suivants : Keita (97 293 F CFA), Tchintabaraden (82 059 F CFA), Diffa (80 653 F), Téra (80 466 F CFA), Tchirozérine (75 428 F CFA), Say (65 062 F CFA), Tahoua (61 927 F CFA), Illéla (59773 F CFA), Bouza (58 828 F CFA) N' Guigmi (53 613 F CFA), Gouré (53 406 F CFA), Madaoua (48 152 F CFA) et Matamèye (48 835 F CFA).

Le remboursement a été déjà fait ou engagé par 65,3 % des ménages au niveau national. Au niveau département, le remboursement a été déjà fait ou engagé par plus de 65% des ménages dans les départements suivants : Arlit (95,2%), Diffa (93,7), Guidan Rounджи (92,7%), Tchintabaraden (90,7%), Mainé (89,8%), Abalack (89,5%), Madarounfa (83,8%), Say (83,3%), Aguié (80,5%), Tchirozérine (79, 7), Douchi (76, 7%), Dakoro (75,2%), Dosso

(74,9%), Gaya (74,8%), Boboye (73,6%), N'guigmi (72%), Tessaoua (71,4%), Tahoua (69,7%), Téra (69,3%), Mayahi (68,8%) et Tanout (65,6%), soit dans 21 départements sur 35. Le remboursement en vivres a été fait en priorité en mil (656,8 kg en moyenne) suivi du sorgho/maïs (353,3 kg en moyenne). La quantité de vivres remboursée en mil dépasse la moyenne nationale dans les départements suivants : Tchirozérine (781, 3 kg), Madarounfa (1130,2 kg), Guidan Roumdji (2 544,8 kg), Mayahi (1004,8 kg), Tessaoua (916 kg), Tahoua (832,4 kg), Konni (1 384,9 kg), Téra (765,6 kg), Mirriah (1 021,7 kg).

Après les récoltes 2005, 40% des ménages ont fait recours à l'emprunt pour des besoins alimentaires. Les départements où plus de la moitié des ménages a fait recours à l'emprunt après les récoltes pour des besoins alimentaires sont : Tillabéri (61,6%), Ouallam (60,6%), Magaria (51,9%).

4.3.1.4 Production moyenne

✓ Production de céréales

La quantité moyenne produite par ménage :

- en mil est de 2 037, 9 kg,
- en sorgho/maïs est de 407 kg,
- en riz est de 277 kg.

Vingt quatre départements ont une production moyenne de mil par ménage n'atteignant pas la moyenne nationale. Il s'agit de : Diffa, Mainé Dosso, Boboye, Doutchi, Gaya, Loga, Aguié, Abalack, Konni, Bouza, Illéla, Keita, Madaoua, Tchintabaraden, Tillabéri, Filingué, Kollo, Say, Téra, Mirriah, Magaria, Matamèye, Tanout.

✓ Consommation de céréales

La quantité moyenne consommée par ménage à partir de la production est :

- en mil : 1 366,9 kg soit 67,07 %
- en sorgho/maïs : 333,7 kg soit 82 %
- en riz : 121, 7 kg soit 43,9 %

✓ Dettes

La part de la production 2005 consacrée au remboursement des dettes par ménage est :

- pour le mil : 459,5 kg soit 22,5%
- pour le sorgho/maïs : 73,1 kg soit 17,9%
- pour le riz : 27,1 kg soit 9,8%

✓ Production des cultures de rente

La quantité moyenne produite en 2005 par ménage :

- en niébé: 494,6 kg
- en arachide: 1161,7 kg
- en souchet: 68,6 kg
- en voandzou: 312,3 kg
- en sésame : 28 kg
- en oignon : 241, 3 kg
- en oseille : 72,1 kg

L'arachide est la culture de rente la plus produite (1 161,7 kg en moyenne par ménage) sur le plan national, suivi du niébé (494,6 kg par ménage).

Les départements dont les productions d'arachide et de niébé dépassent la moyenne nationale sont Guidan Roumdji, Mayahi et Tessaoua. Filingué et Tchintabaraden ont une production moyenne de niébé dépassant la moyenne nationale. Madarounfa a une production moyenne d'arachide par ménage dépassant la moyenne nationale.

✓ **Vente de la production**

Trente trois pour cent (33%) des ménages ont vendu une partie de leur production surtout pour des dépenses familiales (71,6%), pour l'achat d'autres produits alimentaires (45,6%) et pour rembourser des dettes (43,2 %). Plus de la moitié des ménages a vendu une partie de ses récoltes dans les départements de Guidan Roumdji (73,3%), Magaria (71,2%), Dakoro (67,5%), Tessaoua (67%), Mayahi (66,9%), Madarounfa (57,6%), Aguié (56,1%), Matamèye (51,1%). La vente de production a été effectuée pendant les récoltes par 47,1 % des ménages. Plus de la moitié des ménages ont vendu leur production pendant les récoltes dans les départements de : Say (82,1%), Keita (77,2%), Mayahi (73,3%) Tchintabaraden (72,9%), Tessaoua (72,1%), Illéla (71,4%), Dakoro (63,1%), Diffa (62,9%), Guidan Roumdji (56,4%), Madarounfa (53,1%) et Matamèye (53%).

✓ **Achat de céréales**

Depuis la fin des récoltes 2005, en moyenne 87,2% des ménages ont acheté des céréales sur le plan national. Ces achats ont été effectués par 95,2 % des ménages pour la consommation immédiate et pour la constitution de stock par 13,7% des ménages. Plus de 85% des ménages ont acheté des céréales depuis la fin des récoltes en particulier dans les départements de Keita (99,2%), Kollo (99%), Magaria (97,4%) Mainé-Soroa (95,6%), Madaoua (95,1%), Loga (95%), Diffa (95%), Dosso (94,8%), Mirriah (93,5%), Birnin Gaouré (92,1%), Filingué (91,9%), Abalack (91,5%), Say (91,2%), Tillabéri (90,9%), N'guigmi (90,6%), Ouallam (90,5%), Téra (90,5%) et Tahoua (88,9%). Plus de 90% des ménages ont acheté des céréales pour leur consommation immédiate, dans tous les départements.

4.3.2 Accessibilité

4.3.3 Approvisionnement

Sur l'ensemble des ménages, on constate une diminution de l'approvisionnement sur les marchés hebdomadaires par rapport à une année normale. Généralement 70,3% des ménages s'approvisionnent sur les marchés hebdomadaires contre 65,5 % actuellement. L'analyse montre également que la proportion des ménages qui s'approvisionnent actuellement chez les détaillants a augmenté par rapport à une année normale (31,9% contre 27,6%).

On observe une diminution de la proportion des ménages qui s'approvisionnent sur les marchés hebdomadaires dans tous les départements à l'exception de Mainé Soroa, Dakoro, Mayahi, Filingué et Tanout.

4.3.4 Appréciation du niveau des prix

Parmi les ménages, 73,5 % pensent que les prix actuels des céréales sont plus bas par rapport à ceux de la même période de l'année passée. Plus de la moitié des ménages trouvent que les prix actuels des céréales sont plus bas par rapport à ceux de la même période de l'année passée dans 30 départements sur les 35.

Par rapport au mois précédent l'enquête (avril 2006), 78,1% des ménages sur le plan national, pensent que les prix actuels des céréales sont élevés. Plus de la moitié des ménages trouvent que les prix actuels des céréales sont élevés par rapport au mois précédent dans 31 départements sur les 35.

La majorité des ménages (68,3%) pense que les prix sont élevés à cause de la rareté des produits. Dans toutes les régions le même constat a été fait sauf dans la région d'Agadez où c'est plutôt le coût élevé des transports qui est donné comme raison principale. Au niveau de tous les départements, c'est la rareté des produits qui est la principale raison des prix élevés sauf à Arlit et Tchirozérine (coût élevé des transports) et à Boboye, Gaya et Loga où c'est l'augmentation de la demande qui est la raison principale.

Depuis la dernière récolte, sur le plan national 90% des ménages pensent que les prix des céréales évoluent en hausse. Cette tendance est observée dans toutes les régions et dans tous les départements.

4.3.5 Principales sources de revenu

La vente de produits agricoles constitue la première source de revenu pour 21,3% des ménages et le petit commerce pour 18,2% des ménages sur le plan national. Cette tendance est observée au niveau de 25 départements sur les 35.

La vente de bétail constitue la deuxième source de revenu pour 17% des ménages, le petit commerce pour 15,6% des ménages et le travail journalier pour 14,6% des ménages sur le plan national. Cette tendance est également observée au niveau de 25 départements sur 35.

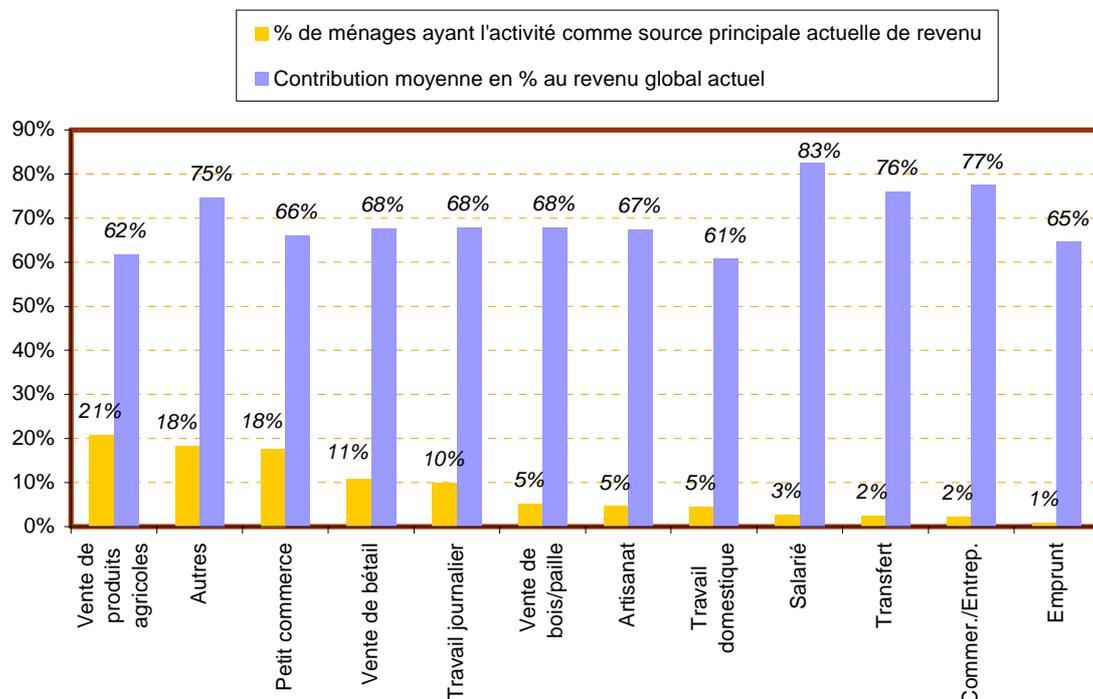
Le petit commerce constitue la troisième source de revenu pour 12,4% des ménages, le travail journalier pour 11,9% des ménages et autres activités pour 18% des ménages sur le plan national.

4.3.6 Moyens de subsistance et accès économique aux aliments

Sur l'ensemble de la population, les résultats montrent que :

- 21% des ménages ont comme principale source actuelle de revenu la vente des produits agricoles alors que l'agriculture constitue l'activité principale pour 83% des ménages. Pour ces ménages, la vente des produits agricoles ne contribue qu'à hauteur de 62% de leur revenu global. Les faibles productions agricoles et les rendements de plus en plus décroissants ont contraint beaucoup de ménages agricoles à diversifier leur source de revenu pour faire face aux besoins de plus en plus croissants. Cette diversification fait partie des stratégies d'adaptation des ménages surtout en période de soudure. Les plus fortes proportions des ménages ayant comme principale source de revenu la vente des produits agricoles se trouvent dans les régions de Zinder (32%), de Maradi (31%), de Tahoua (19%) et de Diffa (16%).
- 18% des ménages ont comme principale source de revenu actuelle d'autres activités dont il n'a pas été possible de préciser. Les proportions les plus élevées sont relevées dans les régions d'Agadez (30%), de Tillabéri (28%) et de Tahoua (20%).

Graphique 1 : Principales sources actuelles de revenu des ménages et contribution au revenu global actuel



- 18% des ménages ont comme principale source de revenu au moment de l'enquête le petit commerce qui contribue à environ 66% à la composition de leur revenu global.

Sur l'ensemble des ménages, seulement 4% des chefs de ménages ont déclaré avoir le commerce comme principale activité. Cette activité est davantage plus pratiquée par les chefs de ménage femme : 14% des ménages dirigés par les femmes ont comme principale activité le commerce contre 3% seulement pour les ménages dirigés par les hommes. Le petit commerce constitue la principale source de revenu pour 31% des ménages dirigés par les femmes contre 17% pour les ménages dirigés par les hommes. L'analyse selon le statut matrimonial montre que le petit commerce constitue la principale source de revenu pour 31% des ménages dont le chef est veuf ou veuve et pour 29% des ménages dont le chef est divorcé contre 17% et 4% respectivement pour les ménages dont le chef est marié ou célibataire. Les plus fortes proportions des ménages ayant le petit commerce comme principale source de revenu se trouvent dans les régions de Dosso (23%), de Tahoua (19%), de Maradi (18%), de Zinder (17%) et de Diffa (16%).

- 11% des ménages ont comme principale source de revenu la vente de bétail qui contribue pour 68% à leur revenu global. Les régions avec les plus fortes proportions de ménages qui dépendent essentiellement de la vente de bétail sont celles de Diffa (33%), d'Agadez (18%), de Zinder (12%) et de Tillabéri (12%).
- 10% des ménages ont comme principale source de revenu le travail journalier qui contribue pour 68% à leur revenu global. Les régions où les proportions des ménages dont la principale source de revenu est le travail journalier sont celles de Zinder (12%), de Tahoua (12%), de Dosso (10%) et de Tillabéri (10%).
- 5% des ménages ont comme principale source de revenu la vente de bois ou de paille et contribue pour 68% à leur revenu global. Les plus fortes proportions des ménages dont la principale source de revenu est la vente de bois ou de paille se trouvent dans les régions de Dosso (10%), de Tillabéri (9%), de Tahoua (6%).
- 5% des ménages ont comme principale source de revenu l'artisanat qui contribue pour 67% à leur revenu global. Davantage plus de ménages dépendent de l'artisanat dans les régions d'Agadez (13%).
- 5% des ménages ont comme principale source de revenu le travail domestique qui contribue pour 61% à leur revenu global. Davantage plus de ménages dépendent du travail domestique dans les régions de Maradi (7%).
- 3% des ménages ont comme principale source de revenu les salaires qui contribuent pour 83% de leur revenu global. Le salariat constitue la principale source de revenu pour davantage plus de ménages à Agadez (13%).
- 2% des ménages ont comme principale source de revenu les transferts qui contribuent pour 76% à leur revenu global ; Les transferts de revenu constituent la principale source de revenu pour davantage plus de ménages dans les régions de Tillabéri (6%), de Dosso (6%) et de Tahoua (4%).
- 2% des ménages ont comme principale source de revenu le commerce ou l'entreprenariat et constitue pour 77% à leur revenu global. Plus de ménages ont

comme principale source de revenu le commerce ou l'entrepreneuriat dans les régions d'Agadez (9%) et de Diffa (3%).

- 1% des ménages ont comme principale source de revenu les emprunts et contribuent pour 65% à leur revenu global. Davantage plus de ménages ont comme principale source de revenu les emprunts dans les régions de Dosso (2%) et de Tillabéri (2%).

4.3.7 Possession d'animaux

4.3.7.1 Possession de bovins

- 68% ne possèdent pas de bovins, 21% possèdent entre 1 et 2 bovins, 3% entre 2 et 3 bovins et 8% plus de 3 bovins. Les régions dans lesquelles la possession des bovins est la plus faible sont Agadez (86% des ménages n'en possèdent pas) et Tahoua (81% des ménages n'en possèdent pas). Diffa et Tillabéri sont celles dans lesquelles les ménages possèdent plus de 3 bovins (respectivement 18% et 12%).

4.3.7.2 Possession de ovins

- 64% des ménages ne possèdent pas d'ovins, 29% possèdent entre 1 et 5, 5% entre 6 et 10, et seulement 2% en possèdent plus de 10. La proportion des ménages qui possèdent au moins 1 ovin est davantage plus élevé dans les régions de Diffa (54%) et d'Agadez (42%) et plus faible dans les régions de Tahoua (27%) et de Zinder (34%).

4.3.7.3 Possession de caprins

- 54% des ménages ne possèdent pas de caprins, 35% possèdent entre 1 et 5, 9% entre 6 et 10 et 3% seulement possèdent plus de 10 têtes. Les caprins sont davantage plus possédés dans les régions de Diffa (69%) et de Zinder (57%) et moins possédés dans les régions de Tillabéri et de Tahoua.

4.3.7.4 Possession de camelin

- 3% seulement des ménages possèdent au moins un camelin dont 2.3% entre 1 et 2 têtes, principalement dans les régions de Diffa et d'Agadez.

4.3.7.5 Possession d'équins

- 6% des ménages possèdent entre un ou deux équins, principalement dans la région de Diffa (24% des ménages).

4.3.7.6 Possession d'asins

- 18% des ménages possèdent un ou deux ânes, principalement dans les régions de Diffa (24%) et de Tahoua (24%).

4.3.7.7 Possession de volailles

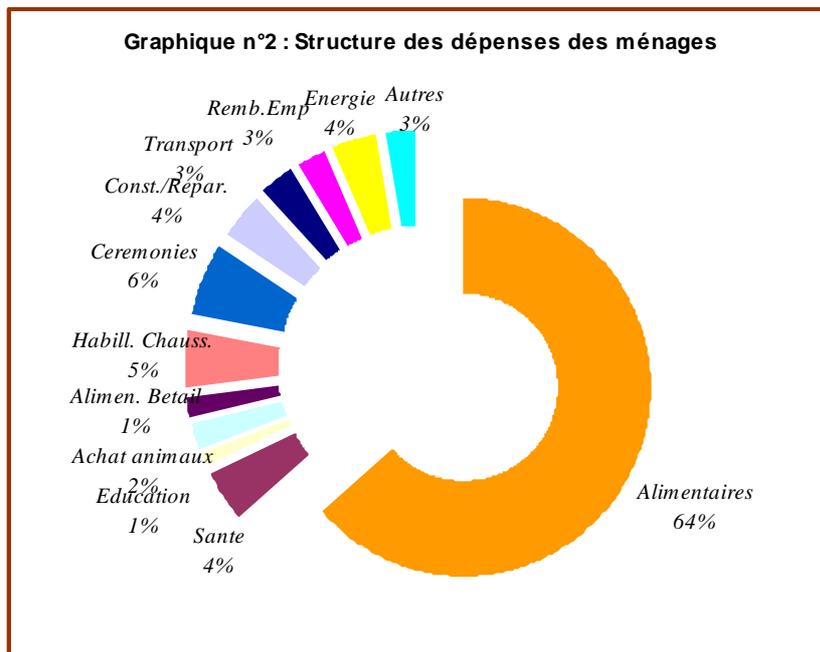
- 71% des ménages ne possèdent pas de volailles, 15% possèdent entre 1 et 5, 8% entre 6 et 10 et 6% plus de 10. Davantage plus de ménages possèdent de volailles dans les régions de Dosso (37% dont 18% entre 1 et 5 têtes) et de Maradi (50% dont 29% entre 1 et 5 têtes). Les départements dans lesquels les proportions de ménages qui possèdent au moins une volaille sont les plus élevées sont : Dakoro (60%), Matamèye (53%), Aguié (53%), Tessaoua (52%), Mayahi (51%), Loga (49%).

4.3.7.8 Possession d'animaux en unité de bétail tropical (UBT)

- 63% des ménages ne possèdent aucun animal (0 UBT), 17% possèdent entre 1 et 2 UBT, 7% entre 2 et 3 UBT, 14% plus de 3 UBT.

4.3.8 Dépenses des ménages

La structure des dépenses des ménages est dominée par la prépondérance des dépenses alimentaires dans les dépenses globales. Les dépenses alimentaires représentent en moyenne 64% des dépenses globales. Elles représentent les $\frac{3}{4}$ des dépenses pour presque la moitié des ménages. La part des dépenses alimentaires dans les dépenses globales est davantage plus élevée dans les régions d'Agadez (74%), de Tahoua (70%) et de Diffa (69%) et plus faible dans la région de Maradi (46%). La part des autres postes de dépenses est très faible et n'atteint pas généralement 10% :



Graphique 2: Structure des dépenses des ménages

- Les dépenses de cérémonies constituent le deuxième poste le plus important du budget des ménages après celui de l'alimentation. Elles représentent 6% des dépenses globales et sont davantage plus élevées dans les régions de Maradi (11%), de Zinder (7%), de Diffa (6%) et plus faibles dans la région d'Agadez.
- Les dépenses d'habillement représentent 5% des dépenses globales des ménages. Cette proportion est plus élevée dans les régions de Maradi (8%), de Dosso (6%), de Tillabéri (6%), et plus faible dans les régions de Diffa (4%) et de Zinder (4%).

- Les dépenses de santé ne représentent que 4% des dépenses globales. Elles sont plus élevées à Maradi (6%) et Zinder (6%) et sont plus faibles dans la région d'Agadez (2%).
- Les dépenses d'éducation ne représentent que 1% des dépenses globales. Elles sont légèrement plus élevées dans la région d'Agadez (2%) et plus faibles dans les régions de Tahoua et de Zinder (moins de 1%).
- 3% des dépenses mensuelles globales concernent le remboursement des dettes ; la part des dépenses mensuelles globales consacrée au remboursement des dettes est légèrement plus élevée dans les régions de Tillabéri (5%) et de Maradi (3%) et plus faible dans les régions d'Agadez et de Zinder (moins de 2%).
- Les dépenses énergétiques (pétrole, gaz) occupent 4% des dépenses mensuelles globales des ménages et sont davantage plus élevées dans la région d'Agadez (8%).
- Les dépenses de construction réparation représentent 4% des dépenses globales et sont plus élevées dans les régions de Maradi (7%) et de Tahoua (5%).
- Les dépenses d'achat d'animaux représentent 2% et sont davantage plus élevées à Maradi et Zinder (2%).

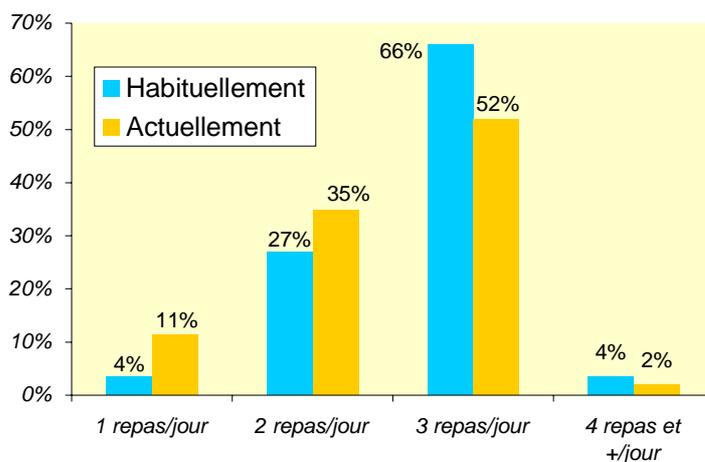
4.4 Utilisation

4.4.1 Consommation alimentaire des ménages.

L'enquête conjointe sur la vulnérabilité alimentaire des ménages a introduit plusieurs questions pour caractériser le régime alimentaire des ménages. Ce chapitre est donc consacré à l'analyse de ces variables.

4.4.2 Nombre de repas journaliers

Sur l'ensemble des ménages, on constate une diminution du nombre de repas pris par jour par rapport à une période normale. Habituellement, les ménages prennent 3 repas par jour



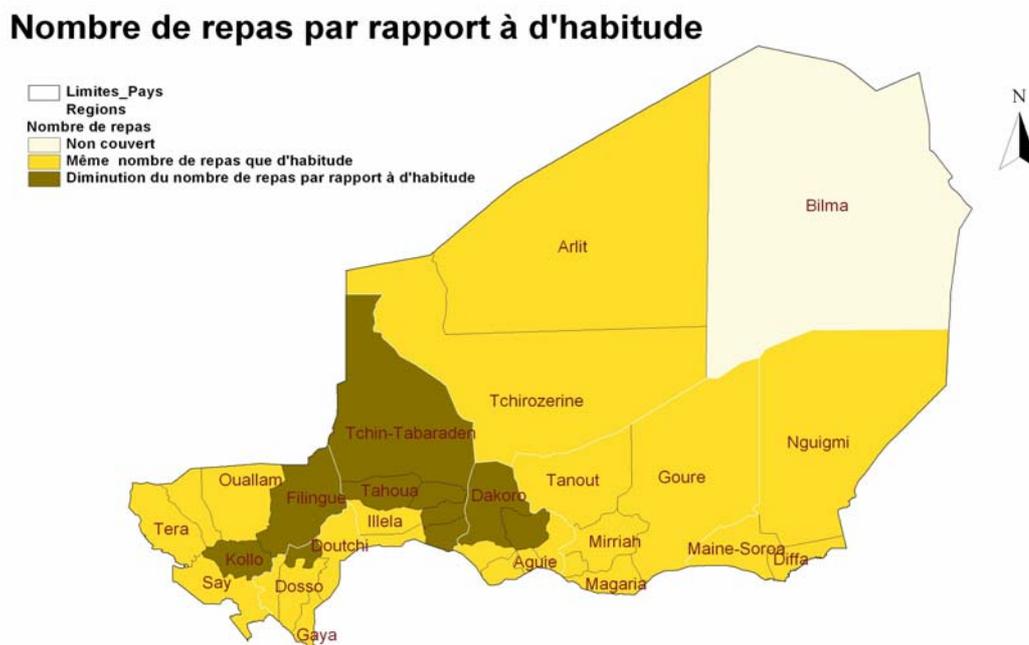
en moyenne contre 2 actuellement. L'analyse du graphique ci-contre montre que d'une manière générale, la proportion des ménages qui prend actuellement 1 ou 2 repas par jour a augmenté par rapport à d'habitude tandis que celle qui prend 3 ou 4 repas a diminué. La lecture du graphique permet d'observer :

Graphique 3: Nombre de repas pris actuellement par rapport à

- habituellement, seulement 4% des ménages prennent 1 repas par jour contre 11% actuellement ;
- habituellement, 27% des ménages prennent 2 repas par jour contre 35% actuellement ;
- habituellement, 66% des ménages prennent 3 repas par jour contre 52% actuellement ;
- habituellement, 4% des ménages prennent 4 repas et plus par jour contre 2% actuellement.

Les départements dans lesquels la diminution du nombre de repas a été notée par rapport à d'habitude figurent dans la carte ci-après : il s'agit de Loga (Région de Dosso), de Dakoro (Région de Maradi), de Mayahi (Région de Maradi), de Tahoua (Région de Tahoua), de Abalak (Région de Tahoua), de Bouza (Région de Tahoua), de Keita (Région de Tahoua), de Madaoua (Région de Tahoua), de Tchintabaraden (Région de Tahoua), de Filingué (Région de Tillabéri) et de Kollo (région de Tillabéri).

Graphique 4: Nombre de repas pris actuellement par les ménages par rapport à d'habitude



4.4.3 Difficulté pour assurer l'alimentation

A la même période l'année dernière, environ 80% (plus de 3 ménages sur 4) des ménages ont déclaré avoir eu des difficultés alimentaires contre 69% des ménages (plus de 2 ménages sur 3) cette année. La proportion des ménages qui ont déclaré avoir eu des difficultés alimentaires au cours du mois précédent l'enquête est davantage plus élevée dans les départements de Keita (97% des ménages), de Magaria (86% des ménages), de Illéla (87% des ménages), de Mayahi (85% des ménages), de Kollo (83% des ménages), de Tanout (82% des ménages), de Matamèye (81% des ménages), de Bouza (80% des ménages), de Loga (80% des ménages), de Tessaoua (79%) des ménages.

Cependant, il faut noter que, si pour la majorité des ménages (80%), ces difficultés semblent être habituelles en cette période de l'année, pour 20% des ménages, elles sont spécifiques à l'année dernière. Les départements dans lesquels les difficultés alimentaires persistent le plus par rapport à l'année dernière sont : Keita, Illéla, Boboye, Loga, Mirriah et Gouré.

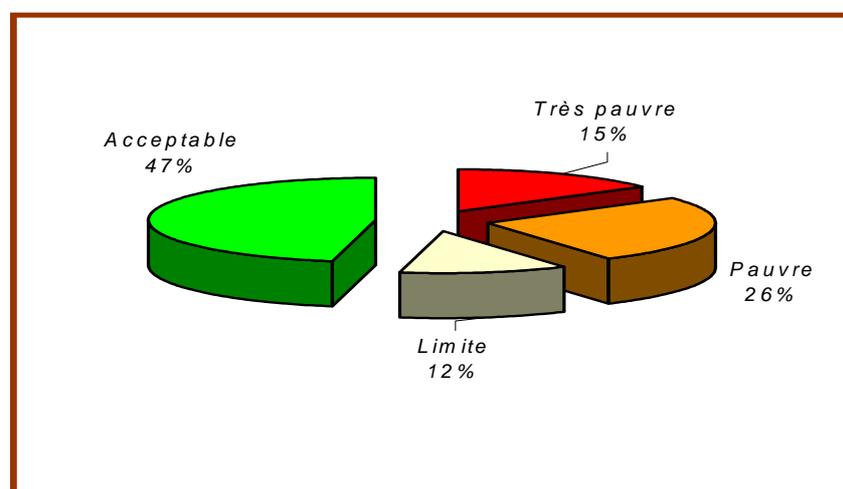
4.4.4 Consommation alimentaire : diversité et fréquence de consommation des aliments.

Pour apprécier le régime alimentaire des ménages, un score de qualité de la consommation alimentaire a été calculé et évalué par rapport à des seuils de référence². Sur cette base, l'analyse fait ressortir :

- 15% des ménages ont une consommation alimentaire très pauvre ;
- 26% des ménages ont une consommation alimentaire pauvre ;
- 12% des ménages ont une consommation alimentaire limitée ;
- 47% des ménages ont une consommation alimentaire acceptable.

Les départements où on a relevé de fortes proportions de ménages avec une consommation alimentaire très pauvre sont: Illéla (62% des ménages), Téra (49% des ménages), Keita (44% des ménages), Say (31% des ménages), Tchintabaraden (26% des ménages), Dogondoutchi (25%), Loga (22%).

Graphique 5: Consommation alimentaire des ménages



² Les seuils de référence ont été déterminés à partir de l'analyse du score de la consommation alimentaire de l'enquête de base analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (CFSVA) faite par le PAM en Avril 2005. Au total, 10 groupes d'aliments ont été constitués et un score global a été calculé et normalisé. Ainsi les ménages qui ont un score normalisé (score divisé par 10 groupes * 7 jours) ; Les classes formées sont les suivantes : ≤ 0.27 , régime alimentaire très pauvre ; > 0.27 et ≤ 0.43 , régime alimentaire pauvre ; > 0.43 et ≤ 0.52 , régime alimentaire moyen ; > 0.52 , régime alimentaire acceptable.

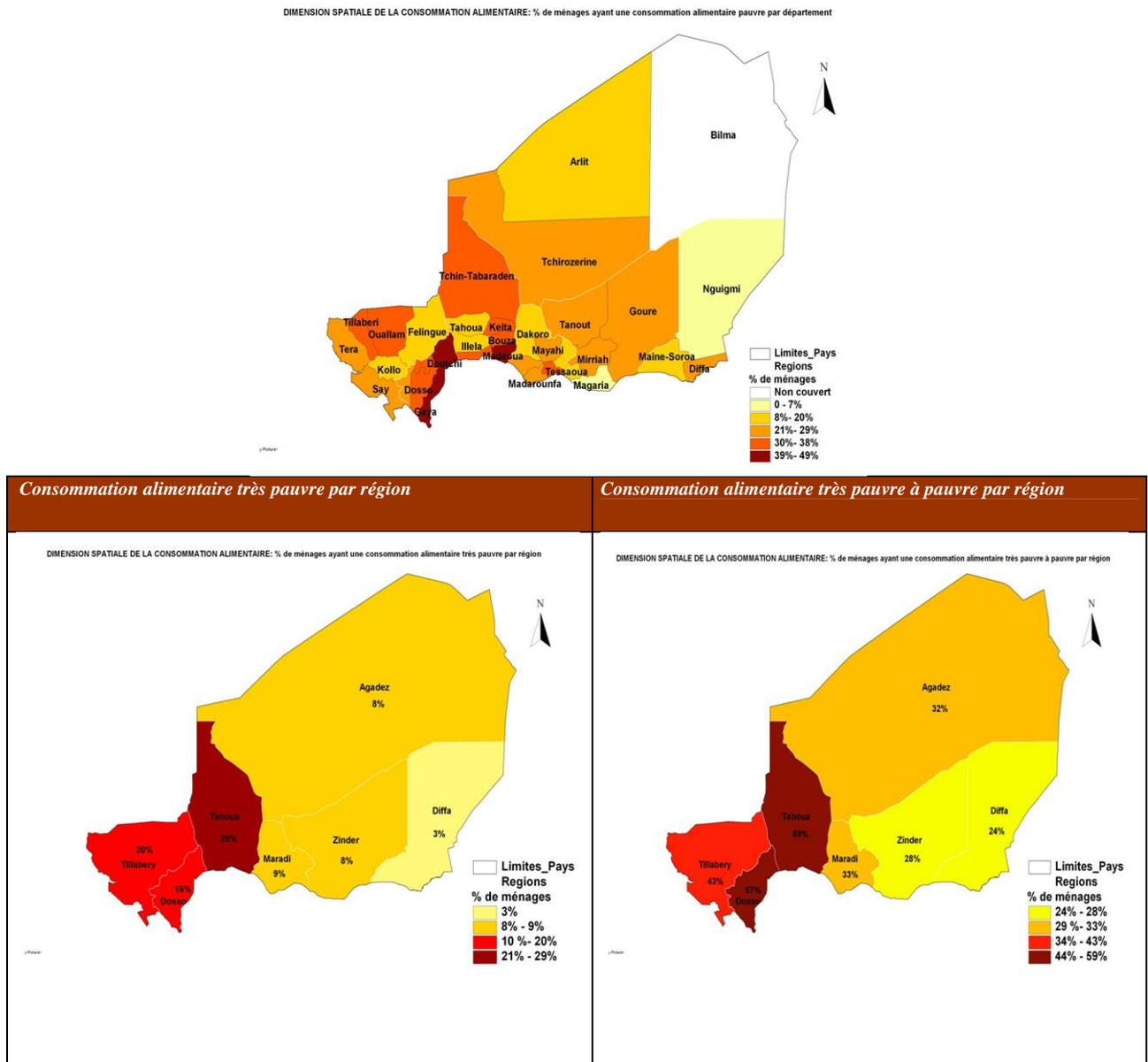
Le tableau ci-dessous résume les caractéristiques du régime alimentaire des ménages :

Tableau 3: Caractéristiques du régime alimentaire des ménages

Score Moyen	Proportion	Consommation alimentaire	Principales caractéristiques
8	15%	Très pauvre	<ul style="list-style-type: none"> - faible fréquence de consommation de céréales ; 1 fois par jour ; - les autres produits comme le lait, la viande, les légumes, les fruits sont absents du régime alimentaire de ces ménages ; la principale céréale consommée est le mil probablement sous forme de boule³
15	26%	Pauvre	<ul style="list-style-type: none"> - faible fréquence de consommation de céréales ; plus d'une fois par jour, principalement le mil (6 jours sur 7) et le sorgho (2 fois par semaine) ; - En dehors du lait qui est consommé une seule fois par semaine, les autres produits alimentaires tels que les protéines, les légumes et les fruits sont absents du régime alimentaire de ces ménages
20	12%	Limite	<ul style="list-style-type: none"> - Consommation plus ou moins fréquente de céréales ; plus d'une fois par jour, principalement le mil, le sorgho et le riz ; - Ce régime est complété par la consommation des tubercules, 1 fois par semaine, le lait, 3 fois par semaine, la viande, 1 fois par semaine, les légumineuses, 2 fois par semaine et les feuilles sauvages, 2 fois par semaine
31	47%	Acceptable	<ul style="list-style-type: none"> - ils sont caractérisés par une consommation régulière de céréales (2 fois par jour), principalement le mil, le sorgho, le maïs et le riz ; - Les tubercules sont consommées 3 fois par semaine, le lait 5 fois par semaine, les légumineuses, 3 fois par semaine, la viande et les feuilles sauvages (3 fois par semaine).

³ Bouillie de mil

Carte 1: Consommation alimentaire par département et par région



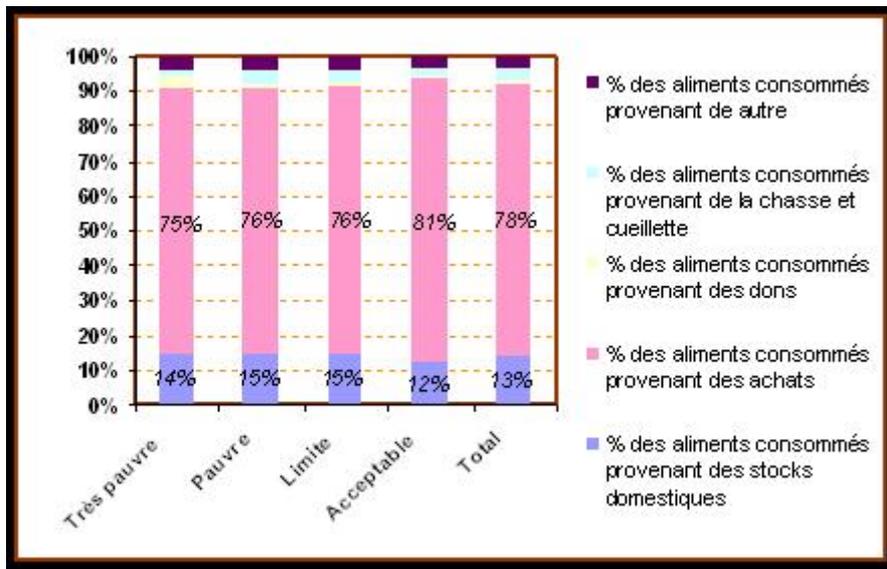
Les cartes ci-dessus affichent les distributions spatiales du régime alimentaire des ménages et permettent d'observer que les proportions des ménages avec un régime alimentaire très pauvre ou pauvre diffèrent aussi selon les régions :

- Région de Tahoua : les proportions des ménages ayant un régime alimentaire très pauvre ou pauvre sont respectivement de 29% et 31% soit 60% des ménages ;
- Région de Dosso : les proportions des ménages ayant un régime alimentaire très pauvre ou pauvre sont respectivement de 16% et 41% soit 57% des ménages;
- Région de Tillabéri: les proportions des ménages ayant un régime alimentaire très pauvre ou pauvre sont respectivement de 20% et 23% soit 43% des ménages ;

- Région de Maradi : les proportions des ménages ayant un régime alimentaire très pauvre ou pauvre sont respectivement de 9% et 24% soit 33% des ménages ;
- Région d'Agadez : les proportions des ménages ayant un régime alimentaire très pauvre ou pauvre sont respectivement de 8% et 24% soit 32% des ménages ;
- Région de Zinder : les proportions des ménages ayant un régime alimentaire très pauvre ou pauvre sont respectivement de 8% et 20% soit 28% des ménages ;
- Région de Diffa : les proportions des ménages ayant un régime alimentaire très pauvre ou pauvre sont respectivement de 3% et 21% soit 24% des ménages.

4.4.5 Consommation alimentaire et sources de provenance des aliments consommés.

Graphique 6: Consommation alimentaire selon les sources de provenance des aliments



Sur l'ensemble, seulement 13% des aliments consommés par les ménages proviennent de leurs stocks domestiques tandis que 78% des aliments consommés proviennent des achats. Cette tendance montre l'épuisement des stocks familiaux destinés à la consommation en cette période de soudure où les

ménages font recours généralement au marché pour s'approvisionner. Ces tendances varient très peu selon le régime alimentaire des ménages. On note cependant que la proportion des aliments consommés provenant des dons est plus élevée chez les ménages dont le régime alimentaire est très pauvre. Quel que soit le régime alimentaire du ménage, on remarque qu'une proportion non négligeable des aliments consommés par les ménages provient de la chasse et de la cueillette (3% en moyenne). L'aide alimentaire, les emprunts, les cultures de contre saison ne représentent pas plus de 1% des aliments consommés au cours de la semaine précédant l'enquête par les ménages. Les départements dans lesquels la proportion des aliments consommés provenant des dons dépasse 1% sont : Tchirozérine, Boboye, Loga, Madarounfa, Aguié, Guidan Roundji, Tahoua, Birni Konni, Illéla, Keita, Madaoua, Tchintabaraden, Filingué, Kollo, Ouallam, Téra et Mirriah.

4.4.6 Système de vie et consommation alimentaire des ménages.

Les ménages assurent la plupart du temps leur sécurité alimentaire en combinant un système agricole et pastoral. On peut distinguer globalement quatre grandes zones de production : la zone agricole, la zone agro pastorale, la zone pastorale et la zone désertique. L'analyse de la consommation alimentaire fondée sur cette stratification conduit à plusieurs conclusions. Premièrement, on constate que la proportion des ménages ayant une consommation alimentaire très pauvre est plus élevée dans la zone agricole que dans les autres zones⁴. Cette situation tend à montrer les difficultés alimentaires qui se généralisent de plus en plus à la zone agricole du pays alors qu'elles sont traditionnellement concentrées dans la zone agro pastorale. Deuxièmement, on note que cette proportion est légèrement plus élevée dans la zone pastorale que dans les zones agro pastorales et désertiques.

⁴ Test statistique à effectuer

Troisièmement, en combinant les proportions des ménages ayant une consommation alimentaire très pauvre et pauvre, on aboutit :

- Zone agricole : 44% des ménages ont une consommation alimentaire très pauvre ou pauvre ;
- Zone pastorale : 41% des ménages ont une consommation alimentaire très pauvre ou pauvre ;
- Zone Agro pastorale : 34% des ménages ont une consommation alimentaire très pauvre ou pauvre ;
- Zone désertique : 20% des ménages ont une consommation alimentaire très pauvre ou pauvre.

Tableau 4: Répartition des ménages par classe de consommation selon la zone écologique

Classes consommation alimentaire	Zone agricole		Zone agro-pastorale		Zone pastorale		Zone désertique		Total	
	Nombre pondéré	%	Nombre pondéré	%	Nombre pondéré	%	Nombre pondéré	%	Nombre Pondéré	%
Très pauvre	197 245	17%	47 788	11%	13 826	13%	1 244	5%	260 103	15%
Pauvre	322 541	27%	99 652	23%	30 662	28%	3 840	15%	456 694	26%
Limite	139 969	12%	54 377	12%	12 738	12%	1 857	7%	208 943	12%
Acceptable	514 708	44%	235 705	54%	51 589	47%	18 190	72%	820 191	47%
Total	1 174 462	100%	437 522	100%	108 816	100%	25 132	100%	1 745 931	100%

5 INCIDENCE ET DIMENSION SPATIALE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

Encadré 1: Identification des ménages, des départements et régions en insécurité alimentaire

Approche méthodologique

Les principes de base dans la recherche méthodologique sont la simplicité, le consensus et la fiabilité.

La démarche méthodologique adoptée par le comité technique a consisté à identifier un certain nombre de variables qui caractérisent les trois dimensions d'analyse classique de la sécurité alimentaire. Les variables identifiées à cet effet sont le score de consommation alimentaire, la possession de bétail, les dépenses.

- 1) Pour chaque indicateur un seuil de référence basé sur l'analyse des données secondaires existantes a été calculé⁵; L'ensemble des ménages a été ordonné de façon croissante par rapport à chaque indicateur et divisé en cinq groupes homogènes. Chaque groupe compte à peu près 20% des ménages. Pour chaque groupe de 20%, une valeur moyenne a été calculée. Ces valeurs moyennes constituent les seuils pour chaque indicateur. Deux variables ont subi des transformations préalables :

- a. le score de consommation alimentaire. Le score est calculé en regroupant l'ensemble des aliments consommés en 10 groupes :

1. Céréales
 2. Tubercules/Racines Le score maximum est de $7 \times 10 = 70$. Le score pour chaque ménage est divisé par 70
 3. Légumineuses (cette valeur peut être inférieure si on considère moins de groupes ou supérieure si on considère plus de groupes, dans tous les cas les seuils relatifs restent les mêmes)
 4. Protéines L'ensemble des ménages est ensuite ordonné par rapport à ce score normalisé et divisé en 5 groupes. Chaque groupe totalise à peu près 20% de l'ensemble des ménages. Pour chaque groupe une moyenne des scores a été calculée et a abouti à des seuils suivants :
 5. Lait
 6. œuf
 7. Légumes
 8. Fruits
 9. Sucre
 10. Huile
1. Consommation très pauvre (score compris entre 0 et 0.27 ; rang = 1)
 2. Consommation pauvre (score compris entre 0.27 et 0.43 ; rang = 2)
 3. Consommation moyenne (score compris entre 0.43 et 0.52 ; rang = 3)
 4. Consommation acceptable (score supérieur à 0.52 ; rang = 4)

- b. la possession de bétail en UBT (Unité Bétail tropical) qui permet d'ajouter des chèvres, des moutons, des bœufs ... Un UBT équivaut à un bovin de 250 Kg. Une vache/Bœuf/génisse = 0.8 UBT ; un taureau = 0.8 UBT, un taurillon = 0.8 UBT ; un veau/velle = 0.8 UBT ; un chameau/chamelle = 1 UBT, un ovin = 0.1 UBT, un caprin = 1 UBT

Pour tenir compte des différents systèmes de vie, cet indicateur a été inversement pondéré suivant les coefficients de pondération du SAP (0.6 pour la zone pastorale, 0.32 pour la zone agro pastorale, 0.06 pour la zone agricole). Par exemple un ménage qui possède 2 UBT en zone pastorale aura une valeur de $2/0.6 = 3.33$ alors qu'un ménage qui possède 2 UBT en zone agricole aura une valeur de $2/0.06 = 33.33$. Les seuils pour cet indicateur sont les suivants :

0 UBT = ne possèdent pas d'animaux (rang = 1) ; >0 et ≤ 0.05 possèdent très peu d'animaux (rang = 2) ; > 0.05 et ≤ 0.21 possèdent quelques animaux (rang = 3) ; > 0.21 possèdent beaucoup d'animaux (rang = 4).

- c. dépenses des ménages

Les seuils suivants ont été considérés pour les dépenses : ≤ 0.4 \$ US/j/pers, très faible (Rang = 1) ; > 0.4 \$ US/j/pers et ≤ 0.6 \$ US/j/pers, faible (rang = 2) ; > 0.6 \$ US et < 0.8 \$ US, moyenne (rang = 3) ; > 0.8 \$ US/j/pers, élevée (rang = 4)

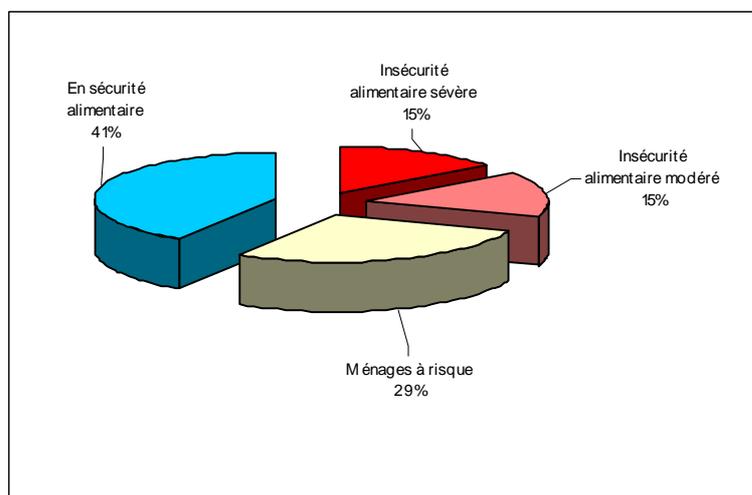
- 2) Pour chaque ménage, la valeur prise pour chacun des indicateurs a été comparée aux seuils calculés et un rang a été attribué;
- 3) Une analyse en composantes principales fondée sur les rangs attribués a été faite de façon à définir des ensembles homogènes de ménages en fonction des indicateurs;
- 4) Ajustement et regroupement de ménages obtenus, sur la base d'indicateurs supplémentaires caractérisant la sécurité alimentaire des ménages et le risque pour les moyens de subsistance
- 5) Caractérisation du profil des ménages affectés par l'insécurité alimentaire ou à risque pour leurs moyens de

subsistance

6) Identification des départements, des régions, zones agro écologiques en fonction des proportions de ménages en situation d'insécurité alimentaire.

Sur la base de la méthodologie ci-dessus indiquée, l'analyse des données montre :

Graphique 7: Incidence de la vulnérabilité



- 15% des ménages sont en insécurité alimentaire sévère;
- 15% des ménages sont insécurité alimentaire modérée ;
- 29% des ménages sont à risque ;
- 41% des ménages sont en sécurité alimentaire.

Le tableau ci-dessous donne les résultats par région et par milieu de résidence et le tableau en annexe par département. Il apparaît que les régions les plus touchées sont celles de Dosso (19% de ménages insécurité alimentaire sévère et 23% de ménages en insécurité alimentaire pondéré), la région de Tahoua (24% de ménages insécurité alimentaire sévère et 16% de ménages insécurité alimentaire pondéré), la région de Tillabéri (16% de ménages insécurité alimentaire sévère et 16% de ménages insécurité alimentaire pondéré). La situation dans les autres régions se présente comme suit :

Régions	Insécurité sévère	Insécurité modéré	A risque	En sécurité alimentaire
Agadez	11.7%	5.4%	25.3%	57.5%
Diffa	2.1%	6.7%	27.9%	63.2%
Dosso	19.3%	23.4%	32.7%	24.6%
Maradi	11.7%	15.1%	29.9%	43.4%
Tahoua	24.3%	16.2%	27.6%	32.0%
Tillabéri	16.0%	15.9%	32.8%	35.3%
Zinder	9.1%	11.1%	26.0%	53.7%
Ensemble	14.7%	14.7%	29.0%	41.6%
Ensemble milieu rural	15.5%	15.9%	29.7%	38.8%
Ensemble milieu urbain	9.2%	6.4%	23.5%	60.9%
Zone agricole	14.2%	17.4%	30.9%	37.5%
Zone agro pastorale	16.2%	9.1%	25.3%	49.4%
Zone pastorale	14.2%	9.4%	24.2%	52.2%

Tableau 5: Répartition des ménages selon le statut à l'insécurité alimentaire par région et zone écologique

- Maradi, plus d'un ménage sur 4 (12% en insécurité alimentaire sévère et 15% en insécurité modéré) ;
- Zinder ; environ 1 ménage sur 5 (9% insécurité alimentaire sévère et 11% en insécurité modéré) ;
- Agadez ; moins d'un

ménage sur 5 (12% insécurité alimentaire sévère et 5% insécurité modéré) ;

- Diffa ; moins d'un ménage sur 10 (2% insécurité alimentaire sévère et 7% insécurité modéré)

- La décomposition par milieu de résidence montre que le milieu rural est plus touché (16% insécurité alimentaire sévère et 16% insécurité modéré) que le milieu urbain (9% de ménages insécurité alimentaire sévère et 6% insécurité modéré).

5.1 Profil d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité

Tableau 6: Classification des ménages en matière d'insécurité alimentaire

Classes de vulnérabilité	Résumé des principales caractéristiques
<p>Insécurité alimentaire sévère (15%) ~ 1.779.456 personnes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plus forte proportion chez les chefs de ménage femme (23% contre 14% pour les hommes) ; • Plus forte proportion chez les chefs de ménage veufs ou veuves (27% contre 17% pour les divorcés, 14% pour les mariés et 7% pour les célibataires); • Fort taux d'endettement (66% contre 62% en moyenne) ; • Plus forte proportion chez ceux vivant principalement des dons et des transferts, des emprunts, de l'artisanat, du travail domestique, de la vente de bois ou de la paille, du travail journalier ; • La majorité ne possède presque pas d'animaux ; • Une forte proportion (85%) a eu des difficultés alimentaires à la même période l'année passée ; • Une forte proportion a une consommation alimentaire très pauvre (40%, basé essentiellement sur la consommation de mil sous forme de boule, des aliments comme la viande, le lait, l'œuf, les fruits et les légumes sont pratiquement absents de leur régime alimentaire); • Une forte proportion (32%) a diminué le nombre de repas de 3 habituellement à 2 actuellement ; • La durée moyenne de leurs stocks alimentaires actuels est de 12 jours ; • Les ¾ de leurs dépenses sont affectées à l'achat de la nourriture ; • Plus de 2 ménages sur 3 ont diminué la quantité de la ration alimentaire journalière ; • 45% des ménages ont eu un recours inhabituel à l'emprunt pour acheter de la nourriture ; • 42% des ménages ont enregistré des départs inhabituels d'actifs ; • 42% des ménages ont vendu des biens personnels ; • 61% des ménages ont commencé à exercer des activités génératrices de revenu inhabituelles ; • 40% des ménages ont recours à la consommation des plantes sauvages ; • 17% des ménages ont vendu des jeunes animaux femelles ; • 8% des ménages ont hypothéqué ou vendu des terres ; • 17% des ménages envisagent le départ des ménages si les difficultés alimentaires augmentaient ; • 61% envisagent le départ d'autres actifs si les difficultés alimentaires augmentaient.
<p>Insécurité alimentaire modéré (15%) ~ 2.091.649 personnes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Environ 7% des ménages de ce groupe sont dirigés par les femmes ; • Environ 6 ménages sur 10 (56%) sont endettés ; • Une forte proportion des éleveurs est dans ce groupe ; • Ils possèdent plus de bétail • 78% des ménages de ce groupe ont eu des difficultés alimentaires à la même période l'année dernière ; • 19% des ménages de ce groupe ont diminué le nombre de repas par rapport à d'habitude • 34% des ménages de ce groupe ont une consommation alimentaire pauvre (consommation du mil tous les jours, le lait est consommé environ une fois par semaine ; la viande, les légumes et les fruits sont pratiquement absents de leur régime alimentaire) ; • 57% des ménages de ce groupe ont diminué la quantité de la ration journalière ;

Classes de vulnérabilité	Résumé des principales caractéristiques
	<ul style="list-style-type: none"> • La durée moyenne de leurs stocks alimentaires est de 28 jours ; • 70% de leurs dépenses sont affectées à l'achat de la nourriture ; • 44% des ménages de ce groupe ont enregistré des départs inhabituels d'actifs ; • 32% ont vendu des biens personnels pour cause d'insécurité alimentaire ; • 9% des ménages ont vendu des biens d'équipement pour cause d'insécurité alimentaire ; • 29% ont recours à la consommation des plantes sauvages ; • 38% ont vendu de jeunes reproductrices femelles ; • 8% des ménages de ce groupe ont vendu ou hypothéquer des terres ;
<p>A risque (29%) ~ 3.725.214 personnes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 8% des ménages de ce groupe sont dirigés par les femmes ; • Plus de 6 ménages sur 10 se sont endettés (62%) ; • Ils possèdent un peu d'animaux ; • Ce groupe comporte davantage plus d'agriculteurs, d'éleveurs et les petits commerçants ; • 14% des ménages de ce groupe ont une consommation alimentaire très pauvre ; • La durée moyenne de leurs stocks alimentaires est de 27 jours ; • 61% de leurs dépenses globales sont affectées à l'achat de la nourriture ; • 77% des ménages de ce groupe ont eu des difficultés alimentaires à la même période l'année passée ; • 56% des ménages ont commencé à diminuer la quantité de la ration journalière ; • 41% des ménages de ce groupe ont enregistré des départs inhabituels d'actifs ; • 34% des ménages ont vendu des biens personnels pour cause d'insécurité alimentaire ; • 10% des ménages ont vendu des biens d'équipement pour cause d'insécurité alimentaire ; • 32% des ménages ont recours à la consommation des plantes sauvages ; • 9% des ménages ont vendu ou hypothéquer des terres ;
<p>En sécurité alimentaire (41%) ~ 4.322.204 personnes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • la taille moyenne des ménages de ce groupe est plus petite ; • 62% des ménages de ce groupe sont endettés ; • Ce groupe est essentiellement composé de salariés, de commerçants ou entrepreneurs, des éleveurs, des agriculteurs et des petits commerçants ; • 80% des ménages de ce groupe ont eu des difficultés alimentaires à la même période l'année dernière ; • les ménages de ce groupe continuent d'assurer les trois repas quotidiens comme d'habitude ; • En moyenne, 57% des dépenses sont affectées à la nourriture ; • 38% ont enregistré des départs inhabituels d'actifs ; • 40% ont vendu des biens personnels ; • 10% ont vendu des biens de production ; • 32% ont vendu des jeunes reproductrices femelles ; • 14% ont vendu ou hypothéquer des terres.

5.1.1 Profil des ménages en insécurité alimentaire sévère

5.1.1.1 Dimension spatiale

Les départements où les proportions des ménages en insécurité alimentaire sévère sont les plus fortes (au dessus de la moyenne nationale) sont localisés essentiellement dans les régions de Tahoua, de Dosso, de Tillabéri et de Maradi. La liste de ces départements figure dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7: Répartition des ménages en insécurité alimentaire sévère selon la région et le département.

Régions	Départements	% de ménages en insécurité alimentaire sévère
Dosso	Loga	25%
Dosso	Doutchi	24%
Dosso	Gaya	19%
Dosso	Birnin Konni	18%
Dosso	Dosso	15%
Maradi	Madarounfa	15%
Maradi	Mayahi	15%
Tillabéri	Ouallam	21%
Tillabéri	Téra	23%
Tillabéri	Tillabéri	18%
Tahoua	Keita	37%
Tahoua	Illéla	34%
Tahoua	Tchintabaraden	26%
Tahoua	Bouza	25%
Tahoua	Tahoua	25%
Tahoua	Madaoua	19%
Zinder	Tanout	17%

5.1.1.2 Caractéristiques démographiques

- Les ménages dirigés par les femmes sont plus touchés : 23% des ménages dirigés par les femmes sont des ménages en insécurité alimentaire sévère contre 14% des ménages dirigés par les hommes.
- L'incidence est plus élevée chez les ménages dirigés par des veufs ou des veuves (27%) contre 17% pour les divorcés, 14% pour les mariés, et 7% pour les célibataires. Sur l'ensemble des ménages en insécurité alimentaire sévère, 11% sont des veufs ou des veuves alors qu'ils ne représentent que 6% des ménages ;
- La taille moyenne des ménages est de 7 personnes (plus faible que dans la catégorie des ménages en insécurité alimentaire modérée qui est de 8 personnes par ménage).
- La proportion des enfants de moins de 5 ans fréquentant un centre de récupération nutritionnelle est légèrement plus élevée que celle de la catégorie en insécurité alimentaire modérée (8% contre 6%).

5.1.1.3 Campagne agricole de 2005

- Environ 56% des ménages en insécurité alimentaire sévère ont jugé la campagne 2005 mauvaise, contre 46% pour les ménages en insécurité modérée et 39% pour les ménages en sécurité alimentaire. Seulement 6% des ménages ont jugé la campagne 2005 bonne contre 11% en moyenne.
- Par rapport à la campagne agricole 2004, 34% ont jugé le niveau des récoltes de 2005 (moins que dans les autres catégories) ;
- Par rapport à la campagne agricole d'une année normale, 72% ont jugé les récoltes de 2005 inférieures contre 68% en moyenne (un peu moins dans les autres catégories) ;
- En moyenne, leur stock alimentaire actuel ne leur suffirait que pour 12 jours contre 30 jours (un mois) sur l'ensemble des ménages et environ 40 jours pour les ménages en sécurité alimentaire.

5.1.1.4 Endettement

- 2 ménages sur 3 (environ 66%) se sont endettés durant la crise alimentaire passée contre 62% en moyenne et 56% pour la catégorie en insécurité alimentaire modérée ;
- Le montant des dettes est cependant plus faible que pour les autres catégories : la dette moyenne per capita est de 6.178 F CFA et de 72 Kg de céréales contre une moyenne de 8.090 F CFA et de 95 Kg de céréales ;
- Pour 44% des ménages qui ont contracté une dette, le remboursement n'a pas encore été fait (contre une moyenne de 35%) ;
- Plus d'un ménage sur 2 (55%) ont eu recours aux emprunts pour des besoins alimentaires après les récoltes contre 43% et 48% respectivement pour les ménages en insécurité alimentaire modérée et à risque.
- Un ménage sur 4 a vendu une partie des récoltes contre un peu plus dans les autres catégories probablement à cause de leurs faibles productions.

5.1.1.5 Appréciation des prix

- 31% des ménages en insécurité alimentaire sévère pensent que, comparés à la même période de l'année passée, les prix actuels des céréales sont plus élevés (contre 24% pour la catégorie des ménages en insécurité alimentaire modérée, 20% pour la catégorie des ménages à risque et 19% des ménages en sécurité) ;
- 90% des ménages pensent que depuis la dernière récolte, les prix des céréales évoluent à la hausse (environ la même proportion dans les autres catégories).

5.1.1.6 Principales sources de revenu

La proportion des ménages en insécurité alimentaire sévère est plus élevée parmi les ménages ayant comme principale source de revenu les transferts et les dons (28%), parmi les ménages dont la principale source de revenu est la vente de bois ou de la paille (27%), parmi

les ménages dont la principale source de revenu est l'emprunt (24%), parmi les ménages dont la principale source de revenu est le travail domestique (23%), parmi les ménages dont la principale source de revenu est le travail journalier (22%), parmi les ménages dont la principale source de revenu est l'artisanat (19%).

5.1.1.7 Possession et vente d'animaux

Ils ne possèdent pratiquement pas d'animaux :

- Presque tous ne possèdent pas de bovins (99%)
- 2% des ménages possèdent entre 1 et 5 ovins
- 6% possèdent entre 1 et 5 caprins
- 5% possèdent entre 1 et 2 ânes
- 84% ne possèdent pas de volailles, 11% possèdent entre 1 et 5 volailles, 3% entre 6 et 10 volailles, 1.4% plus de 10 volailles.
- 22% ont vendu des animaux pour acheter des vivres après les récoltes.
- Parmi les ménages qui ont eu à vendre des animaux pour acheter des vivres après les récoltes, 45% ont déclaré avoir vendu des jeunes femelles reproductrices contre 39% en moyenne sur l'ensemble des ménages ; 40% ont vendu des petits ruminants males, 4% ont vendu la volaille, 11% ont vendu d'autres espèces d'animaux.

5.1.1.8 Difficulté pour subvenir aux besoins alimentaires

- 85% des ménages en insécurité alimentaire sévère ont déclaré avoir eu des difficultés alimentaires à la même période l'année dernière contre 78% pour les ménages en insécurité alimentaire modérée et 80% sur l'ensemble des ménages ;
- 82% de ces ménages ont déclaré avoir eu des difficultés alimentaires durant le mois précédent l'enquête.

5.1.1.9 Consommation alimentaire

- Les ménages en insécurité alimentaire sévère prennent en moyenne 2 repas actuellement contre 3 d'habitude. En dehors des ménages en sécurité alimentaire qui prennent en moyenne les 3 repas comme d'habitude, toutes les autres catégories de ménages ont diminué le nombre de repas journalier de 3 habituellement à 2 repas.
- 40% des ménages de ce groupe ont une consommation alimentaire très pauvre (basé essentiellement sur la consommation de mil sous forme de boule, des aliments comme la viande, le lait, l'œuf, les fruits et les légumes sont pratiquement absents de leur régime alimentaire) contre 15% en moyenne sur l'ensemble des ménages, 49% ont une consommation alimentaire pauvre contre 26% sur l'ensemble des ménages et 11% ont une consommation alimentaire limite.
- 3% des aliments consommés au cours de la semaine précédant l'enquête proviennent des dons contre moins de 1% pour l'ensemble des ménages ;
- 5% des aliments consommés proviennent de la chasse et de la cueillette contre un peu moins dans les autres classes ;

- 10% seulement des aliments consommés par ce groupe proviennent des stocks domestiques contre un peu plus dans les autres groupes de ménages ;
- La durée moyenne de leurs stocks alimentaires est de 12 jours contre 28 jours pour la catégorie de ménages en insécurité alimentaire modérée.

5.1.1.10 Dépenses

- Les $\frac{3}{4}$ (75%) de leurs dépenses sont affectées à l'achat de la nourriture contre 69% pour la catégorie des ménages en insécurité alimentaire modérée ;

Situation par rapport aux indicateurs d'alertes

5.1.1.11 Diminution de la quantité de la ration journalière du ménage

- 69% des ménages en insécurité alimentaire sévère ont commencé par diminuer la quantité de la ration journalière du ménage pour faire face à des problèmes alimentaires.

5.1.1.12 Recours inhabituel à l'emprunt

- 45% des ménages en insécurité alimentaire sévère ont eu un recours inhabituel à l'emprunt par rapport à d'habitude contre 29% pour la catégorie des ménages en insécurité alimentaire modérée.

5.1.1.13 Départ inhabituel d'actifs

- 42% des ménages en insécurité alimentaire sévère ont enregistré des départs inhabituels d'actifs contre un peu plus dans le groupe des ménages en insécurité alimentaire modérée (44%).

5.1.1.14 Vente de biens personnels pour cause d'insécurité alimentaire

- 42% des ménages en insécurité alimentaire sévère ont vendu des biens personnels pour cause d'insécurité alimentaire après les récoltes;
- 18% des ménages en insécurité alimentaire sévère ont vendu des biens de production pour cause d'insécurité alimentaire contre 9% pour les ménages à insécurité alimentaire modérée et 11% sur l'ensemble des ménages.

5.1.1.15 Activités génératrices de revenu

- 61% des ménages en insécurité alimentaire sévère ont commencé à exercer des activités génératrices de revenu contre 52% sur l'ensemble des ménages.

5.1.1.16 Consommation de plantes sauvages

- 40% des ménages en insécurité alimentaire sévère ont recours à la consommation des plantes sauvages contre 29% pour les ménages de la catégorie en insécurité alimentaire modérée et 33% en moyenne sur l'ensemble des ménages.

5.1.1.17 Vente d'animaux femelles

- 17% des ménages en insécurité alimentaire sévère ont commencé à vendre de animaux femelles. Cette proportion est plus élevée dans la catégorie des ménages en insécurité alimentaire modérée (38%). Ces derniers en possèdent plus ;

5.1.1.18 Hypothèques et vente de terres

- 8% des ménages en insécurité alimentaire sévère ont commencé à hypothéquer ou à vendre des terres. Proportion identique chez les ménages en insécurité alimentaire modérée mais beaucoup plus élevée dans la catégorie des ménages en sécurité alimentaire (14%). Ces derniers possédant davantage plus de terres et de biens.

5.1.1.19 Stratégie des ménages quand les conditions d'insécurité alimentaire deviendront plus difficiles.

- 17% des ménages en insécurité alimentaire sévère envisagent le départ du ménage quand les conditions d'insécurité alimentaire persistent. Proportion à peu près équivalente dans les autres catégories et sur l'ensemble des ménages.
- 61% des ménages en insécurité alimentaire sévère envisagent le départ d'autres actifs en exode si les conditions d'insécurité alimentaire se détériorent contre un peu plus dans la catégorie des ménages en insécurité alimentaire modérée (65%) et moins que l'ensemble des ménages (58%).

5.1.2 Profil des ménages en insécurité alimentaire modérée

5.1.2.1 Dimension spatiale

Les départements dans lesquels la proportion des ménages en insécurité alimentaire modérée se situe au-dessus de la moyenne nationale figurent dans le tableau ci après (le détail avec tous les départements est fourni en annexe) :

Tableau 8: Répartition des ménages en insécurité alimentaire modérée selon la région et le département

Régions	Départements	% de ménages en insécurité alimentaire modérée
Zinder	Gouré	16%
Zinder	Mirriah	16%
Tillabéri	Say	29%
Tillabéri	Téra	31%
Tahoua	Madaoua	16%
Tahoua	Keita	17%
Tahoua	Bouza	21%
Tahoua	Illéla	28%
Maradi	Madarounfa	16%
Maradi	Guidan Roundji	18%
Maradi	Aguié	31%
Dosso	Dosso	16%
Dosso	Loga	19%
Dosso	Doutchi	30%
Dosso	Gaya	31%

5.1.2.2 Caractéristiques démographiques

- Environ 7% des ménages en insécurité alimentaire modérée sont les femmes ; environ 5% sont dirigés par des veufs ou des veuves ;
- La taille moyenne est de 8 personnes, valeur légèrement plus élevée que la moyenne globale ;

5.1.2.3 Appréciation de la campagne agricole de 2005

- 44% de ces ménages ont jugé la campagne 2005 mauvaise ; Seulement 6% l'ont jugé bonne ;
- par rapport à 2004, 39% des ménages en insécurité alimentaire modérée ont jugé supérieur le niveau des récoltes de 2005 (valeur avoisinante de la moyenne sur l'ensemble des ménages) ;
- Par rapport à la campagne agricole d'une année normale, 70% d'entre eux ont jugé inférieures les récoltes de 2005 contre 68% sur l'ensemble des ménages ;
- Leurs stocks alimentaires actuels ne couvriraient leur besoin que pour une durée moyenne de 28 jours ;

5.1.2.4 Endettement

- Environ 6 ménages sur 10 (56%) se sont endettés pendant la crise alimentaire passée pour faire face à des besoins alimentaires ;

- La dette moyenne per capita est de 5.595 F CFA et la dette en nature est de 62 Kg de céréales par tête contre respectivement 8.090 F CFA et 95 kg de céréales sur l'ensemble des ménages ;
- Pour 33% des ménages qui ont contracté des dettes durant la crise alimentaire, le remboursement n'a pas été encore effectué ;
- 43% des ménages ont eu recours à l'emprunt pour des besoins alimentaires après les récoltes contre 52% sur l'ensemble des ménages ;

5.1.2.5 Vente des récoltes

- Plus d'un ménage sur 3 a vendu une partie de sa récolte. Environ 6 ménage sur 10 (60%) ont vendu les récoltes pour faire face aux dépenses familiales, pour 38% des ménages, le remboursement des dettes constituent la raison de la vente. 44% des ménages ont vendu leurs récoltes pendant la récolte, 36% un à deux mois après les récoltes et 20% plus de deux mois après les récoltes.

5.1.2.6 Appréciation des prix

- 24% des ménages en insécurité alimentaire modérée pensent que, comparés à la même période de l'année dernière, les prix actuels des céréales sont plus élevés ;
- 90% de ces ménages pensent que depuis la dernière récolte, les prix des céréales évoluent à la hausse.

5.1.2.7 Principales sources de revenu

- Davantage plus de ménages dont la principale source de revenu est la vente de bétail (éleveur) sont touchés ; 17% des ménages dont la principale source de revenu est la vente de bétail (éleveurs) sont classés dans la catégorie des ménages en insécurité alimentaire modérée contre 15% sur l'ensemble des ménages.
- La proportion de ces ménages en insécurité alimentaire modérée est également plus forte parmi les ménages dont la principale source de revenu est le transfert (22%), la vente de bois ou de la paille (17%), l'artisanat (16%), le travail journalier (16%), le travail domestique (16%).

5.1.2.8 Possession d'animaux

- Ils possèdent un peu plus d'animaux que les autres catégories de ménages (ce sont généralement des éleveurs ; 2.44 BT en moyenne
- 34% des ménages possèdent entre 1 et 2 bovins ; 4% ont 3 bovins ; 10% ont plus de 3 bovins ;
- 40% des ménages ont entre 1 et 5 ovins ; 5% ont entre 6 et 10 ovins ; 2% ont plus de 2 ovins ;
- 45% ont entre 1 et 5 caprins ; 11% ont entre 6 et 10 caprins ; 4% ont plus de 10 caprins ;
- 28% possèdent entre 1 et 2 ânes;

- 8% possèdent entre 1 et 2 équins ;
- 2% possèdent entre 1 et 2 camelins ;
- 68% ne possèdent pas de volailles, 16% possèdent entre 1 et 5 volailles, 11% entre 6 et 10 volailles, 5% plus de 10 volailles,
- Plus de 1 ménage sur 2 (55%) ont vendu des animaux pour acheter des vivres après les récoltes ; 46% ont vendu des jeunes femelles reproductrices, 43% les petits ruminants, 2% ont vendu de la volaille, 7% ont vendu d'autres espèces.

5.1.2.9 Difficulté pour subvenir aux besoins alimentaires

- 78% des ménages ont eu des difficultés alimentaires à la même période l'année dernière ;
- 68% des ménages ont eu des difficultés alimentaires au cours du mois précédant l'enquête.

5.1.2.10 Consommation alimentaire

- Ils prennent actuellement 2 repas en moyenne contre 3 habituellement ;
- 34% des ménages ont une consommation alimentaire très pauvre (basé essentiellement sur la consommation de mil sous forme de boule, des aliments comme la viande, le lait, l'œuf, les fruits et les légumes sont pratiquement absents de leur régime alimentaire) ;
- 66% des ménages ont une consommation alimentaire pauvre (consommation du mil tous les jours, le lait est consommé environ une fois par semaine ; la viande, les légumes et les fruits sont pratiquement absents de leur régime alimentaire) ;
- 1% des aliments consommés au cours de la semaine précédant l'enquête proviennent des dons ;
- 4% des aliments consommés au cours de la semaine précédant l'enquête proviennent de la chasse ou de la cueillette ;
- La durée moyenne de leurs stocks alimentaires actuels est de 28 jours.

5.1.2.11 Dépenses

- 70% de leurs dépenses globales sont affectées à l'achat de la nourriture ;

5.1.2.12 Situation par rapport aux indicateurs d'alertes

- Environ 6 ménages sur 10 (57%) ont commencé par diminuer la quantité de la ration journalière du ménage pour faire face aux problèmes alimentaires ;

5.1.2.13 Recours inhabituel à l'emprunt

- 29% des ménages ont eu un recours inhabituel à l'emprunt par rapport à d'habitude pour faire face aux problèmes alimentaires ;

5.1.2.14 Départ inhabituel d'actifs

- 44% des ménages en insécurité alimentaire modérée ont enregistré des départs inhabituels d'actifs.

5.1.2.15 Vente de biens personnels pour cause d'insécurité alimentaire

- Environ 1 ménage sur 3 (32%) a vendu des biens personnels pour cause d'insécurité alimentaire après les récoltes contre 40% en moyenne pour l'ensemble des ménages ;
- 9% de ces ménages ont vendu des biens de production pour cause d'insécurité alimentaire ;

5.1.2.16 Activités génératrices de revenu

- 49% ont commencé à exercer des activités génératrices de revenu pour faire face à des problèmes alimentaires ;

5.1.2.17 Consommation de plantes sauvages

- 29% ont recours à la consommation des plantes sauvages ;

5.1.2.18 Vente d'animaux femelles

- Plus de 1 ménage sur 3 (38%) ont commencé à vendre de jeunes reproductrices femelles pour cause d'insécurité alimentaire. Proportion plus élevée que dans les autres classes de vulnérabilité.

5.1.2.19 Hypothèque et vente de terres

- 8% des ménages ont commencé à vendre ou hypothéquer des terres

5.1.2.20 Stratégie des ménages quand les conditions d'insécurité alimentaire deviendront plus difficiles.

- 17% des ménages envisagent le départ de tout le ménage quand les conditions alimentaires seront plus détériorées et 65% envisagent le départ d'autres actifs.

5.1.3 Profil des ménages à risque

5.1.3.1 Dimension spatiale

Les départements dans lesquels les plus fortes proportions (au dessus de la moyenne nationale) de ménages à risque sont notées figurent dans le tableau ci-dessous :

Tableau 9: Répartition des ménages à risque selon la région et le département

Régions	Départements	% de ménages à risque
Zinder	Matamèye	42%
Zinder	Magaria	40%
Tillabéri	Kollo	37%
Tillabéri	Say	36%
Tillabéri	Filingué	35%
Tillabéri	Ouallam	35%
Tillabéri	Téra	35%
Tillabéri	Tillabéri	34%
Tahoua	Madaoua	33%
Tahoua	Tchirozrine	32%
Tahoua	Birnin Konni	32%
Tahoua	Bouza	31%
Maradi	Guidan Roundji	31%
Maradi	Aguié	30%
Maradi	Madarounfa	30%
Maradi	Tessaoua	30%
Dosso	Birni N'gaouré	30%
Dosso	Loga	30%
Dosso	Dosso	29%
Dosso	Doutchi	29%
Dosso	Gaya	29%
Diffa	Diffa	29%

5.1.3.2 Caractéristiques démographiques

- Environ 7% des ménages sont dirigés par des femmes ;
- La taille moyenne des ménages est de 7 personnes ;

5.1.3.3 Appréciation de la campagne agricole de 2005

- 44% des ménages de cette catégorie ont jugé mauvaise la campagne agricole 2005 (contre légèrement un peu plus dans la classe des ménages en insécurité alimentaire sévère ou modérée) ; environ 12% de ces ménages ont l'ont jugé bonne (proportion à peu près identique dans les autres catégories de ménages)
- Par rapport à la campagne agricole 2004, 37% ont jugé supérieur le niveau des récoltes de 2005 ;
- Par rapport à la campagne agricole d'une année normale, 71% ont jugé inférieures les récoltes de 2005 ;
- Leurs stocks alimentaires actuels ne couvriraient leur besoin que pour 26 jours en moyenne.

5.1.3.4 Endettement

- Plus de 6 ménages sur 10 se sont endettés durant la crise alimentaire (62%) ;
- La dette en espèce est de 7.974 F CFA par tête en moyenne (valeur un peu plus élevée que celle de la catégorie des ménages en insécurité alimentaire sévère ou modérée et plus faible que celle des ménages en sécurité alimentaire) ; La dette en nature est de 88 kg de céréales par tête en moyenne (valeur plus élevée dans la catégorie des ménages en insécurité alimentaire modérée et plus faible que celle des ménages en sécurité alimentaire) ;
- 31% des ménages ayant contracté une dette durant la crise alimentaire n'ont pas encore effectué le remboursement (contre un peu plus pour la catégorie des ménages en insécurité alimentaire sévère ou modérée) ;
- 36% des ménages ont fait recours aux emprunts pour des besoins alimentaires après les récoltes ;

5.1.3.5 Vente des récoltes

- 38% de ce groupe de ménages ont vendu une partie de leurs récoltes contre un peu moins dans les autres classes; les dépenses familiales constituent la principale raison de la vente (73%), suivie de l'achat d'autres produits alimentaires (42%) et des obligations sociales (42%). 39% des ménages ont vendu les récoltes pour rembourser les dettes. 47% des ménages ont effectué la plus grande partie de la vente pendant la récolte, 31% un à deux mois après les récoltes et 22% plus de deux mois après les récoltes.

5.1.3.6 Appréciation des prix

- Comparés à la même période de l'année dernière, 20% des ménages pensent que les prix actuels des céréales sont plus élevés (un peu plus dans la catégorie des ménages en insécurité alimentaire sévère ou modérée) ;
- 90% des ménages pensent que depuis la dernière récolte, les prix évoluent à la hausse (proportion à peu près identique dans les autres classes).

5.1.3.7 Principales sources de revenu

Ils dépendent davantage plus de la vente de produits agricoles, de la vente de bétail et du petit commerce.

5.1.3.8 Possession et vente d'animaux

- 28% des ménages possèdent entre 1 et 2 bovins ; 5% en possèdent 3; 10% en possèdent plus de 3;
- 40% possèdent entre 1 et 5 ovins, 6% en possèdent entre 6 et 10, 2% en possèdent plus de 10 ;

- 44% possèdent entre 1 et 5 caprins, 11% en possèdent 6 et 10, 4% en possèdent plus de 10 ;
- 23% possèdent entre 1 et 2 ânes, 2% possèdent 3 ânes et 2% plus de 2 ânes;
- 7% possèdent entre 1 et 2 équins ;
- 3% possèdent entre 1 et 2 camelins ;
- 65% ne possèdent pas de volailles, 18% possèdent entre 1 et 5 volailles, 10% entre 6 et 10 volailles et 7% plus de 10 volailles.

5.1.3.9 Difficulté pour subvenir aux besoins alimentaires

- 77% des ménages ont déclaré avoir eu des difficultés alimentaires à la même période l'année dernière (un peu plus dans la catégorie des ménages en insécurité alimentaire sévère modérée) ;
- Au cours du mois précédant l'enquête, 65% de ces ménages ont déclaré avoir eu des difficultés alimentaires (contre un peu plus dans la catégorie des ménages en insécurité alimentaire sévère et modérée).

5.1.3.10 Consommation alimentaire

- Ils prennent actuellement 2 repas contre 3 d'habitude ;
- La consommation alimentaire est très pauvre dans environ 14% des ménages, pauvre dans environ 32% des ménages, limite dans 14% des ménages et acceptable dans 40% des ménages.
- La durée moyenne de leurs stocks alimentaires est de 27 jours.

5.1.3.11 Dépenses

- 61% de leurs dépenses globales sont affectées à l'achat de la nourriture (proportion beaucoup plus élevée dans la catégorie des ménages en insécurité alimentaire sévère et modérée) ;

Situation par rapport aux indicateurs d'alertes

5.1.3.12 Diminution de la quantité de la ration journalière du ménage

- 56% des ménages ont commencé par diminuer la quantité de la ration journalière pour faire face à des problèmes alimentaires (contre un peu plus dans la catégorie des ménages en insécurité alimentaire sévère ou modérée) ;

5.1.3.13 Recours inhabituel à l'emprunt

- 35% des ménages ont fait un recours inhabituel à l'emprunt pour faire face à des problèmes alimentaires par rapport à d'habitude ;

5.1.3.14 Départ inhabituel d'actifs

- 41% des ménages ont enregistré des départs inhabituels d'actifs (contre 38% dans la catégorie des ménages en sécurité alimentaire) ;

5.1.3.15 Vente de biens personnels pour cause d'insécurité alimentaire

- 34% des ménages ont vendu des biens personnels pour cause d'insécurité alimentaire (un peu plus dans la catégorie des ménages en sécurité alimentaire) ;
- 10% des ménages ont vendu des biens d'équipement pour cause d'insécurité alimentaire.

5.1.3.16 Activités génératrices de revenu

- 51% des ménages ont commencé à exercer des activités génératrices de revenu pour cause d'insécurité alimentaire ;

5.1.3.17 Consommation de plantes sauvages

- 32% des ménages ont recours à la consommation des plantes sauvages

5.1.3.18 Vente d'animaux femelles

- 35% des ménages ont commencé à vendre des animaux femelles (légèrement un peu plus dans la catégorie des ménages en insécurité alimentaire modérée).

5.1.3.19 Hypothèques et vente de terres

- 9% des ménages ont vendu ou hypothéquer des terres

5.1.3.20 Stratégie des ménages quand les conditions d'insécurité alimentaire deviendront plus difficiles

- 15% des ménages envisagent le départ de tout le ménage quand les conditions alimentaires deviendront plus difficiles (proportion à peu près équivalente dans les autres classes de ménages)
- 62% envisagent le départ d'autres actifs.

5.1.4 Profil des ménages en sécurité alimentaire

5.1.4.1 Dimension spatiale

Le tableau ci-dessous donne la liste des départements avec les plus fortes proportions de ménages en sécurité alimentaire (au dessus de la moyenne nationale qui est de 41%).

Tableau 10: Répartition des ménages en sécurité alimentaire selon la région et le département

Régions	Département	% de ménages en sécurité alimentaire	Régions	Département	% de ménages en sécurité alimentaire
Zinder	Magaria	62%	Maradi	Tessaoua	52%
Zinder	Gouré	59%	Diffa	N'guigmi	85%
Zinder	Matamèye	56%	Diffa	Mainé-soroa	59%
Zinder	Mirriah	50%	Diffa	Diffa	59%
Zinder	Tanout	48%	Dakoro	Dakoro	63%
Zinder	Mayahi	46%	Agadez	Arlit	72%
Tillabéri	Filingué	49%	Agadez	Tchirozérine	51%
Tahoua	Abalak	57%			
Tahoua	Tahoua	49%			

5.1.4.2 Caractéristiques démographiques

Leur principale caractéristique démographique qui les distingue des autres catégories est la taille : les ménages sont en moyenne de taille relativement moins élevée.

5.1.4.3 Campagne agricole de 2005

- La majorité des ménages de ce groupe ont jugé moyenne la campagne agricole de 2005 (un peu moins dans les autres catégories), 39% l'ont jugé mauvaise (beaucoup plus dans les autres catégories), 12% l'ont jugé mauvaise (valeur proche des autres catégories de ménages) ;
- Par rapport à la campagne 2004, 40% des ménages ont jugé supérieur le niveau des récoltes, 13% l'ont jugé identique, 35% l'ont jugé inférieur ;
- Par rapport à la campagne agricole d'une année normale, 64% ont jugé les récoltes inférieures (beaucoup plus dans les autres catégories de ménages).

5.1.4.4 Endettement

- Un peu plus de 6 ménages sur 10 (62%) se sont endettés durant la crise alimentaire ; proportion identique à la moyenne nationale ;
- 34% des ménages ayant contracté une dette n'ont pas encore effectué le remboursement ;
- Le montant des dettes est en moyenne beaucoup plus élevé que dans les autres classes de ménages ; il est de 9.554 F CFA par tête pour la dette en espèce contre 8.090 F CFA en moyenne sur le plan national et de 117 kg par tête pour la dette en céréales contre une moyenne nationale de 95 kg par tête ;
- Un peu plus de ménages (45%) ont fait recours aux emprunts pour des besoins alimentaires que dans les autres catégories de ménages ;

5.1.4.5 Vente des récoltes

- 34% des ménages ont vendu une partie de leurs récoltes. La plus grande partie des ventes a été effectuée pendant la récolte (47% des ménages). Les $\frac{3}{4}$ des ménages (75%) ont vendu les récoltes pour faire face à des dépenses familiales, plus de 1 ménage sur 2 pour acheter d'autres produits (55%) et environ 1 ménage sur 2 (49%) pour rembourser les dettes.

5.1.4.6 Appréciation des prix

- 19% des ménages pensent que, comparés à la même période de l'année dernière, les prix actuels des céréales sont plus élevés (proportion légèrement plus élevée dans les autres catégories de ménages) ;
- 90% des ménages pensent que les prix des céréales sont à la hausse depuis les récoltes (proportion identique dans les autres catégories de ménages) ;

5.1.4.7 Principales sources de revenu

Les proportions des ménages en sécurité alimentaire sont plus élevées chez les salariés, les commerçants ou entrepreneurs, les éleveurs, les petits commerçants.

5.1.4.8 Possession et vente d'animaux

- 18% possèdent entre 1 et 2 bovins, 3% en possèdent 3, 8% en possèdent plus de 3 ;
- 28% possèdent entre 1 et 2 ovins, 5% en possèdent entre 6 et 10, 2% en possèdent plus de 10 ;
- 33% possèdent entre 1 et 5 caprins, 10% en possèdent entre 6 et 10, 4% en possèdent plus de 10 ;
- 17% possèdent entre 1 et 2 ânes ;
- 6% possèdent entre 1 et 2 équins ;
- 3% possèdent entre 1 et 2 camelins ;
- 71% ne possèdent pas de volailles, 15% en possèdent entre 1 et 5 têtes, 8% entre 6 et 10 têtes et 6% plus de 10 têtes.
- Plus de 1 ménage sur 2 (52%) ont vendu des vivres pour acheter d'autres types de vivres après les récoltes ; 32% ont vendu des jeunes reproductrices (moins que dans les autres classes de vulnérabilité), 61% ont vendu de petits ruminants mâles et 4% ont vendu de la volaille.

5.1.4.9 Difficulté pour subvenir aux besoins alimentaires

- 80% des ménages ont déclaré avoir eu des difficultés alimentaires à la même période l'année passée (valeur proche de la moyenne nationale) ;

- 68% ont déclaré avoir eu des difficultés alimentaires durant le mois précédant l'enquête ;

5.1.4.10 Consommation alimentaire

- Seul ce groupe de ménages continue d'assurer les trois repas comme d'habitude ;
- 85% des ménages de ce groupe ont une consommation alimentaire acceptable.

5.1.4.11 Dépenses

La part des dépenses affectées à l'achat de nourriture est de 57% (proportion beaucoup plus faible que dans les autres catégories de ménages).

Situation par rapport aux indicateurs d'alertes

5.1.4.12 Diminution de la quantité de la ration journalière

- 53% des ménages de ce groupe ont commencé par diminuer la quantité de la ration journalière ;

5.1.4.13 Recours inhabituel à l'emprunt

- 45% des ménages ont eu un recours inhabituel à l'emprunt pour faire face à des besoins alimentaires (proportion plus élevée dans les autres classes de vulnérabilité) ;

5.1.4.14 Départ inhabituel d'actifs

- 38% des ménages de ce groupe ont enregistré des départs inhabituels d'actifs (proportion un peu plus élevée dans les autres catégories de ménages) ;

5.1.4.15 Vente de biens personnels pour cause d'insécurité alimentaire

- 40% des ménages de ce groupe ont vendu des biens personnels pour cause d'insécurité alimentaire après les récoltes (proportion un peu plus élevée que celle des autres catégories de ménages) ;
- 10% des ménages de ce groupe ont vendu des équipements de production pour cause d'insécurité alimentaire (proportion un peu plus élevée que celle des catégories de ménages en insécurité alimentaire modérée et à risque mais beaucoup plus faible que celle de la catégorie des ménages en insécurité alimentaire sévère).

5.1.4.16 Activités génératrices de revenu

- 50% des ménages de ce groupe ont commencé par exercer des activités génératrices de revenu (proportion très proche de la moyenne nationale et celle des autres catégories de ménages).

5.1.4.17 Consommation de plantes sauvages

- 34% des ménages de ce groupe ont eu recours à la consommation des plantes sauvages (proportion légèrement plus élevée que celle des ménages en insécurité alimentaire modérée et à risque mais plus inférieure à celle des ménages en insécurité alimentaire sévère). En l'absence de précisions sur le type et l'intensité de la consommation, il serait difficile d'interpréter davantage cette similitude. Dans certains milieux il s'agirait plus de légumes sauvages que des plantes de pénurie.

5.1.4.18 Vente d'animaux femelles

- 32% des ménages de ce groupe ont commencé à vendre des animaux femelles ;

5.1.4.19 Hypothèque et vente de terres

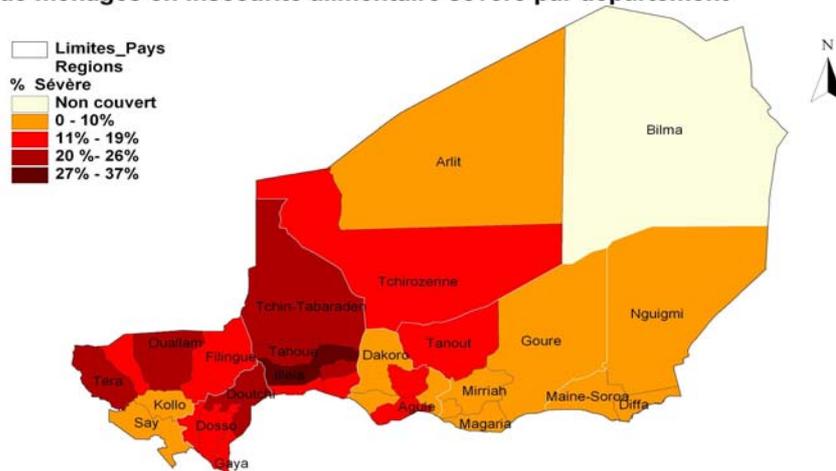
Davantage plus de ménages (14%) de ce groupe ont vendu ou hypothéquer des terres probablement parce qu'ils en possèdent plus que les autres.

5.1.4.20 Stratégie des ménages quand les conditions alimentaires deviendront plus difficiles

- 16% des ménages envisagent le départ de tout le ménage quand les conditions alimentaires deviendront plus difficiles ;
- 52% envisagent le départ d'autres actifs .

Carte 2: % de ménages en insécurité alimentaire sévère par département

% de ménages en insécurité alimentaire sévère par département



5.2 Quelques éléments d'alerte

5.2.1.1 Diminution de la ration journalière

Il ressort de l'analyse des résultats de l'enquête que plus de la moitié des ménages, soit 56,6% ont commencé à réduire leur ration journalière. Les départements les plus affectés par cette stratégie de survie sont ceux de Keita (96,1%), Illéla (91,1%), Loga (83,4%), Filingué (83%), Boboye (77,5%), Tchintabaraden (75,6%), Tessaoua (74,7%), Téra (73%), Say (70,2%) et Mayahi (70,1%). La proportion de ménages ayant déclaré avoir réduit leur ration quotidienne est aussi supérieure à la moyenne nationale dans les départements de Tahoua (66,6%), Matamèye (64,4%), Kollo (62,9%), Magaria (61,3%), Aguié (61%), Bouza (60,5%), Abalak (58,8%), Dosso, (58,7%) et Madarounfa (57%).

Par contre, c'est dans les départements d'Arlit et de Tchirozérine, respectivement avec 4,2% et 10,3% que cette proportion est la plus faible.

5.2.1.2 Recours inhabituel à l'emprunt

Sur l'ensemble des ménages, 39,9% affirment avoir fait un recours inhabituel à l'emprunt pour acheter des produits alimentaires. C'est dans les départements d'Illéla (66,7%), Keita (65,1%) et Mayahi (61%) que les ménages ont eu le plus recours à un emprunt inhabituel pour acheter des produits alimentaires pendant la semaine précédent l'enquête. Viennent ensuite les départements de Téra (57,5%), Ouallam (55,7%) Tessaoua (56,8%) Magaria (53,4%) et Dakoro (52,8%). La proportion des ménages ayant déclaré avoir recours à un emprunt inhabituel pour acheter des produits alimentaires la semaine précédent l'enquête est aussi supérieure à la moyenne nationale dans les départements de Matamèye (49,4%), Tillabéri et Filingué (43,7% chacun), Loga (43,3%), Gouré (42,3%), Tanout (41,5%), Mirriah (40,4%) et Diffa (40,1%).

A contrario, c'est dans les départements d'Arlit, Guidan-Roundji et Tchirozérine que les ménages ont le moins recouru à des emprunts inhabituels pour acheter des vivres avec respectivement 11,3%, 15,7% et 20,2%.

5.2.1.3 Départ d'actifs plus que d'habitude au sein des ménages

Les résultats de l'enquête révèlent que 40,1% des ménages ont enregistré de départ inhabituel d'actifs pour raison d'insécurité alimentaire. Les départements les plus affectés par les départs inhabituels d'actifs sont Keita (66,7%), Ouallam (57,4%), Téra (56,4%), Magaria (55,5%), Guidan Roundji (53,3%), Aguié (52,8%), Dakoro (51,5%), Bouza (51,6%), Madarounfa (51,1%), Matamèye (51%) et Birni Ngaouré (50,9%). La proportion de ménages ayant déclaré avoir connu un départ inhabituel d'actifs pour insécurité alimentaire est aussi supérieure à la moyenne nationale dans les départements de Illéla (49,8%), Kollo (47%), Loga (46,3%), Mayahi (44,3%) et Tillabéri (40,3%).

Par contre les proportions de ménages ayant connu des départs d'actifs pour insécurité alimentaire sont très faibles dans les départements de Maïné soroa (41,1%), N'Guigmi (4,1%) Arlit (6,4%), Tchirozérine (13,3%) et Diffa (16,8%).

5.2.1.4 Vente d'animaux pour acheter des vivres

Dans l'ensemble, 49,0% des ménages ont vendu des animaux pour acheter des vivres après la récolte 2005. La proportion de ménages ayant fait recours à cette vente de bétail est particulièrement élevée dans les départements de Magaria (83,9%) Matamèye (72,3%), Say (65,9%), Tessaoua (65,2%), N'Guigmi (64,9%), Diffa (62,7%), Maïné Soroa (64,1%), Téra (62,5%), Gouré (60,5%) et Mayahi (60,1%). Elle est également supérieure à la moyenne nationale dans les départements de Tanout (54,6%), Dakoro (54,4%), Loga (54,3%), Tchintabaraden et Kollo (51,1% chacun), Boboye (50,9%) et Mirriah (50,4%)

Au contraire, les départements où la proportion de ménages ayant fait recours à la vente d'animaux pour acheter de vivre est inférieure à la moyenne nationale sont Tahoua (24,3%), Tillabéri (29,6%), Keita (29%), Bouza (30%), Madarounfa (29,6%) et Arlit (30,1%).

5.2.1.5 Nombre d'animaux vendus pour acheter des vivres

Au total, 849.317 têtes de bétail ont été vendues par les ménages. Les départements qui en ont le plus vendu sont : Mirriah avec 80.798 têtes. Magaria (80.794 têtes), Tanout (48.804 têtes), Dakoro (37.324 têtes), Gouré (34.931 têtes), Tessaoua (34.503 têtes), Mayahi (33.940 têtes et Téra (32.597 têtes). Ainsi, c'est dans la région de Zinder que le nombre de têtes de bétail vendues pour acheter de vivres est le plus élevé. Vient ensuite celle de Maradi.

5.2.1.6 Appréciation des termes de l'échange de bétail/mil.

Par rapport à l'année 2004:

- 53,8% ont déclaré qu'il faut vendre moins de têtes de bétail maintenant pour acheter un sac de mil (ou de maïs) ;
- 16,4% ont déclaré que c'est pareil ;
- 29,2% ont déclaré qu'il faut vendre plus de têtes de bétail maintenant pour acheter un sac de mil (ou de maïs) ;
- 0,5% des ménages enquêtés sont sans avis.

C'est surtout dans les départements de la région de Maradi que la proportion de ménages qui pensent que les termes de l'échange bétail/mil (ou maïs) sont plus favorables maintenant qu'en 2004 est la plus élevée : 98,3% à Guidan Rounjdji, 92,9% à Aguié et 91,9% à Madarounfa. Les autres départements où cette proportion est élevée sont : Téra (83,2%), Tanout 76,1%, Kollo (74,1%), Say (72%) et Filingué (70,6%).

Par contre, ce taux est relativement élevé dans les départements de N'Guigmi (68,9%), Diffa (62,6%), Boboye (54,4%), Loga (53,8%), Dakoro (52,1%) et Tessaoua (51,6%).

5.2.1.7 Vente de biens personnels par les ménages pour cause d'insécurité alimentaire

- 37,5% des ménages ont déclaré avoir vendu des biens personnels pour raison d'insécurité alimentaire au cours de cette année 2006.

- C'est surtout dans les départements de la région de Tahoua que la proportion des ménages qui ont vendu des biens personnels est la plus élevée. C'est le cas des départements de Keita (68,8%), Bouza (53,3%), Tchintabaraden (53,1%), Illéla (51%) et Abalak (50,5%). Les autres départements où cette proportion est relativement élevée sont Magaria (47,8%), Gouré (45,6%), Dakoro (45,4%), Diffa (44,8%), Matamèye (44,6%), Madaoua (44,1%) et Tanout (44,1%).

5.2.1.8 Vente des équipements de production par les ménages pour cause d'insécurité alimentaire

Dans l'ensemble, 11,1% des ménages ont déclaré avoir vendu des équipements de production pour raison d'insécurité alimentaire. C'est surtout dans la région de Tahoua que la proportion de ménages qui ont vendu leurs biens d'équipement pour cause d'insécurité alimentaire est la plus forte. Les départements concernés sont Illéla (43,7%), Keita (22,9%), Tahoua (21,7%), Tchintabaraden (20%) et Abalak (14,6%). Les autres départements où cette proportion est aussi relativement élevée se trouvent surtout dans la région de Maradi : Dakoro (23%), Aguié (20,6%), Madarounfa (15,7%) et Mayahi (14,8%). A ceux-là, il faut ajouter le département de Tanout (15,5%) dans la région de Zinder.

5.2.1.9 Difficultés pour subvenir aux besoins alimentaires à la même période en 2005

- 79,7% des ménages affirment avoir eu des difficultés pour subvenir à leurs besoins alimentaires à la même période en 2005. Les départements les plus affectés pour lesquels les proportions des ménages concernés sont supérieures à la moyenne nationale sont : Tanout (98,3%), Matamèye (98,2%), Keita (97,4%), Madaoua (96,4%), Tillabéri (96,2%), Bouza (95,8%), Mayahi (94,4%), Tessaoua (93,2%), Tchintabaraden (91,9%), Dakoro (90,4%), Illéla (87,1%), Ouallam (86,8%), Abalak (84,1%), Birni N'Konni (83,8%), Filingué (80,9%), Tahoua (80,8%) et Guidan Roumdji (80,6%), soit 18 départements sur 35.
- Les départements pour lesquels les proportions des ménages enquêtés ayant affirmé n'avoir pas eu de difficultés pour subvenir à leurs besoins alimentaires à la même période en 2005 sont relativement très supérieures à la moyenne nationale qui est de 20,3% sont Boboye (63,4%), Tchirozérine (46%), Mirriah (44%), Loga (41,8%), Dosso (40,1%), Gouré (38,6%), Arlit (32,1%) et Maïné Soroa (30,2%).

5.2.1.10 Difficultés pour subvenir aux besoins alimentaires au cours du mois précédent

- 69,2% des ménages ont affirmé avoir eu des difficultés pour subvenir à leurs besoins alimentaires au cours du mois précédent l'enquête. Les départements les plus affectés pour lesquels les proportions des ménages concernés sont supérieures à la moyenne nationale sont : Keita (97,2%), Magaria (87,5%), Illéla (87,4%), Mayahi (85%), Kollo (82,7%), Tanout (81,9%), Matamèye (81%), Bouza (80,2%), Loga (80%), Ouallam (76,9%), Tessaoua (79,4%), Madaoua (78,2%), Dosso (76,9%), Tillabéri (75,6%), Téra (75,4%), Boboye (74,1%), Filingué (72,7%), Tchintabaraden (72,3%) et Say (70,3%) soit 19 départements sur les 35 concernés par l'enquête.

- Au contraire, les départements pour lesquels les proportions des ménages ayant affirmé n'avoir pas eu de difficultés pour subvenir à leurs besoins alimentaires au cours du mois précédent l'enquête sont relativement très supérieures à la moyenne nationale qui est de 30,8% sont Arlit (63,2%), Tchirozérine (62,9%), Mainé Soroa (62,4%), Guidan Roundji (59,7%), Aguié (50,2%), Tahoua (48,4%), Gaya (47%), N'Guigmi (46,5%) et Abalak (41,8%).

5.2.1.11 Stratégies de survie des ménages

Les stratégies de survie des ménages en insécurité alimentaire ciblées par l'enquête ont été la pratique d'activités génératrices de revenus (AGR), la consommation de plantes sauvages, la vente de jeunes reproductrices et la vente /hypothèque des terres.

Ainsi, le recours à la pratique des AGR concerne 51,6% des ménages. Les départements où ces activités occupent une bonne proportion des ménages sont : Tillabéri (88,8%), Tanout (78,1%), Madaoua (76%), Ouallam (74,7%), Birni N'Konni (72,1%), Bouza (69,4%), Magaria (67,8%), Say (67%), Matamèye (66,8%), Dosso (64,6%), Téra (60%), Boboye (55,5%) et Aguié (55%).

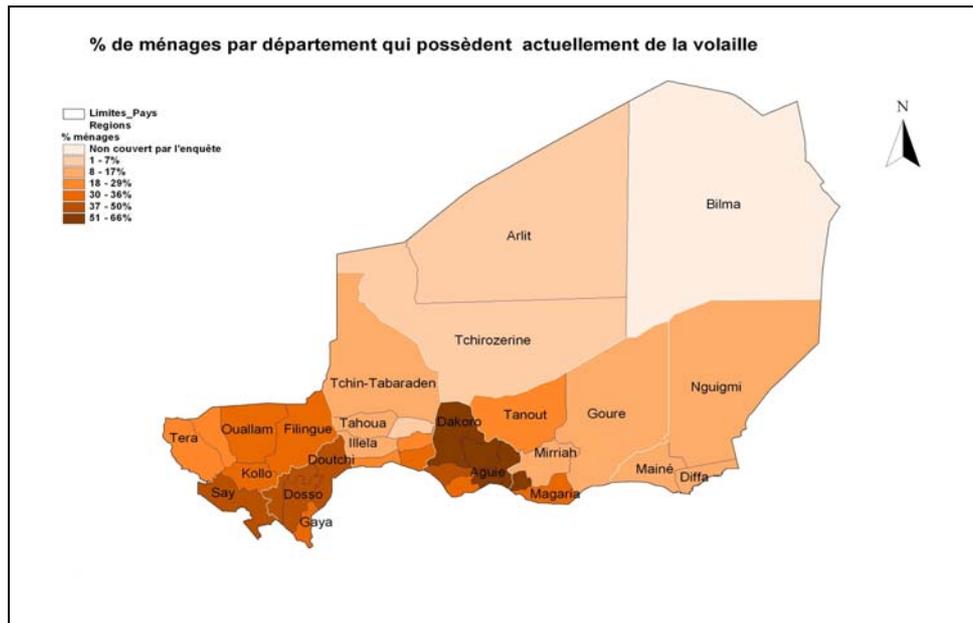
En ce qui concerne la consommation de plantes sauvages, 33,3% des ménages sont concernés par cette pratique. Les départements les plus touchés sont : Say (62,1%), Keita (55,2%), Téra (54,8%), Matamèye (51,6%), Kollo (49,7%), Mayahi (48,5%), Dosso (46,4%), Gaya (45,1%), Gouré (42,9%), Douchi (42,5%), Loga (40,8%), Mirriah (40,2%), Illéla (35,2%) et Aguié (39,1%).

Par rapport à la vente d'animaux femelles, la proportion de ménages concernés à l'échelle nationale est de 31,7%. Les départements les plus touchés au nombre de 11 sont : Mayahi (57,7%), Tessaoua (57,3%), Matamèye (54,9%), Dakoro (53%), Aguié (50,8%), Illéla (46,6%), Gouré (45,3%), Téra (44,3%), Madaoua (37,5%) et N'Guigmi (33,1%). On constate que ce sont surtout les départements de la région de Maradi qui ont le plus vendu des femelles reproductrices pour raison d'insécurité alimentaire.

Si les conditions d'insécurité alimentaire venaient à être plus difficiles, les départs d'autres actifs du ménage et d'autres types de stratégies seraient envisagés respectivement par 58,1%, 15,9% et 26,1% des ménages à l'échelle nationale.

Les proportions des ménages qui envisageraient le départ d'autres actifs sont supérieures à la moyenne nationale dans 16 départements à savoir : Tillabéri (88,6%), Guidan Roundji (86,8%), Aguié (85,7%), Madarounfa (83,8%), Ouallam (78,9%), Madaoua (79,7%), Dosso (78,2%), Douchi (74,7%), Boboye (73,7%), Matamèye (72,9%), Bouza (71,9%), Gaya (67,6%), Magaria (66,3%), Tanout (61,9%), Loga (61,4%) et Téra (61,1%). On remarque que ce sont les départements des régions de Maradi et Dosso qui sont les plus concernés par cette hypothèse.

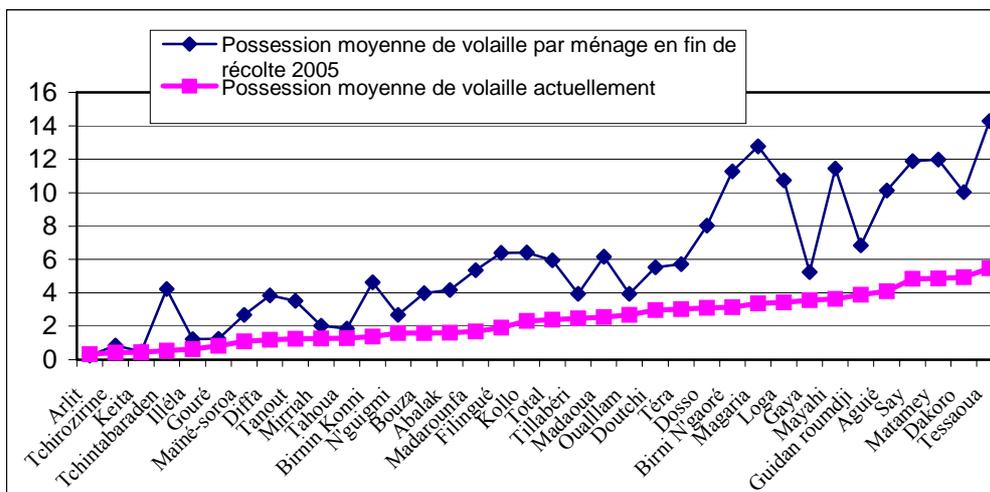
Les proportions des ménages qui envisageraient le départ du ménage sont supérieures à la moyenne nationale dans 13 départements à savoir : Mayahi (42,1%), Illéla (40,9%), Dakoro (35,5%), Loga (30,1%), Keita (27%), Birni N'Konni (24,4%), Tessaoua (20,8%), Boboye



Globalement, 32% des ménages ont déclaré posséder actuellement de la volaille. La possession de la volaille est davantage plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain. Avant l'avènement de la grippe aviaire, 36% des ménages ruraux possédaient de la volaille contre 23% pour les ménages urbains. La possession actuelle de la volaille est de 33% en milieu rural contre 20% en milieu urbain.

Le graphique ci-dessous compare la possession de volailles en fin de récolte 2005 et actuellement et permet d'observer que les effectifs ont fortement diminué entre les deux périodes. En fin de récolte 2005, les ménages possédaient en moyenne (toutes volailles confondues), 6 volailles par ménage contre une moyenne de 2 actuellement. La possession de volailles était davantage plus élevée dans les départements de Tesssaoua (en moyenne 14 volailles par ménage contre 5 actuellement), de Magaria (en moyenne 13 volailles par ménage contre 3 actuellement), de Matameye (en moyenne 12 volailles par ménage contre 5 actuellement), de Say (en moyenne 12 volailles par ménage contre 5 actuellement), de Mayayi, de Boboye, de Loga (en moyenne 11 volailles par ménage), de Aguié et de Dakoro (en moyenne 10 volailles par ménage).

Graphique 8: Comparaison de la possession avant et après la grippe aviaire par département



Trois facteurs peuvent être évoqués pour expliquer la diminution constatée du nombre de volailles possédées par les ménages entre les deux périodes. Premièrement, la période hivernale est propice à la reproduction de la volaille; ce qui contribue à augmenter le nombre de volailles en fin de récolte. Deuxièmement, par le fait que les ménages aient vendu des volailles pour faire face à des dépenses alimentaires en cette période. Troisièmement, on peut évoquer l'effet de la grippe aviaire. Cette dernière ayant contraint les ménages à vendre leurs volailles pour ne pas subir les pertes liées à une contamination de la maladie et à d'éventuels abattages. Dans le département de Magaria où s'est déclaré le premier foyer de grippe aviaire, la possession moyenne de volailles par les ménages a chuté de 74% entre la fin des récoltes de 2005 et mai 2006 passant de 13 volailles à 3 volailles par ménage.

6.3 Qui possède la volaille au sein du ménage?

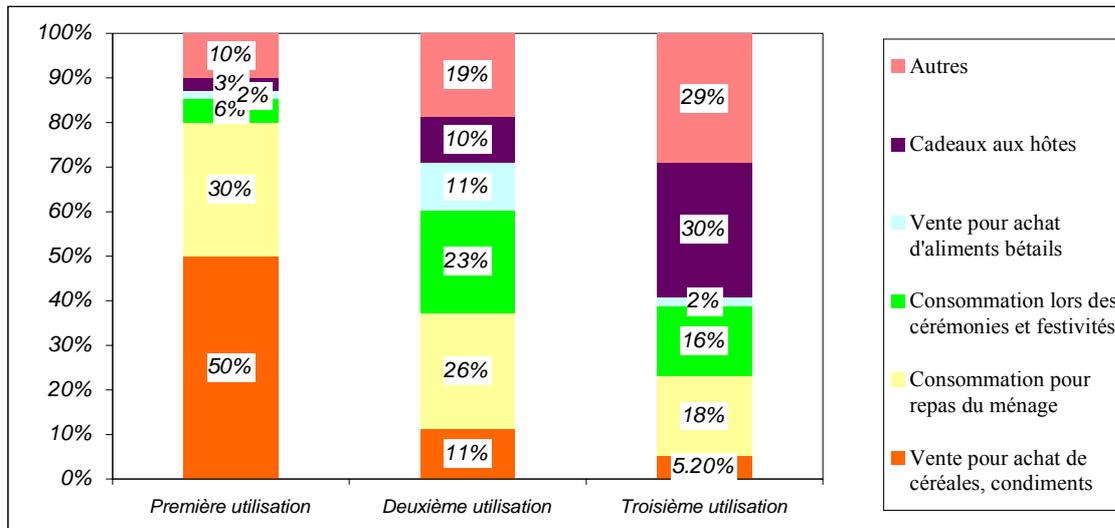
Dans plus de 3 ménages sur 4, la volaille (en particulier la poule) est possédée par les hommes avec cependant certaines spécificités par département. Dans l'extrême Est du pays, la volaille est plutôt plus possédée par les femmes que par les hommes. Ainsi dans le département de Diffa, 76% des propriétaires de volailles sont les femmes, cette proportion est de 53% dans le département de Mainé Soroa, et de 77% dans le département de N'Guigmi. Dans le Nord du pays, on note également que 54% des propriétaires de volailles sont des femmes dans le département de Tchirozérine.

6.4 Principales utilisations de la volaille

Au Niger, les deux principales utilisations faites de la volaille sont la vente pour achat de céréales et des condiments et la consommation pour le repas des ménages. Dans un ménage sur deux, les volailles sont élevées pour acheter de la nourriture et dans un ménage sur 3, elles sont utilisées pour la consommation familiale et lors des festivités. En dehors de ces deux principales utilisations, les volailles sont aussi utilisées pour faire des cadeaux aux hôtes. Une aggravation de l'épidémie de la grippe aviaire pourrait donc se traduire par:

- un appauvrissement du régime alimentaire pour les 30% de ménages qui font de la consommation de la volaille leur utilisation principale;
- une perte de revenu monétaires et de pouvoir d'achat chez 50% de ménages qui dépendent de la vente de volaille pour l'achat de céréales et de condiments ;
- pourrait affecter les pratiques culturelles chez 30% de ménages.

Graphique 9: Principales utilisations de la volaille



Selon le milieu de résidence, la consommation pour le repas familial est la première utilisation de la volaille en milieu urbain alors qu'en milieu rural la vente pour achat des céréales ou des condiments reste la principale utilisation. De ce fait, on peut suggérer que l'épidémie de la grippe aviaire aurait plus d'incidence sur le régime alimentaire des ménages urbains et sur le pouvoir d'achat des ménages ruraux.

6.5 Principales utilisations des œufs

Les utilisations faites de l'œuf sont pratiquement les mêmes que celles faites de la volaille. Globalement, la première utilisation reste la vente pour l'achat des céréales et des condiments (environ 1 ménage sur 4). L'œuf est en plus utilisé pour la consommation par 19% des ménages. Les autres utilisations faites de l'œuf sont les cadeaux aux hôtes (24% des ménages) et la consommation lors des cérémonies et festivités (16% des ménages). Suivant le milieu de résidence, on observe les mêmes tendances, l'œuf est davantage plus destiné à la consommation familiale en milieu urbain. Il est en revanche plus destiné à la vente pour achat de céréales et de condiments en milieu rural. Peu de ménages utilisent les œufs pour l'alimentation des nourrissons aussi bien en milieu urbain que rural (7% des ménages).

6.6 Revenus mensuels tirés de la vente de la volaille et de ses dérivés

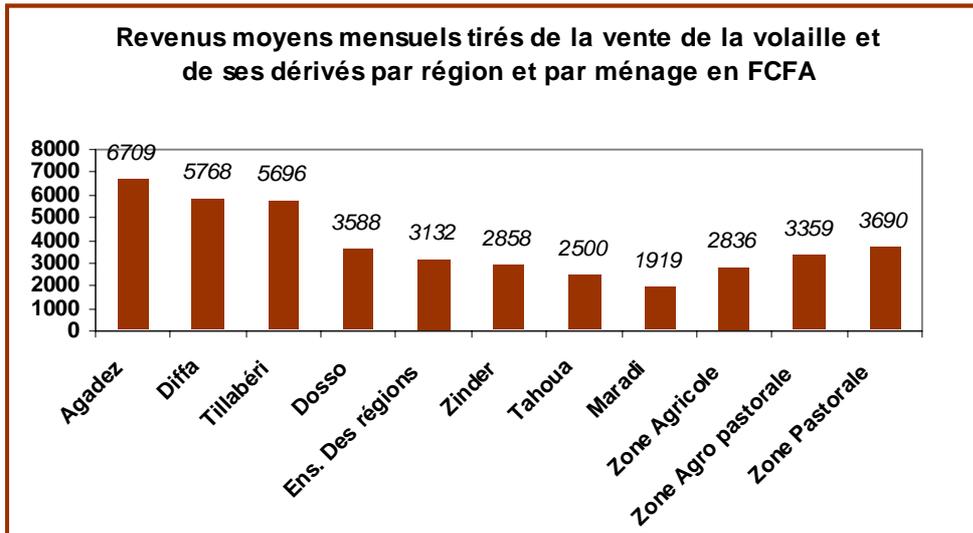
Le revenu moyen estimé tiré de la vente de la volaille et de ses dérivés est de 3 132 FCFA (environ 6 \$ US) par ménage. Ce montant représenterait environ 7% des dépenses alimentaires globales des ménages. On constate une grande variabilité selon la région. Le revenu mensuel tiré de la vente de la volaille et de ses dérivés par les ménages est beaucoup plus élevé dans les départements suivants : Téra (11. 796 F CFA), Say (7.691 F CFA), Tchrozérine (7.394 F CFA), Diffa (6.185 F CFA), N'Guigmi (5.768 F CFA), Loga (5.289 F CFA), Mainé Soroa (5.095 F CFA), Abalak (4.532 F CFA), Kollo (4.525 FCFA), Filingué (4.237 F CFA).

Tableau 11: Revenus mensuels moyens tirés de la vente de la volaille et de ses dérivés par département

Régions	Départements	Revenus mensuels (en FCFA) moyens tirés de la vente de la volaille et ses dérivés par ménage	Régions	Départements	Revenus mensuels (en FCFA) moyens tirés de la vente de la volaille et ses dérivés par ménage
Agadez	Tchirozirine	7,394	Tahoua	Tahoua	1,201
	Arlit	362		Abalak	4,532
		6,709		Birnin Konni	3,163
Diffa	Diffa	6,185		Bouza	1,160
	Mainé-soroa	5,095		Illéla	2,715
	N'guigmi	5,599		Keita	3,723
		5,768		Madaoua	2,189
Dosso	Dosso	3,000		Tchintabaraden	3,969
	Birni N'gaoré	3,877			2,500
	Doutchi	3,169		Tillabéri	2,743
	Gaya	3,985	Filingué	4,237	
	Loga	5,289	Kollo	4,525	
		3,588	Ouallam	3,111	
Maradi	Madarounfa	797	Say	7,691	
	Aguié	1,273	Téra	11,796	
	Dakoro	3,426		5,696	
	Guidan roudji	656	Mirriah	2,715	
	Mayahi	2,494	Gouré	2,378	
	Tessaoua	1,242	Magaria	3,215	
		1,919	Matamey	3,680	
			Tanout	1,453	
Ensemble		3,132	Zinder		2,858
Milieu urbain		2,236			
Milieu rural		3,211			

Le graphique ci-dessous montre par région et système de vie le revenu moyen tiré de la vente de la volaille et de ses dérivés par mois. Les revenus moyens tirés de la vente de la volaille et de ses dérivés sont plus élevés dans les régions de Diffa et d'Agadez. Ils sont également plus élevés dans les régions de Dosso et de Tillabéri très proches de la capitale Niamey qui offre des débouchés importants aux activités avicoles. Les revenus sont davantage plus faibles dans les régions de Zinder, de Tahoua et de Maradi. Corrélativement, les revenus tirés de la vente de la volaille et de ses dérivés sont plus importants dans la zone pastorale et agro pastorale du pays.

Graphique 10 : Revenus mensuels tirés de la vente de la volaille et de ses dérivés par région



6.7 Estimation des pertes et des populations qui seront touchées en cas de généralisation de l'épizootie de la grippe aviaire.

D'une manière générale, la vente de volailles contribue beaucoup à la sécurité alimentaire des ménages ruraux au Niger. Plus particulièrement en période de soudure, elle permet à beaucoup de ménages d'avoir accès aux céréales avec les revenus tirés de la vente de la volaille et de ses dérivés.

Le tableau ci-dessous montre que, rapportés aux dépenses alimentaires et aux dépenses globales mensuelles, les revenus tirés de la vente de la volaille et de ses dérivés représentent respectivement 7% et 4% et varient fortement d'une région à l'autre. Ces proportions sont plus élevées dans les régions de Tillabéri, d'Agadez et de Diffa traduisant dans ces dernières une dépendance plus élevée de la vente de la volaille et de ses dérivés pour s'acheter de la nourriture.

Sur le plan national, les revenus tirés de la vente de la volaille et de ses dérivés sont estimés à environ 1. 634. 209. 236 F CFA par mois. Les régions de Tillabéri, de Zinder et de Maradi sont celles qui contribuent le plus avec respectivement 445,554,372 FCFA, 321,558,835 F CFA et 320,577,939 F CFA. Une généralisation de l'épizootie de la grippe aviaire pourrait donc engendrer une perte de revenu équivalent par mois⁶ et toucherait près de 914.000 personnes. Une répartition selon le niveau de vulnérabilité des ménages montre qu'une perte éventuelle de revenus liée à l'épizootie de la grippe aviaire concernerait :

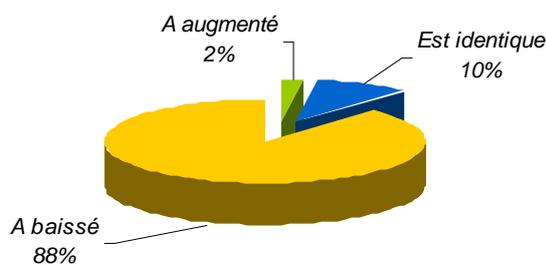
- environ 2% des ménages en insécurité alimentaire sévère (35.949 personnes);
- environ 7% des ménages en insécurité alimentaire modérée (153.882 personnes) ;
- environ 9% des ménages à risque (341.882 personnes) ;
- environ 9% des ménages en sécurité alimentaire (382.451 personnes).

Sur l'ensemble des personnes qui seraient affectées par une perte de revenu liée à l'épizootie, 42% serait dans la catégorie des ménages en sécurité alimentaire, 37% dans la catégorie des ménages à risque, 17% dans la catégorie des ménages en insécurité alimentaire modérée et 4% seulement dans la catégorie des ménages en insécurité alimentaire sévère.

Tableau 12: Estimation du nombre de personnes qui serait affecté par la perte de revenu liée à la grippe aviaire

Régions	Revenus tirés de la vente de la volaille et de ses dérivés par mois et par ménage (en F CFA)	Revenus en % des dépenses alimentaires	Revenu en % des dépenses globales	Estimation revenus tirés par mois de la vente de la volaille et de ses dérivés par région en FCFA	Estimation nombre de personnes qui seraient affectées par une perte de revenu liée à la grippe aviaire ⁷
Agadez	6,709	13%	8%	15,069,183	5,971
Diffa	5,768	10%	6%	64,926,023	12,623
Dosso	3,588	9%	5%	279,546,472	163,656
Maradi	1,919	6%	2%	320,577,939	293,292
Tahoua	2,500	5%	3%	186,976,411	69,901
Tillabéri	5,696	14%	7%	445,554,372	196,906
Zinder	2,858	6%	3%	321,558,835	171,520
Ens. Régions	3,132	7%	4%	1,634,209,236	913,869
Zone agricole	2,836	7%	3%	1,088,931,887	676,950
Zone agro pastorale	3,359	8%	4%	482,331,959	214,454
Zone pastorale	3,690	7%	4%	62,945,390	22,465
Ménages en insécurité alimentaire sévère	1859	8%	6%	85,497,804	35,949 (2%)
Ménages en insécurité alimentaire modérée	2479	11%	7%	209,074,301	153,882 (7%)
Ménages à risque	3030	8%	4%	560,339,503	341,588 (9%)
Ménages en sécurité alimentaire	3398	6%	3%	779,297,628	382,451 (9%)

Appréciation des revenus tirés de la vente de la volaille et de ses dérivés par rapport à la même période de l'année passée



Graphique 11: Appréciation des revenus tirés de la vente de la volaille et de ses dérivés par rapport à la même période l'année dernière

Par rapport à la même période de l'année passée, près de 9 ménages sur 10 ont déclaré que leurs revenus tirés de la vente de la volaille et de ses dérivés ont baissé. Au niveau des régions, environ 97% des ménages à Diffa, 93% des ménages à Tillabéri et Dosso ont déclaré que leur revenu a

baissé par rapport à la même période en 2005. Au niveau des départements, les plus fortes proportions de ménages qui ont déclaré leurs revenus baissés par rapport à la même période en 2005 sont : Keita (100%), Magaria (99%), Matameye (99%), Mayayi (99%), Tessaoua (99%), Doutchi (98%), Diffa (97%), N'guigmi (97%), Dosso (97%), Loga (97%), Maïné Soroa (96%), Tanout (95%).

6.8 Possession de volailles et consommation alimentaire

L'analyse suivant le régime alimentaire des ménages montre que la possession de la volaille est davantage plus faible parmi la catégorie des ménages dont le régime alimentaire est très pauvre ou pauvre :

Tableau 13: Possession de volailles et consommation alimentaire des ménages

Classes consommation alimentaire	0 tête	1 à 5 têtes	6 à 10 têtes	11 à 20 têtes	Plus de 21 têtes
Très pauvre	79%	12%	6%	2%	1%
Pauvre	72%	16%	8%	3%	1%
Limite	69%	17%	7%	6%	2%
Acceptable	66%	17%	9%	5%	2%
Total	70%	16%	8%	4%	2%

- 79% des ménages dont le régime alimentaire est très pauvre, ne possèdent pas de volailles, 12% possèdent entre 1 et 5 têtes, 6% possèdent entre 6 et 10 têtes, 2% possèdent entre 11 et 20 têtes et 1% seulement possèdent plus de 21 têtes ;
- 72% des ménages dont le régime alimentaire est pauvre, ne possèdent pas de volailles, 16% possèdent entre 1 et 5 têtes, 8% entre 6 et 10 têtes, 3% entre 11 et 20 têtes et 1% seulement possèdent plus de 21 têtes ;
- 69% des ménages dont le régime alimentaire est limite, ne possèdent pas de volailles, 17% possèdent entre 1 et 5 têtes, 7% possèdent entre 6 et 10 têtes, 6% possèdent entre 11 et 20 têtes et 2% plus de 21 têtes ;
- 66% des ménages dont le régime alimentaire est acceptable, ne possèdent pas de volailles, 17% en possèdent entre 1 et 5 têtes, 9% en possèdent entre 6 et 10 têtes, 5% possèdent entre 11 et 20 têtes et 2% plus de 21 têtes.

Si l'analyse précédente montre que la possession de la volaille et le régime alimentaire des ménages sont très liées, une relation directe entre la qualité du régime alimentaire des ménages et la consommation de la volaille ou de l'œuf semble être moins évidente à établir. La consommation de la volaille ou de l'œuf est pratiquement absente du régime alimentaire des ménages. La fréquence de consommation est très faible dans toutes les catégories des ménages. Ce qui confirme le rôle plus prépondérant de la possession de la volaille dans l'accès des ménages à la nourriture plutôt que dans l'amélioration de leur régime alimentaire.

6.9 Possession de volailles et insécurité alimentaire

Suivant le niveau d'insécurité alimentaire des ménages, on note :

- 83% des ménages en insécurité alimentaire sévère ne possèdent pas de volaille, 12% possèdent entre 1 et 5 têtes, 4% entre 6 et 10 têtes, 1% entre 11 et 20 têtes ;
- 67% des ménages en insécurité alimentaire modérée ne possèdent pas de volailles, 16% possèdent entre 1 et 5 têtes, 11% possèdent entre 6 et 10 têtes, 4% possèdent entre 11 et 20 têtes, 1% possèdent plus de 21 têtes ;
- 64% des ménages à risque ne possèdent pas de volaille, 20% possèdent entre 1 et 5 têtes, 9% possèdent entre 6 et 10 têtes, 5% possèdent entre 11 et 20 têtes et 2 possèdent plus de 21 têtes ;
- 70% des ménages en sécurité alimentaire ne possèdent pas de volailles, 15% possèdent entre 1 et 5 têtes, 8% possèdent entre 6 et 10 têtes, 5% possèdent entre 11 et 20 têtes et 2% possèdent plus de 21 têtes.

Tableau 14: Possession de volaille suivant les classes d'insécurité alimentaire

Classes d'insécurité alimentaire	0 tête	1 à 5 têtes	6 à 10 têtes	11 à 20 têtes	Plus de 21 têtes
Sévère	83%	12%	4%	1%	0%
Modérée	67%	16%	11%	4%	1%
A risque	64%	20%	9%	5%	2%
En sécurité alimentaire	70%	15%	8%	5%	2%
Total	70%	16%	8%	4%	2%

Un peu moins de ménages possèdent de volailles dans la catégorie des ménages en insécurité alimentaire sévère (17%) et dans la catégorie des ménages en sécurité alimentaire (30%). La possession de volaille est plus forte dans la catégorie des ménages en insécurité alimentaire modérée (33%) et à risque (36%).

7 INSECURITE ALIMENTAIRE CHRONIQUE ET TRANSITOIRE

Encadré 2: Tentative d'identification des ménages en insécurité alimentaire chronique et transitoire

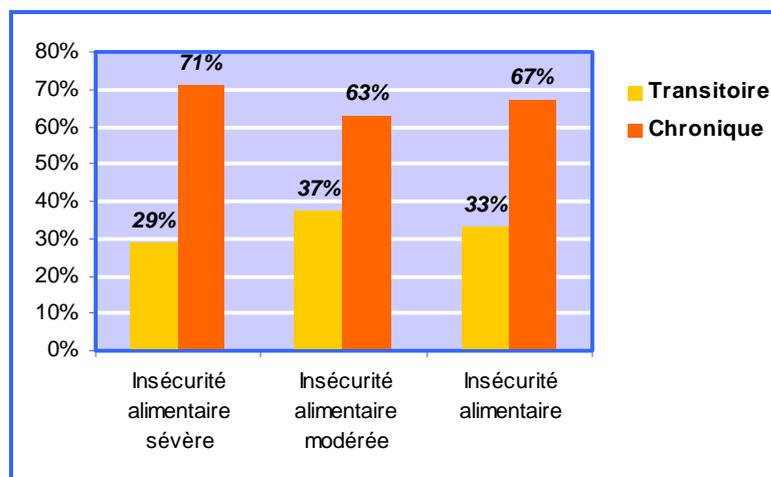
Note méthodologique

Il est toujours très délicat de distinguer parmi les ménages en insécurité alimentaire, ceux qui le sont de façon chronique de ceux qui le sont de façon transitoire. Alors que l'insécurité alimentaire chronique des ménages résulte de facteurs structurels propres à leur économie alimentaire, l'insécurité alimentaire transitoire est le résultat d'une détérioration temporaire d'un ou de plusieurs facteurs principaux qui leur assure la sécurité alimentaire. Les difficultés à distinguer l'insécurité alimentaire chronique de l'insécurité alimentaire transitoire sont en partie liées au fait que ces deux concepts traduisent la dimension temporelle de l'insécurité alimentaire. Si d'une façon générale, il est plus aisé de faire la distinction entre les deux catégories de ménages en cas de chocs soudains qui précipitent temporairement les ménages dans une situation d'insécurité alimentaire, la détermination s'avère plus complexe dans une situation normale. Les récentes évaluations sur la sécurité

alimentaire en situation d'urgence ont tenté de développer des approches pour déterminer le caractère chronique ou transitoire de l'insécurité alimentaire. Ces approches sont fondées sur la comparaison des valeurs courantes d'un ensemble d'indicateurs par rapport à d'habitude. Les situations considérées par les ménages comme étant habituelles traduisant le caractère chronique et celles considérées comme étant inhabituelles traduisant le caractère transitoire. La récente enquête conjointe sur la sécurité alimentaire des ménages au Niger a intégré des indicateurs qui permettent de « tenter » d'évaluer le caractère chronique et transitoire de l'insécurité alimentaire. Plusieurs indicateurs ont été testés et analysés mais qui ont été abandonnés par la suite car leur formulation ou leur caractère spécifique à une activité donnée ne leur permettait pas d'opérer une distinction claire entre les deux groupes. Ceux utilisés dans le présent rapport sont les suivants :

1. Nombre de repas par rapport à d'habitude ;
2. Difficulté alimentaire à la même période que l'année dernière ;
3. Endettement des ménages ;
4. Situation inhabituelle d'exercice d'activité génératrice de revenu ou la consommation inhabituelle de plantes sauvages ou la vente inhabituelle d'animaux femelles, ou l'hypothèque ou la vente inhabituelles de terres ;
5. Départ inhabituel d'actifs

Le ménage est considéré en insécurité alimentaire chronique si 3 de ces 5 paramètres considérés (60% de l'ensemble des paramètres) sont vérifiés.



Rappelons tout d'abord que les départements à fort taux d'insécurité alimentaire ne sont pas nécessairement ceux dans lesquels prévaut une forte insécurité alimentaire chronique. Ainsi des départements à faible taux d'insécurité alimentaire peuvent présenter des taux d'insécurité alimentaire chronique très élevés. Les résultats confirment cette situation pour les départements

de Magaria et de Matameye où les taux d'insécurité alimentaire sont inférieurs à 10% de la population totale mais où prévalent de forts taux d'insécurité alimentaire chronique (respectivement 90% et 70% des ménages en insécurité alimentaire). Sur le plan global, on note que 67% des ménages en insécurité alimentaire, le sont de façon chronique tant dis que 33% le sont de façon transitoire c'est-à-dire que leur vulnérabilité est soit saisonnière ou soit liée à une dégradation temporaire de leurs conditions de vie.

Parmi les ménages en insécurité alimentaire sévère, l'analyse montre que 71% sont dans une insécurité alimentaire chronique et 29% dans une insécurité alimentaire transitoire. Pour les ménages en insécurité alimentaire modérée, 63% le sont de façon chronique et 37% le sont de façon transitoire.

Régions	Chronique	Transitoire
Agadez	40%	60%
Diffa	40%	60%
Dosso	59%	41%
Maradi	72%	28%
Tahoua	76%	24%
Tillabéri	78%	22%
Zinder	51%	49%
Zone agricole	67%	33%
Zone Agro pastorale	72%	28%
Zone pastorale	58%	42%
Désertique	35%	65%
Ensemble	67%	33%

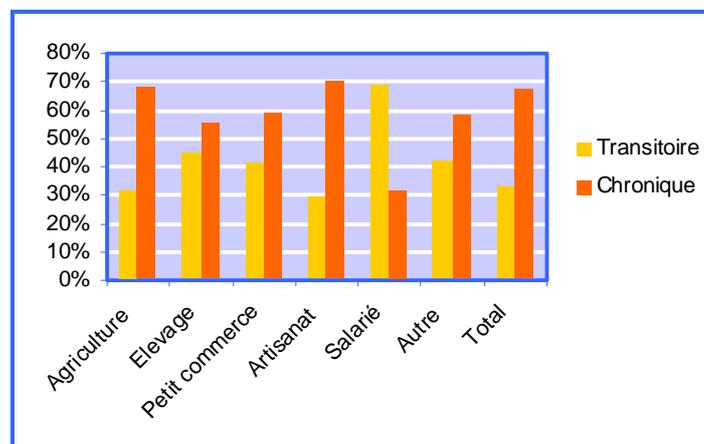


Tableau 15: Incidence de l'insécurité alimentaire chronique et transitoire par région

Graphique 12: Incidence de l'insécurité alimentaire chronique et transitoire par région

Une décomposition des résultats suivant les régions et les zones agro écologiques montre :

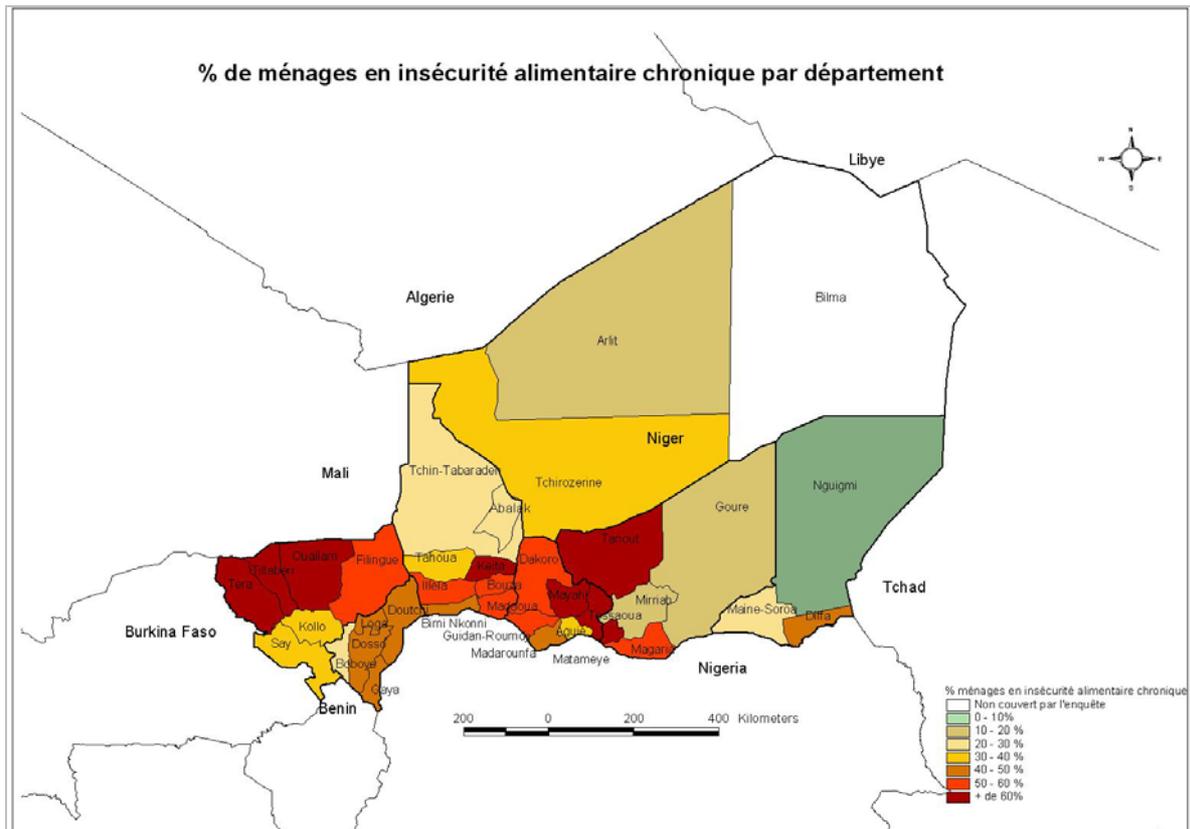
- 78% des ménages en insécurité alimentaire dans la région de Tillabéri le sont de façon chronique ;
- 76% des ménages en insécurité alimentaire dans la région de Tahoua le sont de façon chronique ;
- 72% des ménages en insécurité alimentaire dans la région de Maradi le sont de façon chronique ;
- 59% des ménages en insécurité alimentaire dans la région de Dosso le sont de façon chronique ;
- 51% des ménages en insécurité alimentaire dans la région de Zinder, le sont de façon chronique ;
- 40% des ménages en insécurité alimentaire dans les régions de Diffa et d'Agadez le sont de façon chronique.

Suivant les zones agro écologiques, on note que la proportion des ménages en insécurité alimentaire chronique est plus élevée dans la zone agro pastorale (72%). Cette proportion est de 67% dans la zone agricole, de 58% dans la zone pastorale et de 35% dans la zone désertique.

L'analyse suivant l'activité principale du chef de ménage montre que la proportion des ménages en insécurité alimentaire chronique est plus élevée chez les agriculteurs (68%) et les artisans (70%).

Suivant le sexe du chef de ménage, on n'a pas noté une différence significative entre les ménages dirigés par les hommes et ceux dirigés par les femmes.

Carte 4: Dimension spatiale de l'insécurité alimentaire chronique et transitoire



8 ENQUETE AUPRES DES COMMERÇANTS

Après une année particulièrement marquée par une insécurité alimentaire, le Niger a connu au cours de la campagne agricole 2005/2006 des bonnes productions agricoles⁸ ayant conduit à un bilan céréalier globalement excédentaire. Malgré, ces bonnes perspectives, la campagne de commercialisation qui a démarré au mois d'octobre 2005 a été caractérisée par des hausses de prix à partir des mois de novembre et décembre 2005 (cf. Bulletin mensuel SIMA). Par ailleurs, selon les données du SIMA, les prix au cours de ces mois ont connu une hausse par rapport à la moyenne des cinq dernières années et à leur niveau de la campagne précédente qui fût pourtant une période de crise alimentaire. Cette tendance de prix suscite des inquiétudes sur les disponibilités nationales et le bon fonctionnement des marchés au cours des mois à venir particulièrement au moment de la période de soudure qui serait marquée par un épuisement des stocks- paysans dans beaucoup de zones.

8.1 L'appréciation de la campagne agricole par les commerçants

Il ressort du rapport sur les résultats définitifs de la campagne agricole 2005/2006 publié par le Ministère du développement Agricole, que les productions de cette campagne sont bonnes et restent meilleures à celles enregistrées au cours des ces cinq dernières années, excepté 2003 qui constituent une campagne exceptionnelle. Les appréciations portées par les

commerçants enquêtés confirment cette tendance. En effet parmi les détaillants et les grossistes, 77% et 82% respectivement jugent la campagne agricole d'hivernage 2005 bonne ou moyenne. Par contre 23% des détaillants considèrent que cette campagne a été mauvaise. La situation par région fait ressortir les résultats suivants :

La campagne agricole 2005/2006 a été jugée mauvaise dans la région Dosso par 66% des commerçants-détaillants. Ce taux est de 87,5% dans le département de Loga et 75% dans celui de Gaya. Dans cette région la campagne n'a été bonne que pour 6% des enquêtés.

Cette campagne a été jugée globalement moyenne par les enquêtés de la Communauté Urbaine de Niamey (71%) des régions de Tillabéri (55%), d'Agadez (54%) et de Diffa (48%).

Par contre, elle est bonne pour les commerçants des régions de Maradi (61%), Zinder (59%) et Tahoua (53%). Toutefois, à l'intérieur de ces régions, dans certains départements la majorité des enquêtés trouvent la campagne agricole mauvaise. Il s'agit de Guidan –Roumdji (70%) dans la région de Maradi, Bouza (70%) et Keita (50%) dans la région de Tahoua et de Mirriah (71%) dans la région de Zinder.

8.2 Appréciations sur les niveaux de prix et l'approvisionnement

8.2.1 Niveau de prix et mode d'approvisionnement

Les résultats de « l'enquête commerçants » montre que les niveaux des prix de céréales au moment de l'enquête sont qualifiés de moyens par 66% et de bas par 9% des enquêtés. Cette appréciation de prix faite à l'amorce d'une période de soudure⁹ traduit un fonctionnement relativement bon et régulier des marchés céréaliers. En effet, les mêmes données montrent que le marché local constitue la principale source d'approvisionnement aussi bien pour les détaillants que pour les grossistes. Toutefois, certains détaillants (11%) et grossistes (24%) font également recours aux importations pour leur approvisionnement. Il convient de préciser que les producteurs (paysans et collecteurs sur les marchés ruraux) contribuent à 48% au ravitaillement des détaillants contre 41% pour les grossistes, ce qui dénote l'existence d'une bonne disponibilité. En effet, en période de soudure le ravitaillement des détaillants est essentiellement assuré par les grossistes par le biais des anciens stocks et/ou des importations.

Le recours aux importations évoqué ci-haut constitue un appoint aux productions locales et renforce davantage les disponibilités locales qui vont certainement baisser au fur et à mesure que la période de soudure se prolonge.

Cependant, pour (57%) des grossistes qui sont essentiellement au niveau des chefs lieux des régions, les prix actuels des produits agricoles sont élevés à cause principalement :

- d'une offre limitée de céréales ;
- des coûts élevés de transports.

De même, pour 25% des détaillants, les prix des produits agricoles restent élevés. Les raisons citées sont :

- l'insuffisance de l'offre (40%) ;
- la mauvaise récolte (30%) ;
- les coûts de transports élevés (17%) ;
- la demande des commerçants (12%).

Les départements où la majorité des enquêtés ont affirmé que les prix sont élevés par rapport à une période normale dans la zone sont : Mirriah (100% des enquêtés), Diffa (50%), Loga (56%), Madarounfa (56%), Guidan-Roundji (83%), Tahoua (63%). Il s'agit essentiellement des départements où les commerçants ont qualifié la campagne agricole de mauvaise.

8.2.2 Les difficultés d'approvisionnement rencontrées

La campagne de commercialisation 2005/2006 a été marquée par des difficultés d'approvisionnement en céréales aussi bien chez les grossistes (51%) que chez les détaillants (32%). Ces proportions varient en fonction de type de céréales et de la localité. Cependant l'enquête ne précise pas la période de la campagne à laquelle ces difficultés sont survenues. Néanmoins on distingue des difficultés d'ordre structurel qui existent toujours et des difficultés d'ordre conjoncturel dont la connaissance du milieu et/ou le recours à d'autres sources permettront de situer le moment de leur apparition.

8.2.3 Les difficultés d'approvisionnement relatifs au mil

Au niveau des grossistes qui sont situés presque tous dans les grands centres de consommation, les difficultés d'approvisionnement en mil n'ont concerné qu'une minorité (16%) d'entre eux. Ces difficultés sont les suivantes :

Difficultés structurelles : tracasseries routières (53%), mauvais état de route (12%) ;

Difficultés conjoncturelles : rareté du produit (12%), hausse de coûts de transport (12%) et coûts élevés de produits (6%)

Les difficultés d'approvisionnement en mil ont beaucoup plus concerné les détaillants (24%). Elles sont essentiellement d'ordre conjoncturel. Il s'agit des difficultés relatives à l'indisponibilité (37%), à la concurrence (18%), aux coûts élevés de produits (17%) et à la hausse du coût de transport (15%).

Le pourcentage des commerçants ayant rencontré des difficultés d'approvisionnement en mil est plus élevé dans les régions de Zinder et de Tillabéri (35%¹⁰ chacune). Par ordre d'importance, les entraves évoquées à Zinder sont:

- ✓ Concurrence en raison de la forte demande des commerçants ;
- ✓ Le niveau élevé de prix ;
- ✓ Les coûts élevés de transport ;
- ✓ les tracasseries routières;

Par contre dans la région de Tillabéri, les principales raisons avancées sont

- ✓ L'indisponibilité du produit ;
- ✓ Le niveau élevé de prix ;
- ✓ Les coûts élevés de transport ;

Les commerçants de la région de Diffa (30%) et ceux de la région de Maradi (29%) ont également rencontré des difficultés dans l'approvisionnement en mil au cours de cette campagne. Cependant ces difficultés ne sont pas les mêmes dans les deux régions. A Diffa, les tracasseries routières constituent la principale contrainte (75% des commerçants), tandis

qu'à Maradi l'indisponibilité du mil (citée par 74% des commerçants) et sa forte demande (17% des commerçants) ont été les contraintes dominantes.

8.2.4 Les difficultés d'approvisionnement relatifs au sorgho et au riz

Contrairement au mil, qui est commercialisé dans toutes les zones et par tous les détaillants enquêtés, le sorgho et le riz connaissent une commercialisation relativement limitée.

La rareté du produit constitue la contrainte principale du commerce du sorgho. Elle constitue plus de 78% des contraintes chez les grossistes, et 31% chez les détaillants. Les tracasseries routières et les coûts élevés de produit et de transport sont également cités.

Pour le riz, l'ampleur des difficultés varie en fonction de la catégorie des commerçants. En effet, les coûts élevés des produits et la concurrence constituent l'essentiel (78%) des entraves rencontrées dans l'approvisionnement du riz chez les grossistes tandis que chez les détaillants les principales contraintes sont par ordre : prix élevés de produits (26%), coûts de transport (23%) et indisponibilité (19%). Toutefois, l'indisponibilité n'a touché que les détaillants de la région de Tillabéri (Tillabéri et Ouallam) et de la région de Dosso (Loga).

CONCLUSION GENERALE

L'analyse des résultats de l'enquête sur la conjoncture et la vulnérabilité alimentaire des ménages montre qu'en dépit de la situation alimentaire excédentaire de la campagne agro-sylvo-pastorale 2005, celle-ci demeure tout de même préoccupante à plusieurs égards. D'une part, elle cache des zones de mauvaise production agricole. D'autre part, la crise alimentaire et nutritionnelle qu'a connue le pays en 2005 a eu des répercussions certaines sur les conditions de vie des ménages.

L'étude montre qu'une majorité écrasante des ménages (89 %) juge la campagne agricole 2005 mauvaise. D'ailleurs, plus de 68 % pensent qu'elle est inférieure à une année hivernale normale. Dans l'ensemble, le stock céréalier déclaré par les ménages ne couvre pas leurs besoins jusqu'aux prochaines récoltes.

Toutefois, au niveau du stock commerçant, l'enquête montre que le marché local reste la principale source d'approvisionnement aussi bien pour les détaillants que pour les grossistes. Ce qui, en somme, dénote une disponibilité de céréales au niveau national. Le ravitaillement des marchés a permis de contenir l'évolution des prix, celle-ci étant restée modérée comparativement à l'année précédente. Toutefois, dans certains départements les prix restent encore relativement élevés.

La situation alimentaire difficile que vivent certains ménages est tributaire de la crise alimentaire de 2005. En effet, plus de 61% des ménages se sont endettés aussi bien en nature (céréales) qu'en espèces pour couvrir leurs besoins alimentaires après les dernières récoltes.

Pour rembourser les dettes contractées, les ménages ont procédé à la vente d'une partie de leur récolte. Ainsi, 43,2 % des ventes de céréales effectuées au cours des derniers

mois étaient destinées au remboursement des dettes alimentaires de l'année antérieure. L'enquête montre qu'une partie (35 %) des dettes contractées pendant cette crise alimentaire reste encore impayée.

Globalement, en tenant compte de toutes les dimensions de la sécurité alimentaire (disponibilité, accessibilité, utilisation), l'étude fait ressortir que 30% des ménages sont en insécurité alimentaire (dont la moitié en insécurité alimentaire sévère), 29% sont dans une situation à risque et 41% en sécurité alimentaire.

Les départements où les proportions des ménages en insécurité alimentaire sont les plus fortes (au dessus de la moyenne nationale) sont localisés essentiellement dans les régions de Tahoua, de Dosso, de Tillabéri et de Maradi.

L'insécurité alimentaire sévère touche plus les ménages dirigés par les femmes que ceux dirigés par les hommes. En particulier, elle touche plus ceux dirigés par les veufs/veuves et les divorcés.

Des signes d'alerte sont enregistrés dans certains départements tel que le départ inhabituel d'actifs, la vente de jeunes reproductrices, la diminution de la ration alimentaire, la vente ou l'hypothèque de terre, notamment à Keita où 66,7% des ménages ont enregistré de départ inhabituel d'actifs, 95% ont procédé à la vente de biens personnels, 90,2% à la vente de jeunes reproductrices et 96,1% ont diminué la quantité de ration alimentaire journalière. Les départements de Bouza, Tchintabaraden, Abalak, Madarounfa, Mayahi, Aguié, Dakoro, Ouallam, Téra, Magaria, Matamèye etc. présentent les mêmes signes d'alerte.

A cet égard, les mesures ci-après peuvent être envisagées :

- La distribution gratuite pour les ménages en insécurité alimentaire sévère ;
- Le cash for world ou le fou for world pour les ménages en insécurité alimentaire modéré;
- La constitution de stock stratégique de réserve villageoise, la vente à prix modéré pour les ménages à risque.

9 ANNEXES

Tableau 16: Répartition par région et département des ZD échantillon

Régions /Départements	Nombre de zones de dénombrement urbaines échantillon	Nombre de zones de dénombrement rurales échantillon	Zones de dénombrement échantillon total
Région d'Agadez :	17	13	30
- Tchirozérine	6	9	15
- Arlit	11	4	15
- Bilma :			
Région de Diffa :	8	33	41
- Diffa :	2	9	11
- Maïné Soroa	1	19	20
- N'guigmi	5	5	10
Région de Dosso :	11	69	80
- Dosso	3	13	16
- Boboye	1	15	16
- Dogondoutchi	5	11	16
- Gaya	1	15	16
- Loga	1	15	16
Région de Maradi :	12	77	89
- Commune de Maradi	5	0	5
- Madarounfa	1	13	14
- Aguié	1	13	14
- Dakoro	1	13	14
- Guidan- Rourdji	1	13	14
- Mayahi :	1	13	14
- Tessaoua	2	12	14
Région de Tahoua :	15	119	134
- Tahoua	4	12	16
- Abalak	3	13	16
- Birni N'konni	2	14	16
- Bouza	1	15	16
- Illéla	1	15	16
- Keïta	1	19	20
- Madaoua	1	17	18
- Tchintabaraden	2	14	16
Région de Tillabéri :	6	87	93
- Tillabéri	1	14	15
- Filingué	1	13	14
- Kollo	1	13	14
- Ouallam	1	19	20
- Say	1	13	14
- Téra	1	15	16
Région de Zinder:	10	53	63
Commune de Zinder	5	0	5
- Mirriah	1	9	10
- Gouré	1	17	18
- Magaria	1	9	10
- Matamèye	1	9	10
- Tanout	1	9	10
NATIONAL	79	451	530

Tableau 17: Liste des marchés retenus pour l'enquête détaillant

REGIONS	Département ou Commune	Marchés	Jour
AGADEZ Nombre de marchés : 4	Agadez	Agadez	Mardi
	Arlit	Arlit	Jeudi
	Tchirozérine	In'gall	Vendredi
	Tchirozérine	Aderbissanat	
DIFFA Nombre de marchés : 4	Diffa	Diffa	Mardi
	Mainé-Soroa	Mainé Soroa	Mercredi
	Diffa	N'Guelkolo	Samedi
	N'Guigmi	N'Guigmi	Lundi
DOSSO Nombre de marchés : 6	Boboye	Boboye	Jeudi
	Dosso	Dosso	Vendredi
	Doutchi	Doutchi	Vendredi
	Doutchi	Dogon-Kiria	Lundi
	Gaya	Gaya	Mardi
	Loga	Loga	Samedi
MARADI Nombre de marchés : 9	Madarounfa	Dan-Issa	Mercredi
	Tessaoua	Gararé	Dimanche
	Maradi	Maradi	Vendredi
	Mayahi	Mayahi	Lundi
	AGUIE	TCHADOUA	VENDREDI
	Dakoro	Sabon-Machi	Mardi
	Dakoro	Dakoro	Vendredi
	Guidan Roundji	Guidan Roundji	Jeudi
	Tessaoua	Tessaoua	Dimanche
TAHOUA Nombre de marchés : 9	Illéla	Badaguichiri	Jeudi
	Keita	Tamaské	Dimanche
	Konni	Konni	Mercredi
	Konni	Galmi	Jeudi
	Abalak	Abalak	jeudi
	Bouza	Bouza	Lundi
	Madaoua	Tounfafi	Samedi
	Tahoua	Tahoua	Dimanche
	Tchintabaraden	Tchinta	Dimanche
TILLABERI Nombre de marchés : 9	Filingué	Ballèyara	Dimanche
	Filingué	Filingué	Dimanche
	Téra	Gothèye	Lundi
	Téra	Téra	Jeudi
	Kollo	Kirtachi	Mercredi
	Ouallam	Mangaizé	Jeudi
	Ouallam	Ouallam	Mercredi
	Tillabéri	Tillabéri	Dimanche
	Say	Torodi	Vendredi
NIAMEY Nombre de marchés : 4	Niamey Commune	Katako	Dimanche
	Niamey Commune	Complexe	Dimanche
	Niamey Commune	Petit Marché	Dimanche
	Niamey Commune	Haro-Banda	Dimanche
ZINDER Nombre de marchés : 9	Tanout	Bakin-Birgi	Lundi
	Tanout	Tanout	Samedi
	Magaria	Dungass	Dimanche
	Gouré	Gouré	Dimanche
	Gouré	Guidiguir	Mercredi
	Zinder	Koundoumawa	Mardi
	Matamèye	Matamèye	Vendredi

REGIONS	Département ou Commune	Marchés	Jour
	Magaria	Magaria	Samedi
	Zinder	Zinder	Jeudi

Tableau 18 : Répartition des chefs de ménage par sexe selon la région et le département de résidence

Région	Département	Masculin		Féminin		Tous sexe	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agadez	Tchirozérine	33 059	77,5	9 608	22,5	42 667	100,0
	Arlit	16 655	84,2	3 121	15,8	19 776	100,0
Total région d'Agadez		49 714	79,6	12 729	20,4	62 443	100,0
Diffa	Diffa	33 946	91,3	3 240	8,7	37 186	100,0
	Mainé-Soroa	26 749	93,9	1 730	6,1	28 479	100,0
	N'Guigmi	10 278	81,9	2 268	18,1	12 546	100,0
Total région de Diffa		70 973	90,7	7 238	9,3	78 211	100,0
Dosso	Dosso	46 774	92,3	3 887	7,7	50 661	100,0
	Boboye	32 315	99,0	341	1,0	32 656	100,0
	Doutchi	65 189	91,7	5 909	8,3	71 098	100,0
	Gaya	36 469	93,5	2 556	6,5	39 025	100,0
	Loga	17 015	95,9	727	4,1	17 742	100,0
Total région de Dosso		197 762	93,6	13 420	6,4	211 182	100,0
Maradi	Madarounfa	63 688	98,7	807	1,3	64 495	100,0
	Aguié	47 175	95,8	2 043	4,2	49 218	100,0
	Dakoro	66 420	96,8	2 161	3,2	68 581	100,0
	Guidan Roumdji	46 877	99,5	212	0,5	47 089	100,0
	Mayahi	56 448	100,0	-	-	56 448	100,0
	Tessaoua	52 951	99,8	131	0,2	53 082	100,0
Total région de Maradi		333 559	98,4	5 354	1,6	338 913	100,0
Tahoua	Tahoua	39 541	86,3	6 299	13,7	45 840	100,0
	Abalack	15 646	88,2	2 099	11,8	17 745	100,0
	Birni Konni	66 600	93,2	4 865	6,8	71 465	100,0
	Bouza	40 764	80,2	10 050	19,8	50 814	100,0
	Illéla	44 864	93,6	3 091	6,4	47 955	100,0
	Keita	34 876	90,7	3 557	9,3	38 433	100,0
	Madaoua	56 228	93,2	4 125	6,8	60 353	100,0
	Tchintabaraden	15 722	83,6	3 089	16,4	18 811	100,0
Total région de Tahoua		314 241	89,4	37 175	10,6	351 416	100,0
Tillabéri	Tillabéri	27 545	91,0	2 722	9,0	30 267	100,0
	Filingué	52 913	83,0	10 852	17,0	63 765	100,0
	Kollo	42 099	93,1	3 141	6,9	45 240	100,0
	Ouallam	35 055	91,0	3 472	9,0	38 527	100,0
	Say	27 360	97,1	806	2,9	28 166	100,0
	Téra	48 447	89,8	5 481	10,2	53 928	100,0
Total région de Tillabéri		233 419	89,8	26 474	10,2	259 893	100,0
Zinder	Mirriah	148 744	92,7	11 726	7,3	160 470	100,0
	Gouré	53 022	91,9	4 690	8,1	57 712	100,0
	Magaria	86 411	89,7	9 933	10,3	96 344	100,0
	Matamèye	37 184	93,0	2 798	7,0	39 982	100,0
	Tanout	80 098	89,6	9 269	10,4	89 367	100,0
Total Région de Zinder		405 459	91,3	38 416	8,7	443 875	100,0
Ensemble Niger		1 605 127	91,9	140 806	8,1	1 745 933	100,0

Tableau 19: Répartition des chefs de ménage par région et par département de résidence selon l'activité principale

Région	Département	Agriculture		Elevage		Commerce		Artisanat		Salarié		Autre		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agadez	Tchirozérine	444	1,0	7 763	18,2	5 465	12,8	5 881	13,8	4 653	10,9	18 460	43,3	42 666	100,0
	Arlit	-	-	3 694	18,7	5 257	26,6	3 055	15,4	3 285	16,6	4 485	22,7	19 776	100,0
Total région d'Agadez		444	0,7	11 457	18,3	10 722	17,2	8 936	14,3	7 938	12,7	22 945	36,7	62 442	100,0
Diffa	Diffa	28 671	77,1	3 943	10,6	1 493	4,0	245	0,7	1 103	3,0	1 731	4,7	37 186	100,0
	Mainé-Soroa	23 381	82,1	1 386	4,9	1 283	4,5	66	0,2	617	2,2	1 746	6,1	28 479	100,0
	N'Guigmi	3 320	26,5	4 818	38,4	1 833	14,6	828	6,6	313	2,5	1 434	11,4	12 546	100,0
Total région de Diffa		55 372	70,8	10 147	13,0	4 609	5,9	1 139	1,5	2 033	2,6	4 911	6,3	78 211	100,0
Dosso	Dosso	46 062	90,9	121	0,2	1 061	2,1	349	0,7	2 315	4,6	754	1,5	50 662	100,0
	Boboye	31 137	95,4	-	-	523	1,6	346	1,1	438	1,3	211	0,6	32 655	100,0
	Doutchi	63 855	89,8	668	0,9	1 261	1,8	561	0,8	2 439	3,4	2 315	3,3	71 099	100,0
	Gaya	38 026	97,4	-	-	336	0,9	36	0,1	272	0,7	356	0,9	39 026	100,0
	Loga	17 034	96,0	-	-	-	-	-	0,0	708	4,0	-	-	17 742	100,0
Total région de Dosso		196 114	92,9	789	0,4	3 181	1,5	1 292	0,6	6 172	2,9	3 636	1,7	211 184	100,0
Maradi	Madarounfa	52 698	81,7	-	-	4 676	7,3	714	1,1	2 863	4,4	3 543	5,5	64 494	100,0
	Aguié	45 992	93,4	476	1,0	1 556	3,2	540	1,1	-	-	653	1,3	49 217	100,0
	Dakoro	61 816	90,1	1 079	1,6	3 211	4,7	552	0,8	731	1,1	1 194	1,7	68 583	100,0
	Guidan	43 629	92,7	375	0,8	1 705	3,6	395	0,8	766	1,6	219	0,5	47 089	100,0
	Roundji	54 171	96,0	55	0,1	407	0,7	278	0,5	249	0,4	1 289	2,3	56 449	100,0
	Tessaoua	49 546	93,3	437	0,8	802	1,5	202	0,4	1 037	2,0	1 057	2,0	53 081	100,0
Total région de Maradi		307 852	90,8	2 422	0,7	12 357	3,6	2 681	0,8	5 646	1,7	7 955	2,3	338 913	100,0
Tahoua	Tahoua	36 070	78,7	539	1,2	2 971	6,5	503	1,1	1 837	4,0	3 920	8,6	45 840	100,0
	Abalack	9 947	56,1	3 245	18,3	912	5,1	484	2,7	778	4,4	2 379	13,4	17 745	100,0
	Birni Konni	55 337	77,4	2 032	2,8	4 137	5,8	490	0,7	1 918	2,7	7 551	10,6	71 465	100,0
	Bouza	39 223	77,2	538	1,1	3 948	7,8	1 867	3,7	724	1,4	4 513	8,9	50 813	100,0
	Illéla	45 100	94,0	741	1,5	1 202	2,5	476	1,0	-	-	435	0,9	47 954	100,0
	Keita	37 004	96,3	171	0,4	550	1,4	92	0,2	92	0,2	525	1,4	38 434	100,0
	Madaoua	51 441	85,2	994	1,6	2 832	4,7	1 541	2,6	344	0,6	3 201	5,3	60 353	100,0
	Tchintabarad	9 028	48,0	4 525	24,1	1 106	5,9	990	5,3	189	1,0	2 974	15,8	18 812	100,0
Total région de Tahoua		283 150	80,6	12 785	3,6	17 658	5,0	6 443	1,8	5 882	1,7	25 498	7,3	351 416	100,0
Tillabéri	Tillabéri	27 544	91,0	16	0,1	308	1,0	641	2,1	818	2,7	939	3,1	30 266	100,0
	Filingué	58 645	92,0	428	0,7	2 151	3,4	418	0,7	570	0,9	1 552	2,4	63 764	100,0
	Kollo	39 294	86,9	312	0,7	1 059	2,3	-	0,0	1 879	4,2	2 698	6,0	45 242	100,0
	Ouallam	36 091	93,7	217	0,6	649	1,7	567	1,5	801	2,1	201	0,5	38 526	100,0
	Say	25802	91,6	496	1,8	151	0,5	44	0,2	725	2,6	948	3,4	28 166	100,0
	Téra	45086	83,6	887	1,6	1822	3,4	2459	4,6	1969	3,7	1704	3,2	53 927	100,0
Total région de Tillabéri		232462	89,4	2356	0,9	6140	2,4	4129	1,6	6762	2,6	8042	3,1	259 891	100,0
Zinder	Mirriah	112159	69,9	1362	0,8	9793	6,1	2443	1,5	9336	5,8	25377	15,8	160 470	100,0
	Gouré	47891	83,0	635	1,1	3458	6,0	1002	1,7	408	0,7	4318	7,5	57 712	100,0
	Magaria	90587	94,0	257	0,3	834	0,9	-	0,0	1370	1,4	3295	3,4	96 343	100,0
	Matamèye	38986	97,5	193	0,5	310	0,8	46	0,1	356	0,9	91	0,2	39 982	100,0
	Tanout	83095	93,0	-	-	1870	2,1	234	0,3	292	0,3	3876	4,3	89 367	100,0
Total région de Zinder		372718	84,0	2447	0,6	16265	3,7	3725	0,8	11762	2,6	36957	8,3	443 874	100,0
Ensemble		1448112	82,9	42403	2,4	70932	4,1	28345	1,6	46195	2,6	109 944	6,3	1745931	100,0

Tableau 20: Age moyen du chef de ménage, taille moyenne du ménage, nombre moyen d'enfants de moins de 5 ans par ménage et nombre moyen d'enfant fréquentant un centre de récupération nutritionnel par ménage

Région	Département	Age moyen du chef de ménage	Taille moyenne du ménage	Nombre moyen d'enfants de moins de 5 ans par ménage	Nombre moyen d'enfants fréquentant un centre de récupération nutritionnel par ménage
Agadez	Tchirozérine	45,0	7,1	1,4	0,1
	Arlit	45,2	6,9	1,2	0,0
Ensemble Agadez		45,1	7,0	1,3	0,0
Diffa	Diffa	42,9	7,2	1,9	0,5
	Mainé-Soroa	42,9	7,2	1,6	0,1
	N'Guigmi	46,4	7,4	1,4	0,1
Ensemble Diffa		44,1	7,3	1,6	0,2
Dosso	Dosso	44,7	8,8	1,6	0,1
	Boboye	47,0	10,9	2,0	0,1
	Doutchi	45,0	8,9	2,1	0,1
	Gaya	42,5	9,0	1,9	0,0
	Loga	46,4	10,4	1,9	0,1
Ensemble Dosso		45,1	9,6	1,9	0,1
Maradi	Madarounfa	43,8	9,4	2,4	0,3
	Aguié	44,6	8,1	1,9	0,1
	Dakoro	42,9	8,3	2,2	0,3
	Guidan Roumdji	43,5	10,0	2,4	0,4
	Mayahi	42,1	9,3	2,3	0,3
	Tessaoua	44,0	10,1	2,5	0,4
Ensemble Maradi		43,5	9,2	2,3	0,3
Tahoua	Tahoua	45,7	8,0	1,6	0,3
	Abalack	41,6	7,6	2,0	0,3
	Birni Konni	42,8	7,3	1,4	0,2
	Bouza	45,5	8,0	1,6	0,2
	Illéla	46,7	8,0	1,3	0,1
	Keita	50,2	10,3	1,7	0,2
	Madaoua	41,1	7,4	1,4	0,2
	Tchintabaraden	42,6	8,0	1,9	0,3
Ensemble Tahoua		44,5	8,1	1,6	0,2
Tillabéri	Tillabéri	48,3	9,1	1,8	0,2
	Filingué	46,2	8,9	1,6	0,2
	Kollo	46,5	9,9	1,6	0,1
	Ouallam	42,1	10,3	2,0	0,2
	Say	46,2	10,7	2,6	0,2
	Téra	48,3	10,7	2,2	0,3
Ensemble Tillabéri		46,3	9,9	2,0	0,2
Zinder	Mirriah	44,8	8,0	1,6	0,1
	Gouré	43,8	6,5	1,5	0,0
	Magaria	46,0	10,4	2,6	0,3
	Matamèye	46,4	10,0	2,7	0,1
	Tanout	42,8	7,0	1,9	0,2
Ensemble Zinder		44,8	8,4	2,1	0,1

Ensemble Niger	44,6	8,7	1,9	0,2
-----------------------	-------------	------------	------------	------------

Tableau 21 : Insécurité alimentaire par département

Insécurité alimentaire par département								
Départements	En insécurité alimentaire sévère		En insécurité alimentaire modérée		A risque		En sécurité alimentaire	
	% de ménages	Population concernée	% de ménages	Population concernée	% de ménages	Population concernée	% de ménages	Population concernée
Tchirozirine	14.0%	35990	4.9%	13139	30.4%	70184	50.7%	131811
Arlit	6.9%	7489	6.6%	7874	14.5%	18760	72.1%	78909
Diffa	1.8%	3430	7.0%	21850	32.3%	70368	58.9%	102673
Mainé-soroa	3.4%	5995	8.6%	19444	28.5%	46707	59.5%	79697
N'guigmi	0.2%	20	1.7%	1386	13.4%	11513	84.7%	55907
Dosso	15.1%	48263	15.8%	70910	33.2%	130271	35.9%	130958
Birni N'gaoré	12.8%	37940	13.9%	43575	37.0%	129909	36.4%	88713
Doutchi	24.3%	128649	30.1%	174457	31.8%	172226	13.8%	59937
Gaya	18.6%	56922	30.8%	105694	29.7%	86257	20.9%	45995
Loga	25.1%	33063	19.1%	35857	33.6%	56294	22.2%	31024
Madarounfa	15.4%	71700	16.5%	96225	31.3%	173862	36.8%	152262
Aguié	12.9%	34547	31.1%	101515	34.5%	126986	21.5%	61626
Dakoro	9.3%	47243	6.3%	31390	21.3%	102647	63.2%	292669
Guidan roundji	8.0%	24402	18.1%	71394	40.2%	167901	33.7%	117774
Mayahi	15.0%	64243	12.0%	60312	26.8%	118168	46.2%	180296
Tessaoua	8.6%	51110	10.8%	59193	29.0%	148097	51.5%	175143
Tahoua	24.5%	67878	5.5%	18486	21.4%	76063	48.6%	130332
Abalak	8.5%	10278	12.9%	13376	21.2%	23770	57.4%	60266
Birnin Konni	18.0%	84317	12.4%	59930	29.8%	110965	39.8%	162299
Bouza	24.9%	80823	21.1%	83406	29.0%	86418	25.0%	72868
Illéla	34.2%	113505	28.0%	88375	27.4%	76223	10.4%	26122
Keita	37.1%	125040	17.4%	67846	22.0%	59692	23.5%	59502
Madaoua	19.2%	65823	16.1%	76639	35.5%	109366	29.3%	105944
Tchintabaraden	25.8%	32399	13.9%	18161	22.6%	24401	37.8%	45594
Tillabéri	17.5%	36420	14.1%	45968	29.1%	73841	39.3%	71196
Filingué	13.8%	59093	6.1%	37500	31.3%	179896	48.7%	188392
Kollo	10.0%	41194	7.8%	31699	42.4%	175498	39.8%	122292
Ouallam	20.7%	68926	13.1%	53791	29.6%	106874	36.6%	99241
Say	8.3%	15686	28.6%	78161	35.9%	92131	27.2%	64138
Téra	23.4%	112700	30.7%	160118	29.2%	131561	16.7%	74683
Mirriah	10.3%	93619	16.3%	205981	23.8%	194464	49.6%	404671
Gouré	9.3%	24016	16.1%	48598	15.8%	36370	58.7%	153722
Magaria	2.5%	16742	5.4%	35231	29.9%	288536	62.2%	357463
Matamey	2.1%	6912	7.3%	21254	34.5%	102575	56.1%	148063
Tanout	17.0%	73079	6.6%	32915	28.7%	146418	47.7%	190024
Ensemble du pays	14.7%	1779456	14.7%	2091649	29.0%	3725214	41.6%	4322204

Tableau 22 : Insécurité alimentaire par région

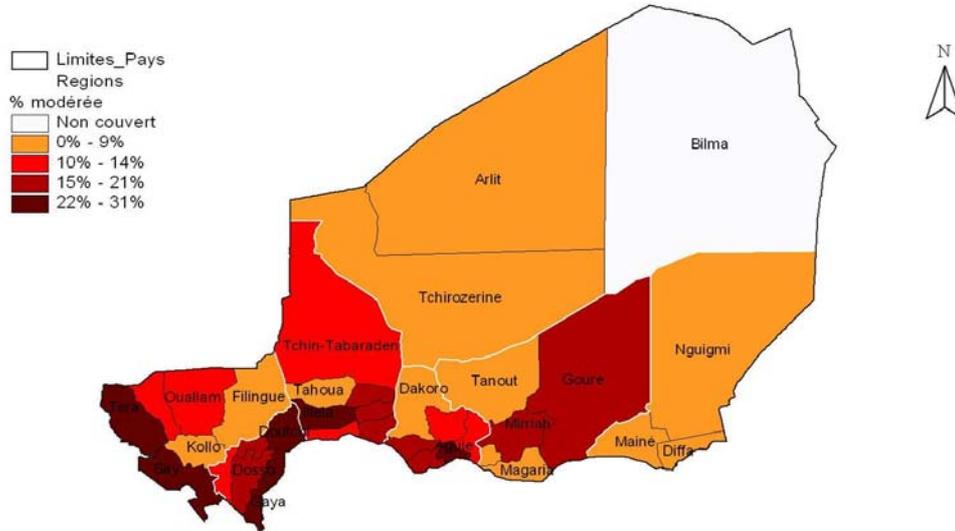
Insécurité alimentaire par région								
Régions	Insécurité alimentaire sévère		Insécurité alimentaire modérée		A risque		En sécurité alimentaire	
	% de ménages	Population concernée	% de ménages	Population concernée	% de ménages	Population concernée	% de ménages	Population concernée
Agadez	11.7%	43479	5.4%	21012	25.3%	88944	57.5%	210720
Diffa	2.1%	9445	6.7%	42680	27.9%	128588	63.2%	238278
Dosso	19.3%	304837	23.4%	430494	32.7%	574959	24.6%	356627
Maradi	11.7%	293244	15.1%	420029	29.9%	837660	43.4%	979769
Tahoua	24.3%	580063	16.2%	426219	27.6%	566899	32.0%	662926
Tillabéri	16.0%	334019	15.9%	407237	32.8%	759801	35.3%	619941
Zinder	9.1%	214368	11.1%	343978	26.0%	768363	53.7%	1253942
Ensemble du pays	14.7%	1779456	14.7%	2091649	29.0%	3.725.214	41.6%	4322204

Tableau 23 : Insécurité alimentaire des ménages selon les régions, le milieu de résidence et système de vie

Insécurité alimentaire des ménages selon les régions, le milieu de résidence et le système de vie				
Régions	En insécurité alimentaire sévère	En insécurité alimentaire modérée	A risque	En sécurité alimentaire
Agadez	11.7%	5.4%	25.3%	57.5%
Diffa	2.1%	6.7%	27.9%	63.2%
Dosso	19.3%	23.4%	32.7%	24.6%
Maradi	11.7%	15.1%	29.9%	43.4%
Tahoua	24.3%	16.2%	27.6%	32.0%
Tillabéri	16.0%	15.9%	32.8%	35.3%
Zinder	9.1%	11.1%	26.0%	53.7%
Ensemble des ménages	14.7%	14.7%	29.0%	41.6%
Ensemble milieu rural	15.5%	15.9%	29.7%	38.8%
Ensemble milieu urbain	9.2%	6.4%	23.5%	60.9%
Zone agricole	14.2%	17.4%	30.9%	37.5%
Zone agro pastorale	16.2%	9.1%	25.3%	49.4%
Zone pastorale	14.2%	9.4%	24.2%	52.2%

Carte 5 : % de ménages en insécurité alimentaire modérée par département

% de ménages en insécurité alimentaire modérée par département



Carte 6 : % de ménages à risque par département

% de ménages à risque par département

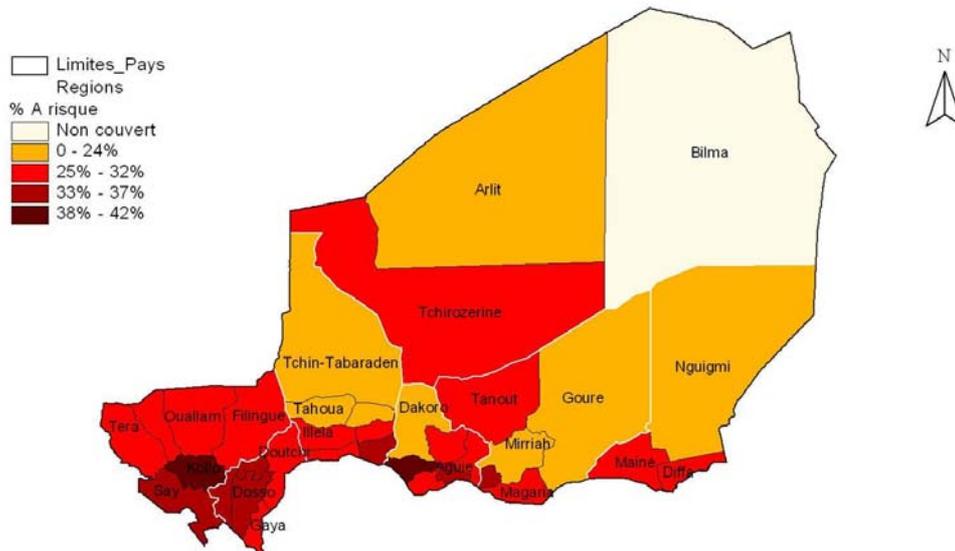


Tableau 24: Critères de ciblage des ménages les plus vulnérables

	Départements	Critères de ciblage des ménages les plus vulnérables			
		Caractéristiques socio économiques (critères les plus pertinents)	Principales sources de revenu actuel	Consommation alimentaire (critères les plus pertinents)	Indicateurs d'alertes (critères les plus pertinents)
AGADEZ	Tchirozérine	<ul style="list-style-type: none"> • Ménages dirigés par les femmes • Chefs de ménages veufs/veuves • Artisans • Autre activité 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de bétail • Artisanat 	<ul style="list-style-type: none"> • Prennent 2 repas au lieu de 3 habituellement 	<ul style="list-style-type: none"> • Recours inhabituel à l'emprunt pour acheter de la nourriture
	Arlit	<ul style="list-style-type: none"> • Ménages dirigés par les femmes • Eleveurs <ul style="list-style-type: none"> - moins de 2 bovins - moins de 9 ovins - moins de 5 caprins - 0 à 1 camelin - moins de 2 asins • Petit commerce 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de bétail • Petit commerce • Artisanat 		
DIFFA	Diffa	<ul style="list-style-type: none"> • Ménages dirigés par les femmes • Chefs de ménages veufs/veuves • Agriculteurs • Eleveurs <ul style="list-style-type: none"> - 0 bovin - 0 ovin - 1 caprin - 0 camelin 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de bétail • Petit commerce • Travail journalier • Vente de bois/paille 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de jeunes animaux femelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de biens personnels pour cause d'insécurité alimentaire • Ont eu des difficultés alimentaires au cours du mois passé
	Mainé-Soroa	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs <ul style="list-style-type: none"> - Récolte de 2005 inférieure à celle de 2004 - Cultive entre 1 et 2 ha 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de bétail • Travail journalier 		<ul style="list-style-type: none"> • Recours inhabituel à l'emprunt pour acheter de la nourriture • Vente de biens personnels pour cause d'insécurité alimentaire
	N'guigmi	<ul style="list-style-type: none"> • Ménages dirigés par les femmes • Chefs de ménages veufs/veuves • Agriculteurs • Petits commerçants 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de bétail • Artisanat 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de jeunes animaux femelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de biens personnels pour cause d'insécurité alimentaire

	Départements	Critères de ciblage des ménages les plus vulnérables			
		Caractéristiques socio économiques (critères les plus pertinents)	Principales sources de revenu actuel	Consommation alimentaire (critères les plus pertinents)	Indicateurs d'alertes (critères les plus pertinents)
DOSSO	Dosso	<ul style="list-style-type: none"> Ménages dirigés par les femmes Chefs de ménages veufs/veuves Agriculteurs <ul style="list-style-type: none"> Récolte de 2005 inférieure à celle de 2004 Cultive entre 1 et 2 ha 	<ul style="list-style-type: none"> Petit commerce Vente de bois / paille Travail journalier 	<ul style="list-style-type: none"> Prennent 2 repas au lieu de 3 habituellement Diminution de la quantité de la ration journalière 	<ul style="list-style-type: none"> Ont eu des difficultés alimentaires au cours du mois passé Consommation de plantes sauvages
	Boboye	<ul style="list-style-type: none"> Agriculteurs <ul style="list-style-type: none"> Récolte de 2005 inférieure à celle de 2004 Cultive entre 1 et 2 ha 	<ul style="list-style-type: none"> Petit commerce Artisanat Vente de produits agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> Diminution de la quantité de la ration journalière 	<ul style="list-style-type: none"> Recours inhabituel à l'emprunt pour acheter de la nourriture Départs d'actifs plus que d'habitude Ont eu des difficultés alimentaires au cours du mois passé Consommation de plantes sauvages
	Doutchi	<ul style="list-style-type: none"> Agriculteurs <ul style="list-style-type: none"> Récolte de 2005 inférieures à celle de 2004 Cultive entre 1 et 2 ha 	<ul style="list-style-type: none"> Petit commerce Travail domestique Travail journalier Vente de bois/paille 	<ul style="list-style-type: none"> Diminution de la quantité de la ration journalière 	<ul style="list-style-type: none"> Consommation de plantes sauvages Vente de jeunes animaux femelles Vente/hypothèque des terres
	Gaya	<ul style="list-style-type: none"> Agriculteurs <ul style="list-style-type: none"> Récolte de 2005 inférieure à celle de 2004 	<ul style="list-style-type: none"> Vente de produits agricoles Vente de bétail Petit commerce Travail journalier Vente de bois/paille 		<ul style="list-style-type: none"> Consommation de plantes sauvages
	Loga	<ul style="list-style-type: none"> Agriculteurs <ul style="list-style-type: none"> Récolte de 2005 inférieure à celle de 2004 Cultive entre 1 et 2 ha 	<ul style="list-style-type: none"> Petit commerce Travail journalier Vente de bétail 	<ul style="list-style-type: none"> Prennent 2 repas au lieu de 3 habituellement Diminution de la quantité de la ration journalière 	<ul style="list-style-type: none"> Recours inhabituel à l'emprunt pour acheter de la nourriture Départs d'actifs plus que d'habitude Ont eu des difficultés alimentaires au cours du mois

	Départements	Critères de ciblage des ménages les plus vulnérables			
		Caractéristiques socio économiques (critères les plus pertinents)	Principales sources de revenu actuel	Consommation alimentaire (critères les plus pertinents)	Indicateurs d'alertes (critères les plus pertinents)
					passé <ul style="list-style-type: none"> • Consommation de plantes sauvages • Vente/hypothèque des terres
MARADI	Madarounfa	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs <ul style="list-style-type: none"> - Cultive entre 1 et 2 ha 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de produits agricoles • Travail domestique 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la quantité de la ration journalière 	<ul style="list-style-type: none"> • Départs d'actifs plus que d'habitude • Vente de biens personnels pour cause d'insécurité alimentaire • Vente de biens de production pour cause d'insécurité alimentaire • Consommation de plantes sauvages • Vente de jeunes animaux femelles • Vente/hypothèque des terres
	Aguié	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs <ul style="list-style-type: none"> - Cultive entre 1 et 2 ha 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de produits agricoles • Petit commerce • Travail journalier 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la quantité de la ration journalière 	<ul style="list-style-type: none"> • Départs d'actifs plus que d'habitude • Vente de biens de production pour cause d'insécurité alimentaire • Consommation de plantes sauvages • Vente de jeunes animaux femelles • Vente/hypothèque des terres
	Dakoro	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs <ul style="list-style-type: none"> - Récolte de 2005 inférieure à celle de 2004 - Cultive entre 1 et 2 ha • Eleveurs <ul style="list-style-type: none"> - moins de 2 bovins - moins de 2 ovins - moins de 2 caprins - 0 à asin 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de produits agricoles • Petit commerce • Vente de bois/paille 		<ul style="list-style-type: none"> • Vente de biens de production pour cause d'insécurité alimentaire • Vente de jeunes animaux femelles • Vente/hypothèque des terres

	Départements	Critères de ciblage des ménages les plus vulnérables			
		Caractéristiques socio économiques (critères les plus pertinents)	Principales sources de revenu actuel	Consommation alimentaire (critères les plus pertinents)	Indicateurs d'alertes (critères les plus pertinents)
		<ul style="list-style-type: none"> • Petits commerçants 			
	Guidan Roundji	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs <ul style="list-style-type: none"> - Cultive entre 1 et 2 ha • Artisans 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de produits agricoles • Petit commerce • Travail domestique 		<ul style="list-style-type: none"> • Départs d'actifs plus que d'habitude • Vente de biens personnels pour cause d'insécurité alimentaire • Vente/hypothèque des terres
MARADI	Mayayi	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs <ul style="list-style-type: none"> - Récolte de 2005 inférieure à celle de 2004 - Cultive entre 1 et 2 ha 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de produits agricoles • Vente de bois/paille • Petit commerce 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la quantité de la ration journalière 	<ul style="list-style-type: none"> • Recours inhabituel à l'emprunt pour acheter de la nourriture • Vente de biens de production pour cause d'insécurité alimentaire • Ont eu des difficultés alimentaires au cours du mois passé • Consommation de plantes sauvages • Vente/hypothèque des terres
	Tessaoua	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs <ul style="list-style-type: none"> - Cultive entre 1 et 2 ha • Eleveurs <ul style="list-style-type: none"> - moins de 3 bovins - 0 à 1 ovin - moins de 3 caprins - 0 à 1 asin 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de produits agricoles • Vente de bétail • Petit commerce 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la quantité de la ration journalière 	<ul style="list-style-type: none"> • Recours inhabituel à l'emprunt pour acheter de la nourriture • Départs d'actifs plus que d'habitude • Vente de biens de production pour cause d'insécurité alimentaire • Ont eu des difficultés alimentaires au cours du mois passé • Vente/hypothèque des terres
TAHOUA	Tahoua	<ul style="list-style-type: none"> • Ménages dirigés par les femmes • Chefs de ménages veufs/veuves • Agriculteurs <ul style="list-style-type: none"> - Cultive 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de produits agricoles • Petit commerce • Vente de 	<ul style="list-style-type: none"> • Prennent 2 repas au lieu de 3 habituellement • Diminution de la quantité 	<ul style="list-style-type: none"> • Recours inhabituel à l'emprunt pour acheter de la nourriture • Vente de biens de production pour cause

	Départements	Critères de ciblage des ménages les plus vulnérables			
		Caractéristiques socio économiques (critères les plus pertinents)	Principales sources de revenu actuel	Consommation alimentaire (critères les plus pertinents)	Indicateurs d'alertes (critères les plus pertinents)
		<p>entre 1 et 2 ha</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eleveurs (ont probablement perdu leur bétail) - 0 bovin - 0 ovin - 0 caprin - 0 à asin 	bois de paille	de la ration journalière	d'insécurité alimentaire
TAHOUA	Abalak	<ul style="list-style-type: none"> • Ménages dirigés par les femmes • Agriculteurs • Eleveurs - moins 5 bovins - moins de 2 ovins - moins de 3 caprins - moins de 2 asins 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de produits agricoles • Vente de bétail • Artisanat 	<ul style="list-style-type: none"> • Prennent 2 repas au lieu de 3 habituellement • Diminution de la quantité de la ration journalière 	<ul style="list-style-type: none"> • Ont eu des difficultés alimentaires au cours du mois passé
	Birni Konni	<ul style="list-style-type: none"> • Ménages dirigés par les femmes • Agriculteurs - Récolte de 2005 inférieure à celle de 2004 - Cultive entre 1 et 2 ha • Petits commerçants 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de produits agricoles • Travail journalier • Petit commerce 		<ul style="list-style-type: none"> • Vente de biens personnels pour cause d'insécurité alimentaire • Vente de biens de production pour cause d'insécurité alimentaire • Ont eu des difficultés alimentaires au cours du mois passé
	Bouza	<ul style="list-style-type: none"> • Ménages dirigés par les femmes • Chefs de ménages veufs/veuves • Agriculteurs - Cultive entre 1 et 2 ha • Petits commerçants • Eleveurs (ont probablement perdu leur bétail) - 0 bovin - 0 ovin - 0 caprin - 0 à asin - 	<ul style="list-style-type: none"> • Petit commerce • Travail journalier • Artisanat 	<ul style="list-style-type: none"> • Prennent 2 repas au lieu de 3 habituellement • Diminution de la quantité de la ration journalière 	<ul style="list-style-type: none"> • Départs d'actifs plus que d'habitude • Vente de biens personnels pour cause d'insécurité alimentaire • Ont eu des difficultés alimentaires au cours du mois passé • Vente/hypothèque des terres

	Départements	Critères de ciblage des ménages les plus vulnérables			
		Caractéristiques socio économiques (critères les plus pertinents)	Principales sources de revenu actuel	Consommation alimentaire (critères les plus pertinents)	Indicateurs d'alertes (critères les plus pertinents)
TAHOUA		<ul style="list-style-type: none"> • Artisans 			
	Illéla	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs <ul style="list-style-type: none"> - Cultive entre 1 et 2 ha • Petits commerçants • Artisans 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de produits agricoles • Vente de bétail • Petit commerce 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la quantité de la ration journalière 	<ul style="list-style-type: none"> • Recours inhabituel à l'emprunt pour acheter de la nourriture • Départs d'actifs plus que d'habitude • Vente de biens personnels pour cause d'insécurité alimentaire • Vente de biens de production pour cause d'insécurité alimentaire • Ont eu des difficultés alimentaires au cours du mois passé • Consommation de plantes sauvages
	Keita	<ul style="list-style-type: none"> • Chefs de ménages veufs/veuves • Agriculteurs • Petits commerçants • Agriculteurs <ul style="list-style-type: none"> - Cultive entre 1 et 2 ha • Eleveurs (ont probablement perdu leur bétail) <ul style="list-style-type: none"> - 0 bovin - 0 ovin - 0 caprin - 0 à asin • Petits commerçants • Artisans 	<ul style="list-style-type: none"> • Petit commerce • Vente de produits agricoles • Travail journalier • Vente de bois de paille 	<ul style="list-style-type: none"> • Prennent 2 repas au lieu de 3 habituellement • Diminution de la quantité de la ration journalière 	<ul style="list-style-type: none"> • Recours inhabituel à l'emprunt pour acheter de la nourriture • Départs d'actifs plus que d'habitude • Vente de biens personnels pour cause d'insécurité alimentaire • Ont eu des difficultés alimentaires au cours du mois passé • Consommation de plantes sauvages
	Madaoua	<ul style="list-style-type: none"> • Ménages dirigés par les femmes • Chefs de ménages veufs/veuves • Agriculteurs <ul style="list-style-type: none"> - Récolte de 2005 inférieure à celle de 2004 - Cultive entre 1 et 2 ha • Petits commerçants 	<ul style="list-style-type: none"> • Petit commerce • Travail journalier • Travail domestique 	<ul style="list-style-type: none"> • Prennent 2 repas au lieu de 3 habituellement • Diminution de la quantité de la ration journalière 	<ul style="list-style-type: none"> • Départs d'actifs plus que d'habitude • Vente de biens personnels pour cause d'insécurité alimentaire • Ont eu des difficultés alimentaires au cours du mois passé

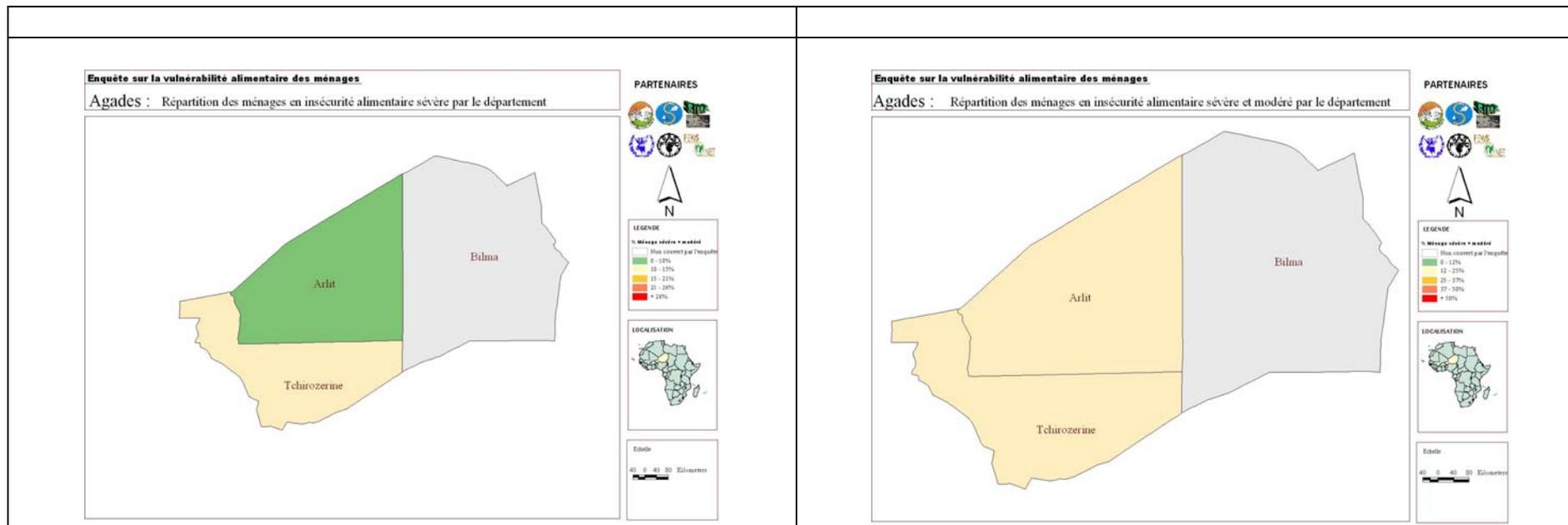
	Départements	Critères de ciblage des ménages les plus vulnérables			
		Caractéristiques socio économiques (critères les plus pertinents)	Principales sources de revenu actuel	Consommation alimentaire (critères les plus pertinents)	Indicateurs d'alertes (critères les plus pertinents)
		<ul style="list-style-type: none"> • Artisans 			<ul style="list-style-type: none"> • Vente/hypothèque des terres
	Tchintabaraden	<ul style="list-style-type: none"> • Ménages dirigés par les femmes • Chefs de ménages veufs/veuves • Agriculteurs <ul style="list-style-type: none"> - Cultive entre 1 et 2 ha • Eleveurs • Eleveurs (ont probablement perdu leur bétail) <ul style="list-style-type: none"> - moins de 1 bovin - moins de 5 ovins - moins de 6 caprins - 0 à 2 asins • Petits commerçants • Artisans 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente bétail • Vente de produits agricoles • Artisanat 	<ul style="list-style-type: none"> • Prennent 2 repas au lieu de 3 habituellement • Diminution de la quantité de la ration journalière 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de biens personnels pour cause d'insécurité alimentaire • Vente de biens de production pour cause d'insécurité alimentaire • Ont eu des difficultés alimentaires au cours du mois passé • Vente/hypothèque des terres
TILLABERI	Tillabéri	<ul style="list-style-type: none"> • Ménages dirigés par les femmes • Chefs de ménages veufs/veuves • Agriculteurs <ul style="list-style-type: none"> - Cultive entre 1 et 2 ha • Artisans 	<ul style="list-style-type: none"> • Petit commerce • Vente de produits agricoles • Vente de bois/paille 		<ul style="list-style-type: none"> • Recours inhabituel à l'emprunt pour acheter de la nourriture • Vente de biens de production pour cause d'insécurité alimentaire • Ont eu des difficultés alimentaires au cours du mois passé
	Filingué	<ul style="list-style-type: none"> • Ménages dirigés par les femmes • Chefs de ménages veufs/veuves • Agriculteurs <ul style="list-style-type: none"> - Récolte de 2005 inférieure à celle de 2004 - Cultive entre 1 et 2 ha • Artisans 	<ul style="list-style-type: none"> • Travail journalier • Vente de bois de paille 	<ul style="list-style-type: none"> • Prennent 2 repas au lieu de 3 habituellement • Diminution de la quantité de la ration journalière 	<ul style="list-style-type: none"> • Recours inhabituel à l'emprunt pour acheter de la nourriture • Départs d'actifs plus que d'habitude • Ont eu des difficultés alimentaires au cours du mois passé • Consommation de plantes sauvages

	Départements	Critères de ciblage des ménages les plus vulnérables			
		Caractéristiques socio économiques (critères les plus pertinents)	Principales sources de revenu actuel	Consommation alimentaire (critères les plus pertinents)	Indicateurs d'alertes (critères les plus pertinents)
	Kollo	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs - Récolte de 2005 inférieure à celle de 2004 - Cultive entre 1 et 2 ha 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de bois de paille • Travail journalier • Vente de bétail 	<ul style="list-style-type: none"> • Prennent 2 repas au lieu de 3 habituellement • Diminution de la quantité de la ration journalière 	<ul style="list-style-type: none"> • Recours inhabituel à l'emprunt pour acheter de la nourriture • Départs d'actifs plus que d'habitude • Ont eu des difficultés alimentaires au cours du mois passé • Consommation de plantes sauvages
	Ouallam	<ul style="list-style-type: none"> • Ménages dirigés par les femmes • Agriculteurs - Cultive entre 1 et 2 ha • Artisans 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de produits agricoles • Travail journalier • Vente de bois de paille 		<ul style="list-style-type: none"> • Recours inhabituel à l'emprunt pour acheter de la nourriture • Départs d'actifs plus que d'habitude • Ont eu des difficultés alimentaires au cours du mois passé • Consommation de plantes sauvages • Vente de jeunes animaux femelles • Vente/hypothèque des terres
	Say	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs - Récolte de 2005 inférieures à celle de 2004 - Cultive entre 1 et 2 ha 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de bétail • Petit commerce • Travail journalier • Vente de bois ou de paille 	<ul style="list-style-type: none"> • Prennent 2 repas au lieu de 3 habituellement • Diminution de la quantité de la ration journalière 	<ul style="list-style-type: none"> • Recours inhabituel à l'emprunt pour acheter de la nourriture • Départs d'actifs plus que d'habitude • Consommation de plantes sauvages • Vente de jeunes animaux femelles
	Téra	<ul style="list-style-type: none"> • Chefs de ménages veufs/veuves • Agriculteurs - Cultive entre 1 et 2 ha 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de bétail • Petit commerce • Travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la quantité de la ration journalière 	<ul style="list-style-type: none"> • Recours inhabituel à l'emprunt pour acheter de la nourriture • Départs d'actifs

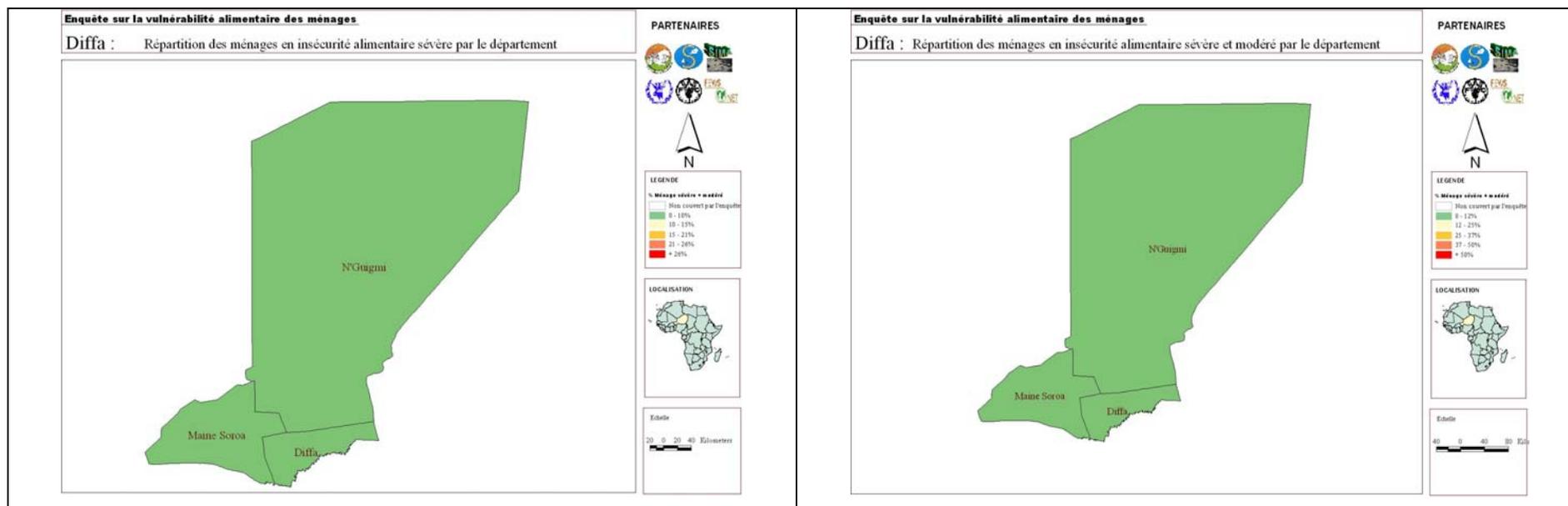
	Départements	Critères de ciblage des ménages les plus vulnérables			
		Caractéristiques socio économiques (critères les plus pertinents)	Principales sources de revenu actuel	Consommation alimentaire (critères les plus pertinents)	Indicateurs d'alertes (critères les plus pertinents)
		<ul style="list-style-type: none"> • Petits commerçants 	journalier		plus que d'habitude <ul style="list-style-type: none"> • Ont eu des difficultés alimentaires au cours du mois passé • Consommation de plantes sauvages • Vente de jeunes animaux femelles
ZINDER	Mirriah	<ul style="list-style-type: none"> • Ménages dirigés par les femmes • Chefs de ménages veufs/veuves • Agriculteurs <ul style="list-style-type: none"> - Récolte de 2005 inférieure à celle de 2004 - Cultive entre 1 et 2 ha • Artisans 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de produits agricoles • Petit commerce • Travail journalier 		<ul style="list-style-type: none"> • Vente de biens personnels pour cause d'insécurité alimentaire
	Gouré	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs • Petits commerçants 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de produits agricoles • Vente de bétail • Petit commerce • Vente de bois de paille 		<ul style="list-style-type: none"> • Vente de biens personnels pour cause d'insécurité alimentaire
	Magaria	<ul style="list-style-type: none"> • Ménages dirigés par les femmes • Chefs de ménages veufs/veuves • Agriculteurs <ul style="list-style-type: none"> - Cultive entre 1 et 2 ha 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de produits agricoles • Vente de bétail • Petit commerce • Travail journalier 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la quantité de la ration journalière 	<ul style="list-style-type: none"> • Recours inhabituel à l'emprunt pour acheter de la nourriture • Départs d'actifs plus que d'habitude • Vente de biens personnels pour cause d'insécurité alimentaire • Vente de biens de production pour cause d'insécurité alimentaire • Ont eu des difficultés alimentaires au cours du mois passé • Vente de jeunes animaux femelles

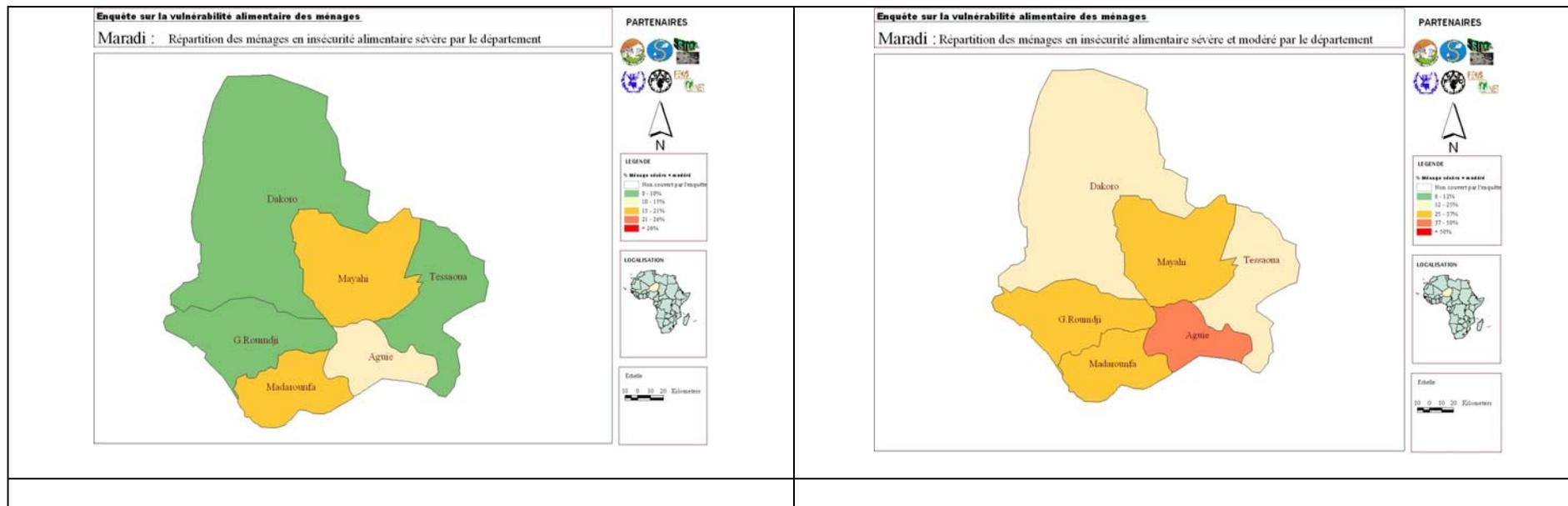
	Départements	Critères de ciblage des ménages les plus vulnérables			
		Caractéristiques socio économiques (critères les plus pertinents)	Principales sources de revenu actuel	Consommation alimentaire (critères les plus pertinents)	Indicateurs d'alertes (critères les plus pertinents)
	Matamey	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs - Cultive entre 1 et 2 ha 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de produits agricoles • Vente de bétail • Petit commerce 		<ul style="list-style-type: none"> • Vente de jeunes animaux femelles • Vente/hypothèque des terres
	Tanout	<ul style="list-style-type: none"> • Ménages dirigés par les femmes • Chefs de ménages veufs/veuves • Agriculteurs - Cultive entre 1 et 2 ha 	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de produits agricoles • Vente de bétail • Petit commerce • Travail journalier • Travail domestique 		<ul style="list-style-type: none"> • Recours inhabituel à l'emprunt pour acheter de la nourriture • Vente de biens personnels pour cause d'insécurité alimentaire • Vente de biens de production pour cause d'insécurité alimentaire • Ont eu des difficultés alimentaires au cours du mois passé

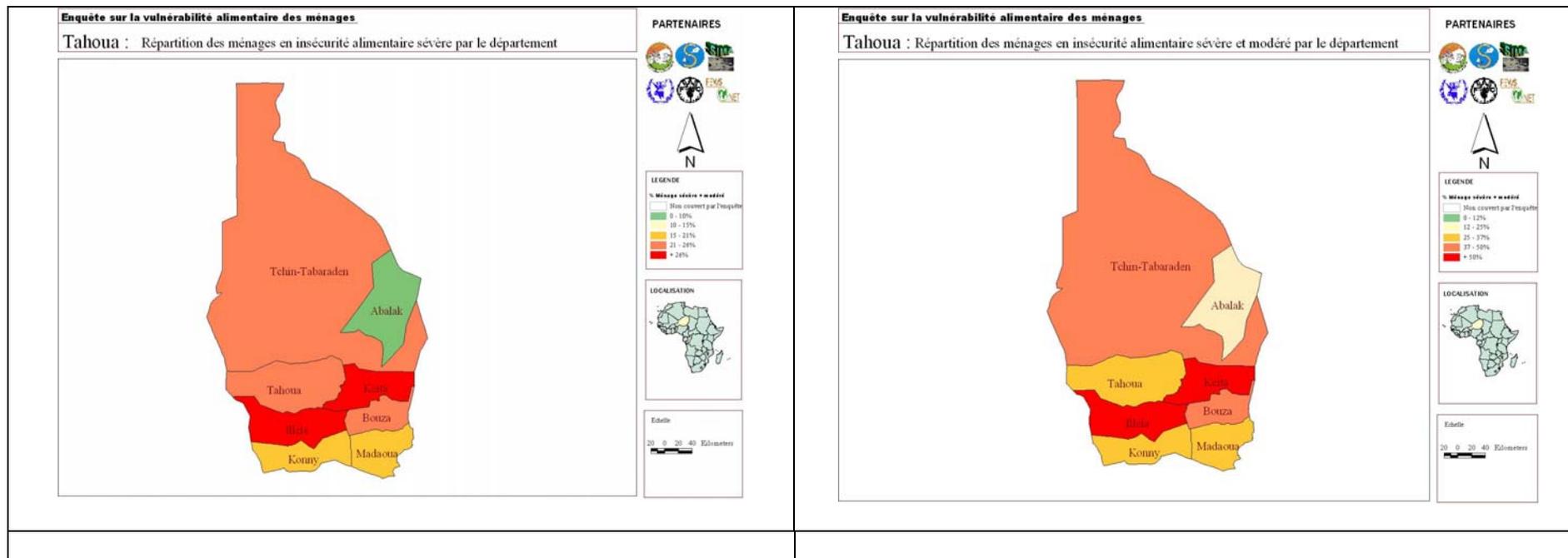
Cartes 7: Insécurité alimentaire par région

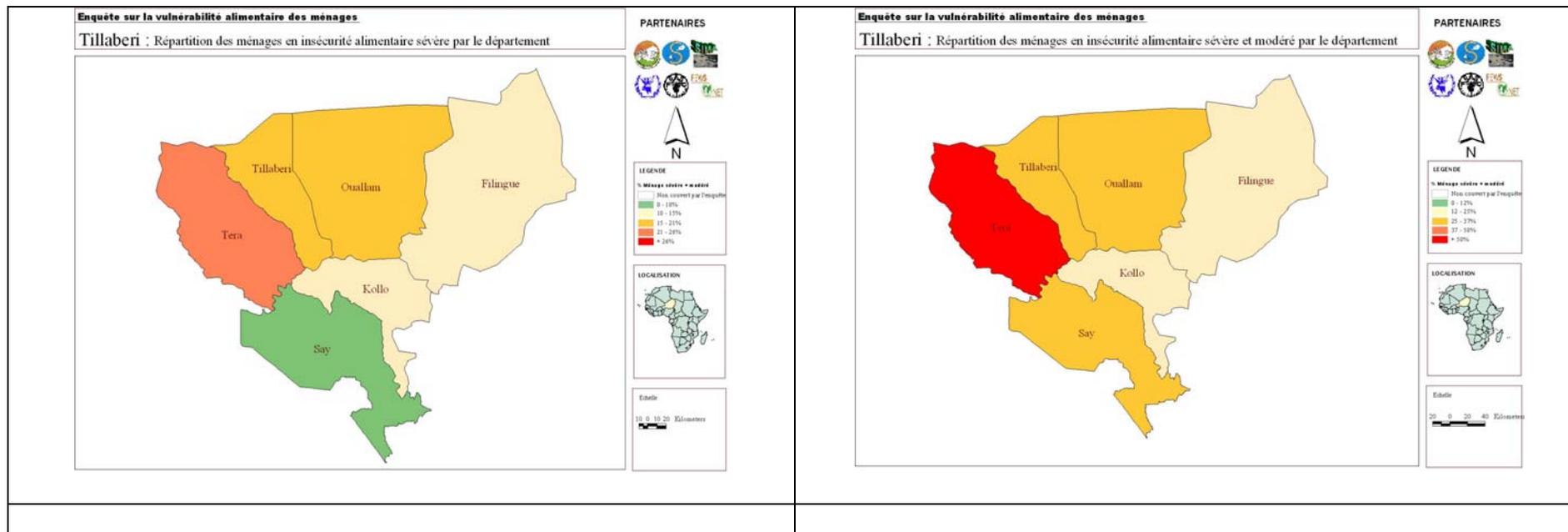


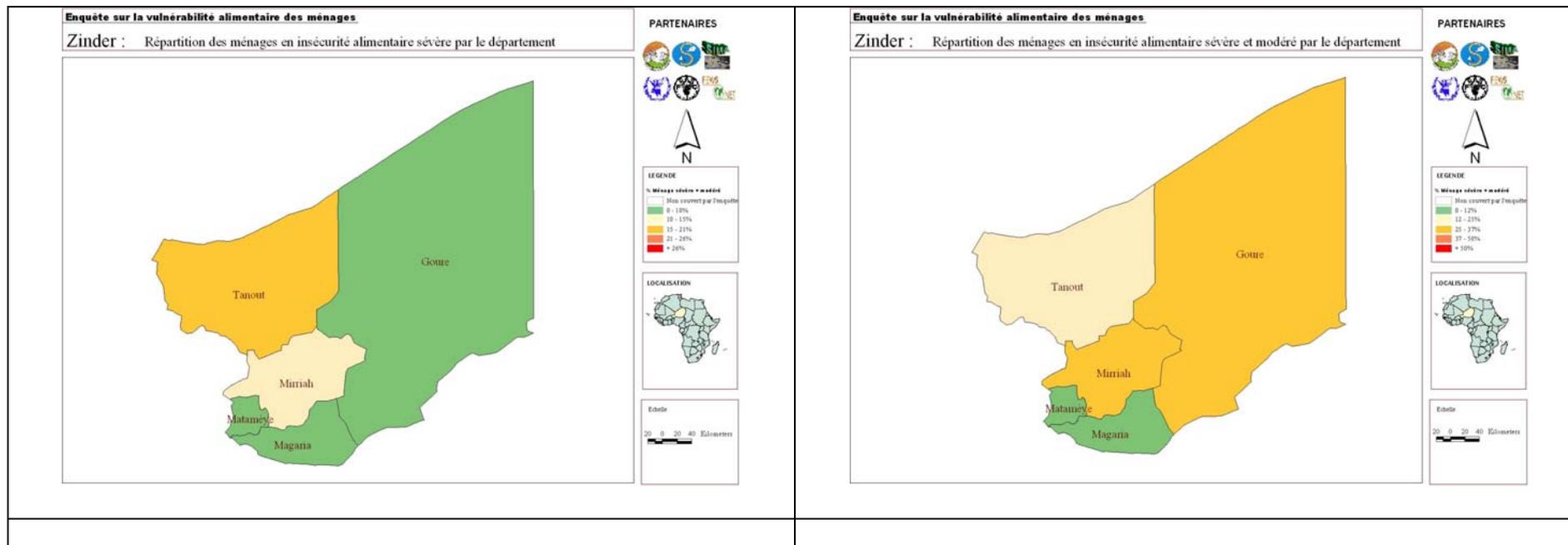
--	--

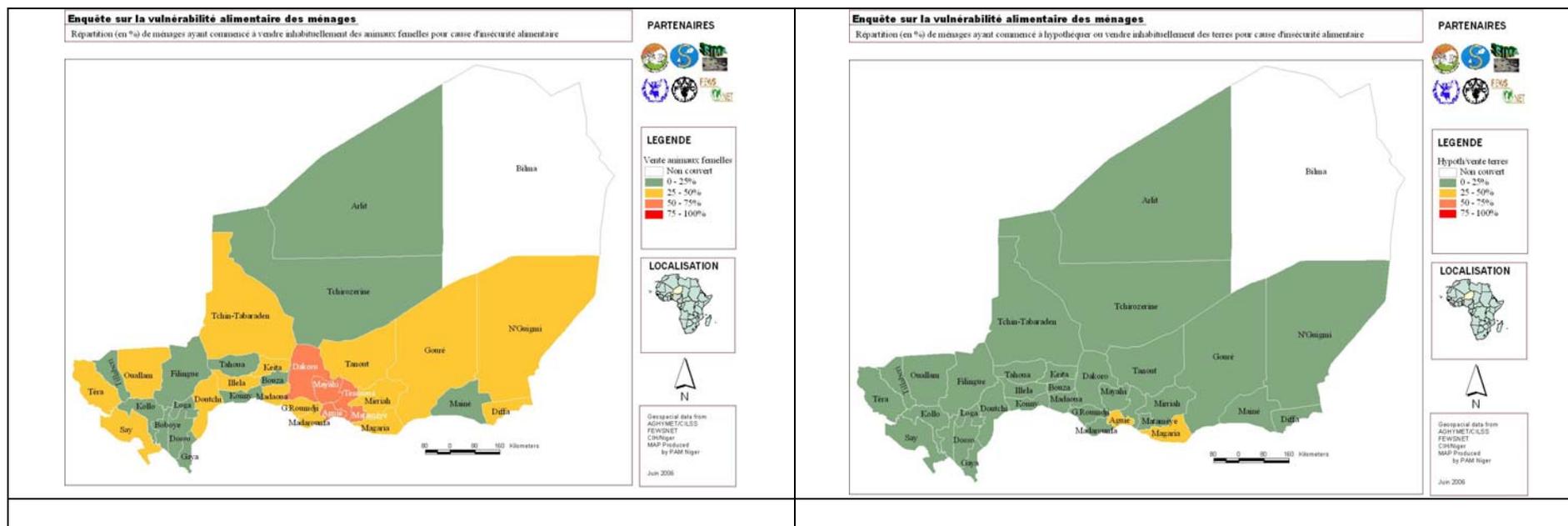


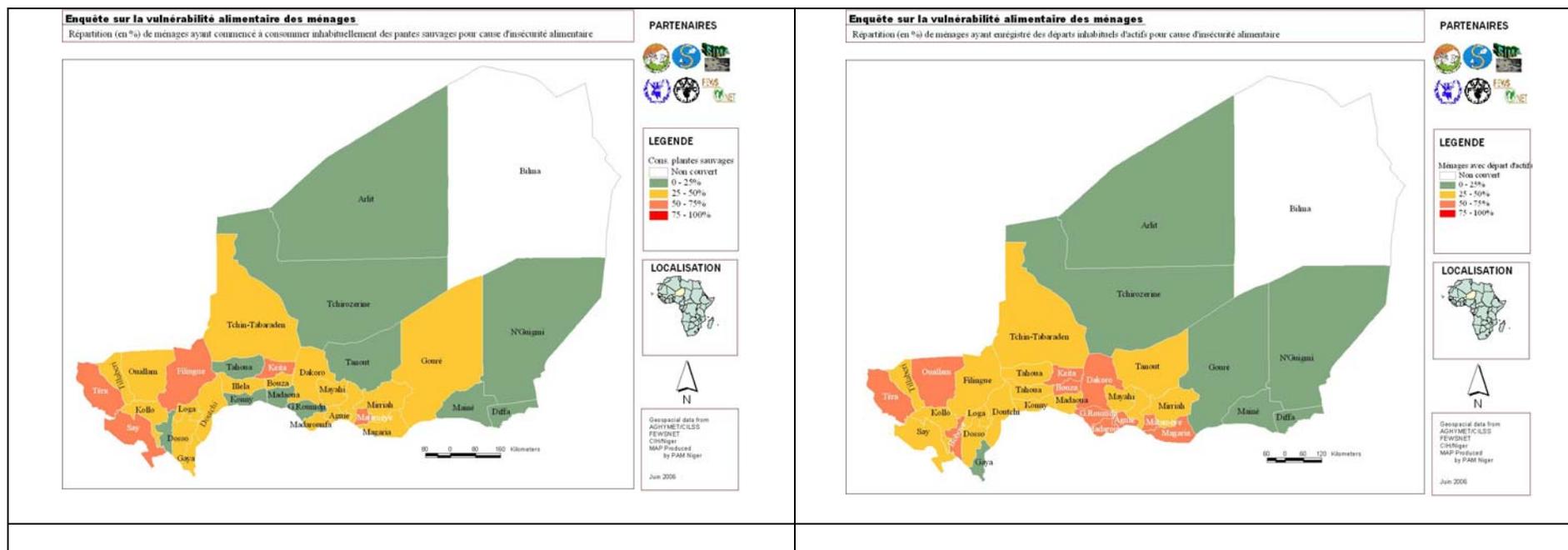


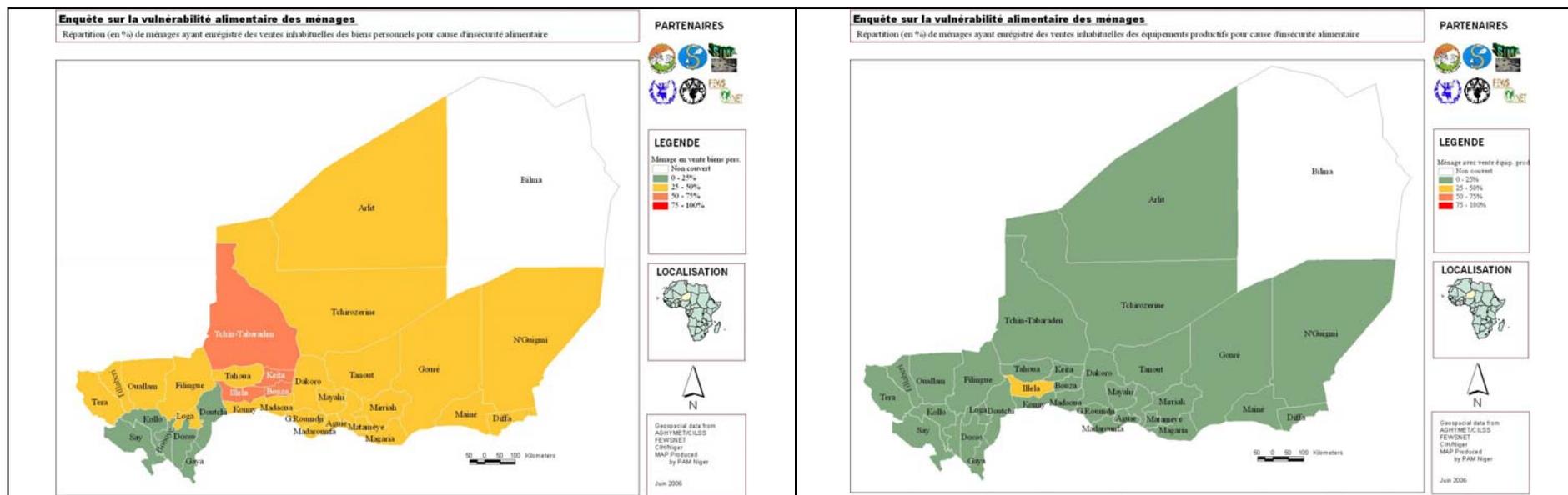




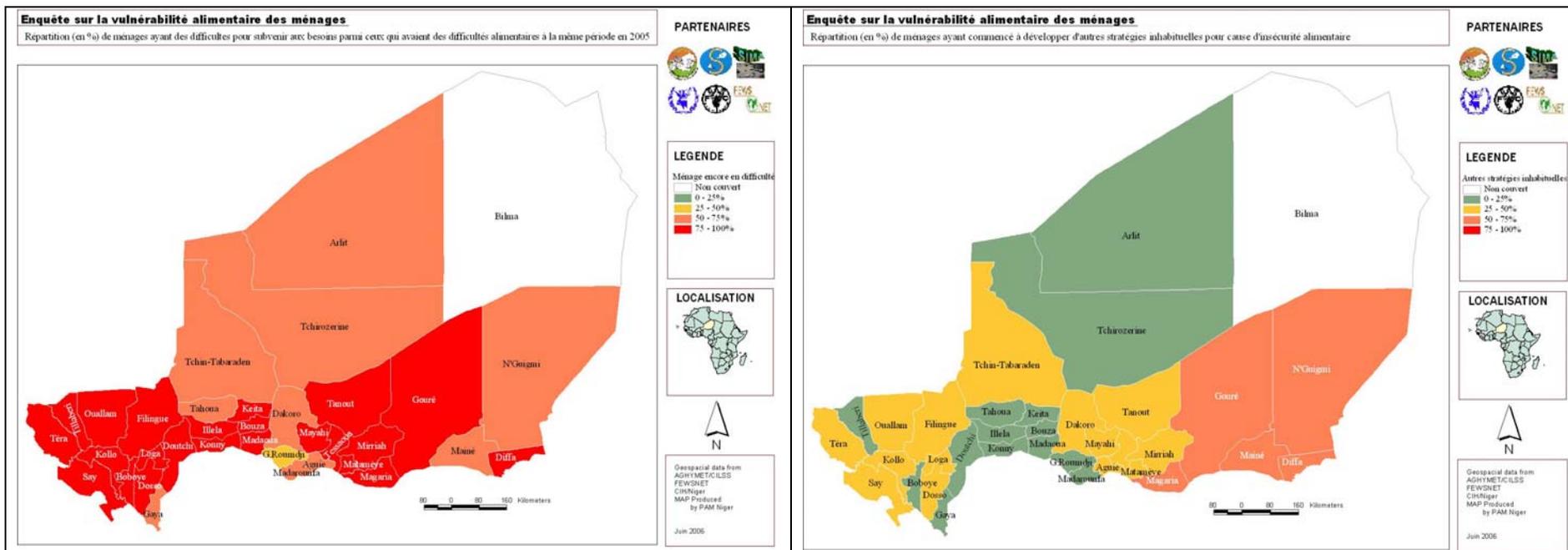








Carte 8: Situation de quelques indicateurs d'alertes par département



Définition, terminologie et concepts

En vue de rendre la lecture du rapport simple et compréhensive, cette partie est consacrée à l'explication d'un certain nombre de termes.

✓ **Ménage**

Le ménage est l'ensemble des personnes apparentées ou non qui habituellement vivent ensemble dans le même logement, partagent le même repas, gèrent en commun ou une partie de leurs ressources et reconnaissent l'autorité d'une même personne appelée chef de ménage.

Le chef de ménage est donc la personne déclarée et reconnue comme telle. Il détient généralement l'autorité, le pouvoir économique. Ce n'est pas forcément le plus âgé.

✓ **Zone restante (ZR)**

La zone restante d'une localité en particulier d'un département est assimilée au territoire dans lequel se retrouvent le plus souvent les populations nomades.

✓ **Zone de dénombrement (ZD)**

la Zone de Dénombrement (ZD) est l'espace territorial à l'intérieur duquel un agent enquêteur doit recenser tous les habitants. Elle porte un numéro unique.

La zone de dénombrement est entièrement incluse dans une subdivision administrative (canton ou centre urbain). Elle couvre :

- en milieu rural : soit une partie d'un village administratif, soit un, deux ou plusieurs villages administratifs ;
- en milieu urbain : une partie ou la totalité d'un quartier.

✓ **Zone agro-écologique**

Dans le cadre de cette enquête trois (3) types de zones ont été pris en compte :

- Zone agricole
- Zone agro pastorale ;
- Zone pastorale

✓ **Zone agricole**

C'est une zone où les populations pratiquent l'agriculture pluviale quelle que soit la forme (vivrière et de rente)

✓ **Zone agro pastorale :**

C'est une zone où les populations pratiquent l'agriculture sous pluies, l'élevage sous toutes ses formes et quelle que soit l'espèce. Dans les spéculations agricoles, il y a des cultures de rentes mais cultivées en pluvial, c'est le cas par exemple du coton, de l'arachide, etc.

✓ **Zone pastorale**

C'est une zone où l'élevage est la seule activité pratiquée sur le plan ago-sylvo-pastoral.

✓ **Statut matrimonial**

Le statut matrimonial ou état matrimonial est la situation d'une personne (par rapport au mariage selon les lois et coutumes locales) d'être :

- Célibataire, c'est-à-dire une personne n'ayant jamais été mariée ;
- Marié : celui ou celle qui est lié (é) à une autre personne par le mariage selon les lois et coutumes ou les religions ;
- Veuf/ve, qui a perdu son conjoint ou sa conjointe par décès et qui ne s'est pas remarié/e
- Divorcé/e, qui a rompu le lien de mariage et qui ne s'est pas remarié/e ;
- Autre qui n'est ni l'autre des cas précités.

✓ **Activité principale**

L'activité principale ou occupation principale est le genre de travail auquel l'enquêté ou le chef de ménage consacre le plus de temps.

Calcul du coefficient de pondération

Formules d'extrapolation - Estimateur sans biais de la masse d'une variable quantitative

Soit à estimer par exemple la consommation annuelle d'un produit de l'ensemble des ménages ruraux sédentaires d'une strate h donnée. Soit Y cette masse.

$$Y = \sum_{\alpha=1}^M \sum_{\beta=1}^{V_{\alpha}} \sum_{\delta=1}^{N_{\alpha\beta}^{2005}} Y_{\alpha\beta\delta}$$

Où

$Y_{\alpha\beta\delta}$ = consommation annuelle céréalière du ménage numéro δ du village β de la ZD numéro α

$N_{\alpha\beta}^{2005}$ = Nombre de ménages dans le village β de la ZD α .

V_{α} = Nombre de villages dans la ZD α .

M = Nombre de ZD dans la strate.

Les ménages échantillons sont tirés dans le village avec probabilité égale. L'estimateur de la masse de consommation céréalière au niveau de la ZDi est donné par l'expression :

$$y'_i = \frac{N_i^{2001}}{N_{ij}^{2001}} \frac{N_{ij}^{2005}}{n_i} \sum_{k=1}^{n_i} y_{ijk} \quad \text{Où } j \text{ étant égal à } 1.$$

N_i^{2001} = le nombre de ménages dans la ZD i en 2001

N_{ij}^{2001} = le nombre de ménages dans le village j de la ZD i en 2001.

N_{ij}^{2005} = le nombre de ménages dans le village j de la ZD en 2005

y_{ijk} = la consommation du kième ménage tiré dans le village j de la ZD échantillon.

La ZDi est tirée au premier degré dans l'échantillon des unités primaires avec la probabilité A_i

$A_i = mP_i$ où m étant la taille de l'échantillon des unités primaires dans la strate.

$$P_i = \frac{N_i^{2001}}{N^{2001}}$$

Probabilité de sort à chaque tirage où :

N_i^{2001} = le nombre de ménages dans la ZD i en 2001

N^{2001} = le nombre de ménages dans la strate en 2001

n_i = nombre de ménages dans la ZD échantillon.

L'estimateur sans biais de la masse de consommation annuelle d'un produit dans la strate est donné par la formule suivante :

$$y' = \sum_{i=1}^m \frac{1}{A_i} y'_i$$

$$y' = \frac{1}{m} \sum_{i=1}^m \frac{N^{2001}}{N_{ij}^{2001}} \frac{N_{ij}^{2005}}{n_i} \sum_{k=1}^{n_i} y_{ijk}$$

D'où le coefficient d'extrapolation de tout ménage échantillon k du village j tiré dans la ZDi est donné par la formule :

$$C_{ijk} = \frac{1}{m} \frac{N^{2001}}{N_{ij}^{2001}} \frac{N_{ij}^{2005}}{n_i}$$

Lorsque toute la ZD échantillon est dénombrée avant le tirage des ménages à enquêter, le coefficient de pondération sera donné par la formule ci-après :

$$C_{ij} = \frac{1}{m} \frac{N^{2001}}{N_j^{2001}} \frac{N_j^{2005}}{n_i}$$

où m = nombre de ZD échantillon dans la strate

N^{2001} = nombre de ménages dans la strate en 2001

N_j^{2001} = nombre de ménages dans la ZD en 2001

N_j^{2005} = nombre de ménages dans la ZD échantillon